NF QUOTIDIEN
Téléphone 027/23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

Simca Horizon
La voiture de l'année
36–2818
garage hediger SION

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

GRAND CONSEIL

LA LOI SUR LA VITICULTURE

POURSUIVRE UN PROCESSUS

Il y a du bas latin, dans ce titre... peut-être ! mais il y a d'abord le bel avenir du vin !

Mon collègue, Gérald Rudaz, a déjà parlé du projet de loi sur la viticulture qui sera débattu lors de cette session du Grand Conseil. Pour ma part, sans avoir la prétention de m'immiscer dans les affaires des députés, je voudrais seulement expliquer au public vigneron, de Varen à Vouvry, quels sont les objectifs de ce projet que d'aucuns suspectent d'emblée d'être trop «contraignant» à l'un ou l'autre de ses articles.

Avant d'entrer en matière (et sans me substituer aux débats parlementaires !), je tiens à souligner l'importance de la viticulture dans l'économie valaisanne, comme je tiens à relever la fragilité de cette importance si elle ne s'accompagne pas de qualité. Car, sur le marché des vins, il n'y a pas uniquement concurrence toujours plus vive, mais aussi comparaison toujours plus soutenable...

En premier lieu, et si je me réfère au message du Conseil d'Etat au Grand Conseil, j'apprends bientôt que «le rendement brut annuel de notre viticulture oscile entre 150 et 250 millions de francs, et représente plus du 50 % du rendement brut moyen de l'agriculture valaisanne». Après lecture de ces chiffres, qui ne sont pas de l'approximation, je n'estime évidemment pas superflu que les responsables de la politique et de l'économie du pays s'inquiètent de ne point compromettre ces rendements.

Toutefois, il ne faut pas trop se leurrer, mais plutôt se souvenir qu'une position n'est jamais définitivement acquise. Certes ! les produits de la vigne

Par Roger Germanier

valaisanne jouissent d'un certain renom, mais les produits de la vigne étrangère ne manquent pas d'accroître aussi leur prestige. Et à quel prix!... Dans ce contexte, si la Suisse en général, et le Valais en particulier, négligeaient trop de tenir justement compte de la progression, de la pression, des vins étrangers, ils pourraient s'apercevoir un jour en retard d'un écoulement et d'un rendement. Bref, si la Suisse et le Valais ne s'acharnaient à offrir une qualité, toujours mieux contrôlée, ils pourraient rapidement perdre ce qu'ils gagnent encore. D'où la nécessité de poursuivre constamment une mise en valeur (sans attendre un «ukase» fédéral), d'où ce projet de loi soumis maintenant à l'appréciation des députés...

A ce propos, je me permets de citer à nouveau le message du Conseil d'Etat : la récente loi sur la mise en valeur des vins, des fruits et des légumes traite les problèmes du vin «de la cave au consommateur», et précise les tâches des organisations professionnelles. La présente loi réglera les problèmes de la viticulture «jusqu'au vin en cave»...

Nul doute que le projet – qui a rencontré l'approbation des milieux organisés de la profession – contient des dispositions «contraignantes» ; mais nul doute également que les circonstances du marché sont semblablement contraignantes. Et ceci, non pas en raison d'un législateur qui aurait l'obsession de tout réglementer, mais en raison d'une offre qui a la liberté de tout concurrencer. Nuance ! Face à cette situation, seule la qualité peut s'imposer, puis se maintenir. Encore faut-il poursuivre cet effort de qualité pour que la «contrainte» possible devienne un bénéfice probable...

De la cave au consommateur!.. Oui, mais à condition que personne n'oublie un premier élément : de la vigne à la cave ! en commençant par le pépiniériste, en passant par le vigneron, et en finissant par l'encaveur. Faute de quoi, il y aurait manifestement rupture dans le processus de mise en valeur permanente de la qualité.

Pour qu'il n'y ait pas rupture, il importe que chaque maillon de la chaîne ne se décharge pas sur l'autre maillon ! Il importe que chaque maillon se renforce, en toute solidarité, pour viser un même but, finalement profitable à chacun. Telle est l'intention de ce projet de loi sur la viticulture que les députés discuteront cette semaine. Un projet qui n'est pas une «contrainte» supplémentaire, mais la poursuite d'un processus vers un essor toujours mieux assuré d'un secteur vital de l'économie valaisanne. Si vital, d'ailleurs, qu'il devrait précéder des mesures fédérales... ne serait-ce que pour se démontrer en souci de survie, et non pas en sursis.

Voir page 3

La joie du travail
★
De l'économie et des hommes
par Edgar Bavarel
★
A l'écoute du monde
par Isaac Dayer
★
Aujourd'hui l'Iran Demain l'Afrique du Sud?
par Pierre Hofstetter

PREMIÈRE SÉANCE
AVEC CALME ET CONVICTION
Voir page 7

SLALOM SPÉCIAL DE JASNA

PHIL MAHRE

Premier succès cette saison

Dans l'épreuve du slalom spécial de Jasna, l'Américain Phil Mahre a signé sa première victoire cette saison. Le Suédois Ingemar Stenmark, après une deuxième manche pleine de suspense, a dû se contenter de la troisième place. Peter Lüscher, fut le meilleur Suisse en terminant 7e et marque, de ce fait, un point en coupe du monde. **Photo NF**

Voir page 14

IRAN

LE CHANTAGE A ALLAH...

Ayatollah : le mot et le personnage commencent à casser un peu toutes les oreilles... y compris celles de Claire Bretecher, dans *Le Nouvel Obs* de cette semaine !

Ce vieillard vient donc de former « son nouveau gouvernement », avec promesse des foudres d'Allah et de la « loi criminelle islamique » (dont on sait combien elle est tranchante) à toute personne qui n'y adhérerait pas... Tout est donc joué ! Car, dites-moi, que peuvent les chars contre Allah ?

On voit, en dehors de toute plaisanterie amère, combien la manœuvre du chef chiite est pernicieuse : en ne craignant pas de mettre son dieu dans la balance politique, il se met de son côté tous les fidèles, c'est-à-dire tous ceux qui placent leur foi par-dessus tout. Ce chantage à la foi est le plus odieux de tous ; ce procédé est dictatorial et cet ayatollah-là est un petit Lénine, un petit Hitler ou, pour rester Musulman. un petit Amin Dada.

Reste à espérer que l'armée agira à la barbe du prophète et à celle de Khomeiny... Reste à espérer qu'Allah ne marchera pas dans les combines de son ayatollah !

Remarquons encore, en passant, que « les forces nouvelles » de l'Iran prennent joliment de l'âge et que le « gouvernement » Khomeiny ressemble à une gérontocratie à s'y méprendre... Le grand prêtre de la révolution a 78 ans et son « premier ministre » 73 ans, ce qui tendrait à prouver qu'il n'y a pas d'âge pour mal faire... à moins que les autres « ministères-mystères » ne fassent tomber la moyenne.

L'Iran a donc à choisir entre le châtiment d'Allah, promis par un « barbapoux » fanatique et le progrès dans la liberté. Pourvu qu'il ne rétrograde pas !

pf

Voir page 28

La féerie de Conches

Nous sommes ici sur la piste de fond, près de Reckingen, avant le déchaînement du déluge de ces derniers jours. Cette image suffit à expliquer pourquoi le ski de fond et de promenade connaît une vogue toujours plus grande. Et la vallée de Conches est vraiment l'Eldorado pour les adeptes des lattes étroites. Les possibilités y sont infinies dans une nature splendide.

LES OISEAUX DE NUIT

L'attitude, les paroles, le témoignage de l'abbé Guy Gilbert, invité récemment aux studios de la TV Suisse romande pour l'émission de Bernard Pichon, a suscité des appréciations extrêmement diverses.

Le NF *a publié les lettres enthousiastes d'auditrices, qui trouvaient l'abbé irrésistible et approuvaient sa pastorale, alors que la critique du journal leur paraissait outrecuidante.*

Qui faut-il suivre ? Celui qui demande au prêtre de témoigner d'une bonne éducation ou celui qui le veut voyou avec les voyous, comme l'apôtre fut Juif avec les Juifs ? Celui qui le veut homme de surnaturel et de prière ou celui qui ne l'admet qu'enfoncé jusqu'aux aisselles dans les problèmes du temps ?

Pour abréger ces débats, il est souvent indispensable de trouver un arbitre et de s'en remettre à lui. Nous en avons un, Dieu merci. Citons donc S.S. Jean Paul II, s'adressant aux prêtres justement :

«Ne nous créons pas l'illusion de servir l'Evangile en essayant de « diluer » notre charisme sacerdotal avec un intérêt exagéré pour le vaste domaine des problèmes temporels et en cherchant à « laïciser » notre façon de vivre et d'agir.»

La cause est entendue.

Rembarre

Glissement de terrain entre Sierre et Loèche

TRAFIC CFF SUSPENDU

SIERRE. – Tout trafic a été suspendu, hier, dès 16 h. 30, sur la ligne ferroviaire du Simplon, entre Sierre et Loèche, à la suite d'un glissement de terrain. Les trains internationaux sont acheminés sur le Lötschberg, tandis que des transbordements sont organisés au moyen de cinq ou six cars pour assurer le trafic des voyageurs direction Brigue ou direction Sion.

La masse est descendue entre le Rhône et la voie ferrée. Un pont provisoire devra être construit aujourd'hui pour permettre la reconstruction de la voie et assurer la sécurité du trafic. Ce pont permettra d'enjamber le passage rendu dangereux par l'éboulement. La masse de terre et de cailloux a une hauteur de quatre à cinq mètres et une épaisseur d'une quinzaine de mètres à la base.

On pense que le trafic pourra reprendre vers le milieu de la semaine déjà.

Voir page 26

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

Gouverner l'Etat

On sent que les élections, pour municipales qu'elles seront, approchent. Les partis les uns après les autres, proclament leur programme non pas pour les deux scrutins prochains, mais pour «gouverner l'Etat». Ils alignent une série de thèses qui, en cas de victoires, seront les lignes directrices de leur action. Les socialistes se sont inspirés des principes dont la gauche française avait usé. C'est-à-dire que pour les élections des législatifs communaux, ils rejettent toute alliance avec les communistes. Ils veulent se compter, et espèrent rallier du même coup les citoyens qui hésitent entre eux et les communistes. Ils sont persuadés qu'ils augmenteront fortement le nombre de leurs sièges au conseil municipal de la ville. Si tel était le cas, alors, ils rechercheraient avec le parti du travail, un candidat pour assurer à la gauche unie, non seulement la majorité du conseil administratif, mais un programme gouvernemental commun, une sorte de charte de «front des gauches» qu'ils mettraient en vigueur. Au cours d'une campagne qu'ils veulent «dynamique, optimiste et joyeuse». Ils comptent enlever le fauteuil que détient le parti démocrate-chrétien, qui, des partis nationaux, paraît être le plus vulnérable actuellement. S'ajoutent à cette première esquisse de la situation des questions de personnalités. Car il est des magistrats qui voudraient bien changer de service ou qui pourraient être mis «en réserve» pour l'un des sièges du Conseil d'Etat, les deux socialistes, actuellement au pouvoir, étant décidés à prendre leur retraite. Seulement voilà! il faut encore attendre deux ans et demi! Du programme libéral nous traiterons la semaine prochaine.

Guerre à la criminalité!

Pour l'heure, les membres du gouvernement cherchent très intelligemment à redorer le blason de l'autorité. Ils travaillent beaucoup; ils convoquent conférence de presse sur conférence de presse; ils accordent des interviews; ils nomment des commissions d'experts en leur accordant des délais très courts pour fournir leur avis et ils profitent de toutes les bonnes occasions pour intéresser les citoyens.

Ainsi M. Guy Fontanet, à l'occasion de la cérémonie de prestation de serment de l'école de gendarmerie et de celle d'apprentis, a eu la très bonne idée d'ordonner un défilé de la musique de police, qui a parcouru la ville en grand uniforme. Cette démonstration a vivement intéressé les passants qui se sont demandé quelle était sa signification? Dans le discours que le chef du Département de justice et police a prononcé, après avoir exalté le rôle indispensable de la police, il a lancé un appel aux jeunes gens et jeunes filles pour qu'ils rejoignent les rangs de la police genevoise, car le contingent nécessaire n'est pas encore atteint. En 1975, les gendarmes étaient 534; en 1978, ils étaient 608 hommes et 31 femmes, mais en revanche cette année, 55 ont fait valoir leur droit à la retraite. Il faut les remplacer. Or les effectifs doivent atteindre, et même dépasser, 600 hommes et une cinquantaine d'agentes.

La lutte contre la criminalité doit être intensifiée; il faut rouvrir les postes de la campagne la nuit et, devoir suprême, rassurer la population dans la rue et à toute heure. Dans ce but un recrutement méthodique est indispensable. Le Conseil d'Etat «in corpore» assistait à l'assermentation pour la rendre plus solennelle. Cette preuve visuelle de l'unanimité du pouvoir exécutif est d'ailleurs devenue une excellente habitude. On l'a retrouvée dans deux autres cas dont nous allons traiter.

Un moyen de lutter contre la fraude fiscale

D'abord, quel que soit le résultat du référendum, la mensualisation de l'impôt entre en vigueur. Avec clarté M. Ducret en a expliqué le mécanisme. «Nous devons calquer le rythme des rentrées fiscales sur celui des dépenses de l'Etat, qui sont mensuelles». Le chef du Département des finances est allé jusqu'à démontrer que la mensualisation était un moyen de lutter contre la fraude fiscale. Avec la mensualisation tous les contribuables sont mis sur pied d'égalité puisqu'ils s'acquittent tous en même temps. Jusqu'ici les gros contribuables qui demandaient des prolongations, ne s'acquittaient qu'à la fin de l'année, en bloc, et gardaient pour eux, durant dix mois, les intérêts des sommes à verser, tandis que l'Etat était obligé d'emprunter à un taux élevé pour faire face à ses engagements. Même si, dans deux semaines, le référendum aboutit, il est décidé à envisager d'autres modalités, que la loi autorise déjà, pour couvrir, malgré tout, le déficit. L'Etat ne se laisse plus faire. Il agit et c'est tant mieux!

Car apprenez que le canton de Genève compte 280000 taxés et que ce nombre élevé exige une organisation parfaite. D'ailleurs la confiance des investisseurs est revenue, puisque l'emprunt 3% qui vient d'être lancé, a été très largement sursouscrit. Il faudra même réduire les quote-parts. C'est un signe qui ne trompe pas!

«Prendre le taureau par les cornes»

L'autre séance de presse a été présidée par M. Alain Borner, ministre de l'Economie publique. Il s'agissait de prendre connaissance, sans désemparer, du premier rapport de la commission cantonale en matière d'énergie, problème infiniment vaste, mais urgent. Une commission cantonale incluant toutes les compétences, non politiques, avait été nommée en mars 1977. Elle œuvra d'arrache-pied pour formuler des propositions concrètes. En moins de deux ans, elles les donne.

Ce n'est pas un programme gouvernemental, mais une documentation complète. Il appartient maintenant au gouvernement de définir, sur cette base, sa politique. Cette étude scientifique n'a absolument rien à faire avec le nucléaire, qui n'en sera qu'un élément à traiter séparément. Le rapport a été remis aux députés du Grand Conseil qui en débattra. Toutes les sources d'énergie sont sur la sellette ainsi que les mesures de rationalisation et d'économie, qui pourraient être prises. Le rapport, de près de 50 pages, divisé en 8 chapitres est facile à lire et à comprendre. Si le Grand Conseil accorde les crédits d'étude, celle-ci sera immédiatement poursuivie. «Nous sommes décidés à prendre sans délai, le taureau par les cornes» a déclaré M. Borner au nom de tous ses collègues.

Le nautisme, délassement numéro 1!

Décidément ce n'est plus une petite exposition qui sert de prélude au Salon de l'automobile! Il a fallu 17000 mètres carrés pour satisfaire les 800 exposants provenant de 25 pays. A travers les stands ce sont des flottilles entières de voiliers, de canots, de hors-bord, d'embarcations, avec tous les accessoires possibles et imaginables. On se croirait dans les eaux calmes d'un des plus vastes ports de plaisance du monde!

Dans un discours inaugural habilement structuré, le président François Peyrot a expliqué que, devant le succès sans précédent du délassement nautique, Genève et Zurich avaient décidé de faire alterner ce salon spécialisé. D'où l'importance du présent qui est le plus vaste jamais organisé en Suisse. Les nouveautés mondiales, européennes, helvétiques y abondent. Plus de cent!

Quant aux autres secteurs du passé (camping, caravanning, aéronautique) ils émigrent, faute de place, dans le prochain Loisirama. Les navires de tout bord se suffisent à eux-mêmes! C'est pour l'industrie et le commerce nautique de notre pays une chance énorme. Il y aura du travail pour beaucoup d'entreprises.

Le Conseil fédéral avait délégué, pour le représenter M. Fritz Bürki, directeur de l'Office fédéral des transports, remplaçant M. Willi Ritschard. Il connaît à fond toutes les possibilités, toutes les lois, réglements et besoins de la navigation intérieure. Il les a exposés avec une immense sympathie pour ce mode de détente et de loisir.

Savez-vous que la flotte helvétique compte, cette année, 100000 unités! Où les mettre? C'est là le grand problème. Il faut créer, aménager, de nouveaux ports et de nouvelles places d'amarrage.

Valaisans en tête!

C'est vous, amis Valaisans, qui, pour la Suisse romande, avez mis en branle la croissance la plus forte. Alors qu'en une année la flotte genevoise n'augmentait que d'un pour cent, la votre ajoutait à la sienne 18½%. C'est un record. Vous avez au Bouveret, en plus de sa plage, un port naturel que vous pouvez développer jusqu'à l'embouchure du Rhône, région admirable et dotée d'un des meilleurs restaurants de votre canton.

Il appartenait au président du Conseil d'Etat en personne, M. Jacques Vernet, d'expliquer ce que son Département des travaux publics avait fait et compte encore faire, pour le nautisme et les fervents du lac. En plus des embarcations, dont les voiliers de tout modèle sont les plus nombreux, plus de 200000 baigneurs préfèrent le Léman aux cinq principales piscines qui en attirent 450000. Décidément la natation est, en été, ce que le ski est, en hiver! Mais où garer près de 10000 bateaux?

Marcel W. Suès

A Rome ce printemps

Ce traditionnel pèlerinage de printemps, fruit d'une longue expérience, aura lieu cette année **du 8 au 19 mai.** Il comportera d'importants arrêts à Rome (6 jours avec une audience pontificale, à Assise, Florence et Sienne. Programme détaillé et inscriptions: père C. Frund, o. p., Botzet 8, 1700 Fribourg, tél. 037/22 18 23.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

A propos de dons

Les œuvres d'entraide, qu'elles soient neutres ou d'Eglise, soutiennent des populations en détresse et non pas des régimes politiques.

A la suite de la polémique parue dans le Nouvelliste *au sujet de l'aide accordée au Vietnam, l'Action de Carême tient à apporter les précisions suivantes :*

*En 1972, après l'armistice, neuf organisations suisses d'entraide – regroupées pour cette occasion sous le nom d'*Aide suisse su Vietnam *– décidèrent d'unir leurs forces pour participer à la reconstruction du pays. Parmi les œuvres participantes, mentionnons : Enfants du monde, l'Entraide protestante, Swissaid, l'UNICEF, la Croix-Rouge; la Confédération a aussi participé. Caritas et l'Action de carême (qui sont deux organismes catholiques, mais indépendants l'un de l'autre) ont également collaboré à cette action.*

Jusque là, les œuvres d'entraide et la Confédération avaient soutenu presque exclusivement le Sud-Vietnam : l'équité poussait donc à soutenir également les populations du Nord. La première préoccupation des autorités de Hanoï était la reconstruction des maisons, des écoles et des hôpitaux. La Confédération et le groupe « Aide suisse au Vietnam » acceptèrent en 1974 de prendre en charge la construction d'une unité de production d'éléments préfabriqués pour la construction de maisons.

En 1977, l'Action de carême a refusé un montant de 200000 francs pour un silo à riz dans le sud du pays; par contre, ce montant a été attribué à de petites coopératives de production situées dans le sud du pays, à Ho-Chi-Minh-Ville même.

En décembre 1978, la responsable du secteur « Développement » de l'Action de carême, Dr Rita Peterli, a pu se rendre au Vietnam avec les représentants de cinq autres organisations d'entraide européennes; ces délégués ont constaté sur place que l'argent avait effectivement été employé pour la réalisation des projets prévus. Les coopératives, les ateliers de confection de rideaux en bambous et de tricots, fondés par un prêtre catholique pour les sœurs indigènes, sont maintenant ouverts à tous, religieuses et laïcs, et leur offrent des postes de travail et un salaire.

Dans les nombreuses discussions, menées tant avec des évêques et des prêtres qu'avec des laïcs, ceux-ci ont instamment prié les œuvres d'entraide de ne pas rompre les contacts avec le Vietnam : ce contact, au travers des œuvres d'entraide, est pratiquement le seul lien qu'ont ces chrétiens avec les chrétiens des autres pays et des autres continents.

Les organisations catholiques d'entraide qui se sont rendues au Vietnam ont pu conclure un contrat avec l'AIDRECEP qui est l'organisme officiel chargé des contacts avec les œuvres d'entraide non gouvernementales. Ce contrat garantit une liaison directe avec les responsables des projets, des voyages réguliers au Vietnam et la possibilité de visiter les projets que nous soutenons. L'AIDRECEP prend la responsabilité d'acheminer rapidement l'argent et les marchandises vers les lieux et les projets auxquels ils sont destinés.

A la suite de discussions approfondies avec les catholiques vietnamiens, les œuvres d'entraide catholiques en sont venues à la conclusion que leur aide est particulièrement importante, et ceci pour les raisons suivantes :

- *étant donné la situation dramatique dans laquelle se trouve la population, l'aide est un devoir chrétien élémentaire;*
- *notre aide permet de garder le contact avec l'Eglise locale;*
- *notre aide montre au gouvernement que les chrétiens se sentent solidaires du peuple vietnamien et agissent en conséquence;*
- *l'aide aux populations les plus défavorisées, qui est le but de toutes les organisations d'entraide, est aussi le but déclaré du gouvernement vietnamien.*

F. Pythoud
secrétaire romand
de l'Action de carême

Asie oubliée

Planter les choux...

Dalat, grand centre climatique du **« temps de la prélibération »,** *devait aussi sa renommée à ses cultures maraîchères. Les* **choux de Dalat** *n'auraient pas eu à rougir face aux choux bernois, ni les carottes face à celles de la plaine du Rhône.*

Chaque jour, une centaine de camions quittaient, la région pour aller approvisionner les grands marchés de Saigon. Malheureusement, il arrivait bien souvent que **l'état des routes ou l'intervention des Viet-Cong** *provoquait l'immobilisation de ce genre de transport.*

Puis, les **libérateurs sont arrivés.** *Dès le mois de mai 1975, les réunions de comités patriotiques se sont intéressées au développement de la production agricole. Bien vite, les maraîchers ont été convaincus de leurs erreurs stratégiques.*

Avec nos séminaristes, nous avons participé à la campagne de reboisement et d'installation de **zones vertes.** *Rassemblement, discours, procession, rediscours, coup de pioche, re-procession ! Mais les pins n'ont quand même pas poussé : je ne sais si on a réussi à les ré-éduquer depuis lors.*

Les choux, les carottes, les salades, les artichauts et même les pommes de terre devinrent **rétives à toute forme d'adaptation révolutionnaire :** *et pourtant, les semences venaient directement du paradis nord-vietnamien ! C'est quand même malheureux que les légumes, pourtant arrosés, traités avec le bon engrais de l'idéologie rouge, ne poussent pas n'importe où.*

Vu duc Thanh, notre voisin, n'est pas encore retourné du centre de rééducation : **les choux de son champ ne veulent pas pousser selon les critères de la libération.**

CHA LAC

ateliers spécialisés pour la réparation

alternateurs
transformateurs
génératrices
collecteurs
moteurs de traction
moteurs — induits

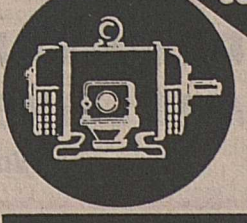

TÉL. (021) 51 19 91/92 SPELTI SA
1800 VEVEY • Crottaz 4
vente de moteurs neufs et occasions

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au *NF* dès ce jour, au prix de

109.–

jusqu'au 31 décembre 1979
(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
IL'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

LA JOIE DU TRAVAIL

L'accession à la joie au travail dépasse en valeur sociale tout ce qui peut être réclamé en faveur des travailleurs.

Une joie qui ne se ressent pas seulement le soir, après le labeur quotidien, à l'heure du loisir en famille ou en compagnie des amis, mais dans la durée du jour, remplie par l'action, où la vie doit trouver son épanouissement.

Nos divers besoins quotidiens sont couverts par le travail de professions nombreuses et variées dont on parle peu dans les salons des gens dit « cultivés », pour la bonne raison qu'on les ignore. On ignore également que, dans chacune de ces corporations, où le travail est apparemment privé de toute possibilité de jouissance artistique, il y a cependant, et fort heureusement, des ouvriers qui sentent leur travail en artistes et éprouvent une véritable jouissance et une légitime fierté devant le travail bien fait. Ils parlent peu. Leur silence est interprété comme l'expression du néant, alors qu'il présente au contraire une immense valeur.

Il y a une jouissance du travail qui se suffit à elle-même, comme celle de la peinture ou de la musique à laquelle peut se livrer un artiste solitaire.

Et c'est probablement quand elle n'éprouve pas le besoin de s'exprimer avec des mots qu'elle atteint les plus hauts sommets.

Allez dans le premier atelier venu et amenez la conversation d'un ouvrier sur son travail. Si vous êtes capable d'apprécier et de comprendre ce qu'il fait, si vous réussissez à le faire sortir de son silence, vous verrez le pétillement significatif de ses yeux, expression d'un tréfonds où gisent des trésors ignorés. Dans une phrase courte et pleine de suc, il y aura parfois comme un éclair d'éloquence.

Si nous devons nous réjouir des efforts accomplis par le Valais dans le domaine de la formation professionnelle, c'est précisément parce que, actuellement, cette sorte de joie est surtout l'apanage de l'homme de métier. Pour qu'un plus grand nombre de travailleurs puissent y accéder en associant leur pensée au travail des mains, la loi fédérale récemment adoptée a prévu l'apprentissage des spécialisés.

Souhaitons que l'ouvrier en tire un double profit : sur le plan matériel d'abord, mais aussi et surtout sur le plan spirituel et moral. Au soir de ses journées, puisse-t-il, au moment où il enlèvera ses vêtements de travail, se sentir plus fier et plus heureux.

L'argent du salaire, il l'apporte à la maison une fois par mois ; l'or du bonheur, tous les soirs.

O. de Cry

LA CAGE INVISIBLE

De l'économie et des hommes
par Edgar Bavarel

L'observation des faits ne laisse place à aucun doute : le problème numéro un, en économie, est aujourd'hui celui de la production. Et pourtant, l'on continue à disputer avec une féroce âpreté sur les questions de répartition.

Ainsi, m'entretenant de ce thème l'un de ces tout derniers jours avec un homme jeune et intelligent, je lui tenais à peu près ces propos :

« *Autrefois, il était exact que les différences de répartition entre les hommes étaient choquantes. Les uns pouvaient en effet jouir d'une abondance insolente, dans de somptueuses demeures ornées de chefs-d'œuvre d'art et de mobilier ; tandis que les autres devaient se contenter d'un niveau de vie proche de la misère.*

» *Mais les choses ont changé, lorsque le progrès technique a rendu possible, grâce à des machines de plus en plus perfectionnées, la fabrication en masse de biens durables.*

» *Dès ce moment-là, ce sont les contingences d'équilibre de la production qui ont très nettement pris le pas sur toutes les autres considérations.*

» *Il s'agit donc de faire en sorte que le potentiel de production, c'est-à-dire les investissements de toute nature, les équipements, les appareillages, d'une part, et les agents humains, d'autre part, soient utilisés à plein.*

» *Qu'il n'y ait, en d'autres termes, pas de chômage.*

» *Ni des hommes.*

» *Ni des machines.*

» *Dans cette perspective, il apparaît clairement que la non-utilisation d'un certain pourcentage – même limité – du potentiel de production exerce sur la condition des travailleurs des conséquences infiniment plus dommageables qu'un calcul de rémunérations individuelles jugé inéquitable.*

» *Dès lors, une planification sérieuse, fondée sur une véritable concertation de l'ensemble des partenaires sociaux, offre infiniment plus d'intérêt pour les masses laborieuses que les tentatives de redistribution des fortunes ou les tendances à la réduction des salaires des grands managers.* »

Or, ces propos, pour réalistes qu'ils soient, sont non seulement tombés comme goutte d'eau dans le désert, mais ont suscité une cinglante réplique de mon interlocuteur : « *Rien de tout cela n'est vrai. Ces arguments sont exactement ceux que la « droite » française a utilisés lors de la dernière campagne électorale !* »

Et cela, sur un ton qui affirmait à l'évidence l'impossibilité d'un dialogue objectif.

Voilà bien le drame !

Le mot n'est pas trop fort si l'on veut se rappeler que l'enjeu de la partie n'est autre que la paix sociale elle-même.

Dès que l'on engage la discussion sur l'un ou l'autre des problèmes fondamentaux de l'économie, on se heurte à une barrière qui interdit le plus souvent tout espoir de se rencontrer.

Tout se passe comme si chacun des interlocuteurs – ou des groupes d'interlocuteurs – se trouvait enfermé dans une cage invisible qui les empêcherait irrémédiablement de s'entendre. Ou, plus exactement, comme si les mots employés n'avaient pas la même signification de part et d'autre.

En réalité, lorsque le mot « noir » est lancé dans l'une des cages, c'est « rouge » que les occupants de l'autre entendent. De même, « terre » devient « mer », ou « chaud », « froid ». Et ainsi de suite.

L'on a bien compris que l'instrument de la perception, qui est ainsi totalement faussé, ce n'est pas l'oreille matérielle, mais bien l'oreille immatérielle profonde.

Celle que l'on peut appeler l'oreille essentielle.

Et qui n'est pas l'oreille intellectuelle.

Mais l'oreille **affective.**

Ou émotionnelle.

Ou passionnelle.

Un organe très mal éduqué chez la quasi-totalité d'entre nous, comme nous le verrons la semaine prochaine.

AUJOURD'HUI, L'IRAN
Demain, l'Afrique du Sud?

« 1979, mort au shah ! », proclamait haineusement sur une pleine première page de début d'année le journal trotskiste *Socialist Challenge*. En véritable incitation au meurtre. Mais en montrant aussi jusqu'où peut aller une campagne d'agitation organisée par des fanatiques de diverses obédiences contre un chef d'Etat pro-occidental.

Comme le relève Hilaire du Berrier à propos de l'Iran dans son dernier *H du B Reports*, « aucun pays au monde, à l'exception peut-être du Chili et de l'Afrique du Sud, n'a été soumis à pareille fusillade haineuse d'invectives et de calomnies ».

Soutenue discrètement par l'URSS bien entendu. En novembre passé, un chroniqueur écrivait : « La position de l'Iran, grand pays pétrolier, occupant une situation stratégique privilégiée, est jugée d'une telle importance par l'Union soviétique que celle-ci travaille activement à sa déstabilisation. » Et à partir d'un grand quartier général installé à Khormaksar, dans le Sud-Yémen, base principale des activités soviétiques au Moyen-Orient.

Saper l'autorité du shah et de ses généraux, tel était déjà ainsi l'objectif poursuivi par l'URSS, aujourd'hui gagnante.

Toutefois, on ne saurait négliger le rôle extraordinaire joué par les Etats-Unis dans les récents événements. Il y a eu en particulier les pressions de Washington sur le shah pour qu'il quitte le pouvoir – en faveur du gouvernement de Chapour Bakhtiar et comme par hasard issu de l'opposition de gauche. On a observé à cet égard : « Le premier diplomate américain à avoir souhaité le départ du shah est M. George Ball, ancien sous-secrétaire d'Etat auprès des présidents Kennedy et Johnson. Il s'était fait connaître comme un partisan de la conciliation avec les Soviétiques, et comme une colombe dans le conflit vietnamien. Nommé conseiller spécial pour l'Iran, par M. Carter, en novembre dernier, il s'affirmait aussitôt comme un adversaire du shah. »

En fait, les désordres de ces mois passés en Iran ont commencé avec la venue à la Maison-Blanche de l'aveugle champion de « droits de l'homme », braqués comme une arme menaçante contre des pays pro-occidentaux, ce dont n'ont pas manqué de se servir agitateurs de gauche, fanatiques de sectes religieuses, libéraux à œillères et pseudo-démocrates progressistes.

Y a-t-il cependant, avec les désordres en Iran, un autre objectif poursuivi mais discrètement voilé ? Début janvier, à l'occasion du sommet de la Guadeloupe, le correspondant du *Telegraph* remarquait, à propos d'une rencontre très privée Callaghan - Carter : « On croit savoir que les deux dirigeants ont examiné la possibilité que la crise en Iran pourrait être utile pour faire pression sur l'Afrique du Sud afin qu'elle se serve de son influence sur la Rhodésie pour qu'elle accepte leurs conditions. L'Afrique du Sud est fortement dépendante du pétrole iranien. »

L'une de ces conditions majeures est l'établissement à Salisbury d'un pouvoir noir de type zambien ou tanzanien avec la participation des deux chefs terroristes du fameux front dit par dérision patriotique. Joshua Nkomo et Robert Mugabe. C'est à ce dernier, marxiste-léniniste convaincu et qui a annoncé vouloir raser toutes les villes de Rhodésie, que les dirigeants de Pékin s'apprêtent à accorder une aide massive – en armement et avec d'innombrables « conseillers ». De fait, des Chinois forment déjà des recrues pour l'organisation ZANU du dit Mugabe dans un camp de Tanzanie à laquelle a été précédemment livré un certain nombre de bombardiers Mig par Pékin (l'autre chef terroriste, Nkomo, du ZAPU, a surtout l'appui de l'URSS et de son satellite cubain).

Jusqu'ici, la Rhodésie, bien qu'abandonnée par un lâche et aveugle Ouest, a admirablement résisté, et avec succès, aux multiples agressions montées depuis la Zambie et le Mozambique par les terroristes du Front dit patriotique (un partenaire parfaitement valable aux yeux de l'absurde David Owen du Foreign Office à Londres). Mais le pourra-t-elle encore longtemps si le pétrole vient à lui manquer, et devant au surplus faire face à des attaques renouvelées avec l'entrée en jeu de la Chine rouge qui vient de recevoir la bénédiction diplomatique de M. Carter ?

Surtout que, comme le souligne l'éditorialiste de *To the Point*, plusieurs dirigeants de l'Ouest sont affligés d'un « bloc mental » quand il s'agit de reconnaître les méthodes ou les objectifs du marxisme dans le monde actuel. Ainsi, par contraste avec des militaires tels que le général Haig mettant en garde sur la défense de l'Europe compromise par l'administration Carter, « des politiciens à œillères idéalistes émettent souvent des plans tout à fait en dehors des réalités. Quand ils insistent sur des compromis sans espoir de succès, telle qu'une réconciliation des pro-communistes SWAPO et Patriotic Front avec des dirigeants démocratiques, en vue de former un gouvernement commun, nous savons qu'ils sont déjoués par les marxistes ».

Dernier cas flagrant de ce « bloc mental » : ce que les Américains eux-mêmes, en évoquant le « désastre iranien », en rendent responsable l'équipe Carter. Dans celle-ci se trouvent toutefois des soviétophiles qui, avec les travaillistes anglais, vont de toute évidence en profiter pour accentuer leur campagne contre les Blancs en Afrique australe.

Pierre Hofstetter

YITZHAK RABIN À GENÈVE
Israël - Egypte: paix inévitable

GENÈVE (ATS). – Je pense que le traité de paix entre Israël et l'Egypte sera signé d'ici la fin avril, a déclaré hier à Genève devant la presse l'ancien premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, qui est aujourd'hui membre travailliste du Parlement israélien. D'ailleurs, a-t-il affirmé, Israël et l'Egypte ont passé le point de non-retour sur la voie de la paix. Toutefois, un nouveau sommet entre le premier ministre israélien, le président Sadate et le président Carter sera certainement nécessaire pour mettre au point définitivement le traité.

Certaines difficultés restent à résoudre, mais il faut bien avoir présent à l'esprit que le conflit à résoudre est «très complexe et compliqué», a relevé M. Rabin. La récente mission de l'envoyé spécial du président Carter, M. Atherton, en Egypte et Israël, a permis, selon M. Rabin, de réaliser une «meilleure entente» entre les Etats-Unis et Israël. Il n'y a rien à changer au texte du traité israélo-égyptien, ni à ses annexes, négociés à Camp David et Blair House, mais il faut encore mettre au point des «lettres d'accompagnement» portant sur certains points, a indiqué l'ancien premier ministre.

Iran: analyse lucide et effrayante

Les événements en Iran pourraient, selon M. Rabin, avoir des effets «considérables» sur l'atmosphère au Proche-Orient et même au-delà de cette région. En présence du mouvement religieux fanatique qui s'y manifeste, on ne peut écarter la possibilité de voir se répéter ce qui s'est produit il y a quelques années en Libye et assister à une coopération entre leaders religieux et dirigeants soviétiques. Pour l'ancien premier ministre, l'Egypte et la Jordanie, et aussi l'Irak et la Syrie ne sont pas sans être préoccupés par cette montée de l'extrémisme religieux.

M. Rabin ne pense pas, toutefois, que les événements en Iran auront, tout au moins à court terme, un impact sur la solution des problèmes encore en suspens entre Israël et l'Egypte. En ce qui concerne l'approvisionnement d'Israël en pétrole iranien, M. Rabin a rappelé que selon un accord passé entre son pays et les Etats-Unis, ceux-ci se sont engagés en 1975 à fournir aux Israéliens, pendant cinq ans, la quantité de pétrole dont ils pourraient être privés en cas d'interruption des livraisons. Par ailleurs, après que sera signée la paix avec l'Egypte, celle-ci s'est déclarée prête à vendre à Israël la même quantité de pétrole que ce pays extrait actuellement au Sinaï.

Zurich : fermeture d'un salon de jeux

ZURICH ATS). – Des détectives de la police économique de Zurich ont ordonné la fermeture, dimanche soir, en présence du préfet de la ville, d'un salon de jeux sis à la Winterthourstrasse. Le club avait ouvert deux jours plus tôt. Au cours de l'action menée par les policiers, neuf personnes ont été surprises en train de jouer, en partie au poker. L'enjeu était cependant relativement modeste : il n'y avait sur la table que 600 francs.

Les neuf joueurs n'étaient pas encore connus de la police.

A l'écoute du monde
De grands événements

Le monde entier a été tenu en haleine par deux événements d'une immense portée. La visite du pape Jean Paul II au Mexique et le retour de l'ayatollah Khomeiny en Iran. Chacun de ces événements porte une grande signification pour la vie du monde contemporain. On ne peut pas encore pénétrer tout le sens et les intentions qu'ils comportent, moins encore peser les conséquences qu'ils entraîneront. Il n'est pas impossible cependant de dégager de ces faits historiques un esprit qui les rapproche l'un de l'autre.

Le pape est allé au Mexique pour ouvrir le synode latino-américain de Puebla. On attendait de lui qu'il donne une orientation décisive à l'évangélisation de l'Amérique du Sud ; qu'il précise la position de l'Eglise en face des situations sociales et politiques difficiles de ces pays ; qu'il redresse certaines tendances de la pastorale, portées à se commettre avec une action politique révolutionnaire, dans un désir de justice et de réformes sociales.

Il faut attendre les textes complets et précis des discours prononcés par le pape pour se faire une idée exacte des directives qu'il a données. Par les comptes rendus sommaires de la presse, il est clair que le pape a défendu les positions de l'Eglise de toujours. L'Eglise doit rester fidèle à sa mission essentielle qui est d'annoncer l'Evangile et de sauver les âmes. Ses prêtres ne sont pas des leaders politiques et des réformateurs sociaux. L'Eglise n'est pourtant pas indifférente aux conditions sociales, économiques et politiques. Elle dénonce toutes les injustices et toutes les exploitations de l'homme. Elle s'efforce de soulager toutes les misères. Mais elle ne doit pas pour cela provoquer des révolutions et s'engager directement dans les luttes politiques, économiques et sociales. Cette tâche appartient aux laïcs chrétiens. Elle est pour eux un devoir de conscience que l'Eglise rappelle et soutient.

Il n'est pas possible dès lors de tirer l'Eglise au service de n'importe quel faction ou parti politique. L'Eglise est pour tous. Elle doit montrer à tous avec le même amour le chemin de la vie éternelle, de la justice et de la charité.

L'enthousiasme indescriptible par lequel plus de 20 millions de Mexicains ont applaudi les paroles du pape montre que c'est cela que ce peuple de pauvres attendait du vicaire de Jésus-Christ.

De son côté, l'ayatollah Khomeiny est rentré dans son pays après quinze ans d'exil, sous les applaudissements de millions d'Iraniens. Il est venu pour établir une république islamique qui restaure les traditions religieuses de l'Islam, méconnues par le régime du shah.

Nous ne savons pas encore ce qui résultera des interventions de Khomeiny : une révolution sanglante ou un ordre islamique nouveau.

Pour nos conceptions chrétiennes, l'action du chef religieux musulman, conformes aux traditions de l'Islam, n'est pas facilement acceptable. Nous ne concevons pas que la religion puisse être mêlée directement à la politique. Nous avons le sentiment que cette mixture sera nuisible à l'Etat et à la religion.

Quoi qu'il en soit, la rentrée triomphale de Khomeiny a quelque chose de positif. Elle témoigne que l'on ne peut pas négliger impunément les valeurs religieuses dans la vie d'une nation.

Le triomphe du pape Jean Paul II au Mexique et l'accueil délirant réservé à l'ayatollah à Téhéran comportent une semblable signification. Ils indiquent, à leur manière très différente l'une de l'autre, que les hommes de tous les pays et de toutes les conditions ne peuvent pas se passer de spirituel et de religion.

Face à ces événements d'une très haute portée spirituelle, la visite du ministre chinois Deng Xiaoping à Washington n'a pas le même retentissement. Si importante qu'elle soit au point de vue des relations internationales, elle se situe principalement sur un plan matériel et commercial. Elle pourrait revêtir une signification bien plus profonde, si elle laissait entrevoir une ouverture du communisme chinois sur des conceptions plus équilibrées et plus humaines.

I. D.

● **SAINT-SÉBASTIEN (ATS/AFP). – Le groupe politico-militaire de l'ETA a revendiqué hier, dans un appel téléphonique à « Radio Popular » à Saint-Sébastien, l'attentat commis plus tôt dans la journée contre M. Georges Rouzier, directeur de l'usine Michelin, à Lasarte. M. Rouzier avait été enlevé dans son bureau, blessé d'une balle à la jambe « à titre d'avertissement ».**

● NAPLES (ATS/Reuter). – Les habitants du vieux Naples ont commencé hier à répandre des désinfectants dans les ruelles de la ville après la mort, dans la nuit, d'un enfant de 23 mois, victime de la mystérieuse « maladie des pauvres ».

Celle-ci, qui se manifeste par une forte poussée de fièvre, a déjà emporté 58 enfants.

● **TEL AVIV (ATS/AFP). – De source militaire israélienne informée, on a catégoriquement démenti, hier, les informations en provenance de Beyrouth, faisant état d'un bombardement de l'artillerie israélienne sur la région de Nabatieh, au Sud-Liban, dans la nuit de dimanche à lundi.**

Sierre

Pharmacie de service. Y– Pharmacie Cina, tél. 55 64 40.
Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
– Service social pour handicapés (AVHPM)
– Service psycho-social
– Ligue valaisanne contre les toxicomanies
– Office cantonal des mineurs
– Ligue valaisanne contre le rhumatisme
– Caritas Valais
– Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Ambulance. – SAT, tél. 556363.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.
Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.
Grône Samaritains. – Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.
Pompes funèbres. – Jean Amoos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.
Groupe AA. – Chippis, tél. 557681.
A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. – Tél. 551964 – Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Centre de loisirs et culture Asiec. – Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. – Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.
Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, tél. 027/311269.
Bibliothèque Asiec. – Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

Sion

Médecin de garde. – Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service
Lundi et mardi, Magnin, tél. 221579.
Mercredi et jeudi, Fasmeyer, tél. 221659.
Vendredi, Zimmermann, tél. 221036 et 224168.
Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.
Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. – Téléphoner au numéro 111.
Hôpital régional. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.
District d'Hérens-Conthey:
Pharmacie de garde, Ardon. – Mme Mireille Turci, 86 11 64.
Patinoire. – 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, public.
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 212191.
Dépannage électricité et carburation. – 24 heures sur 24, tél. 225716.
Auto-secours sédunois. – 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage Ouest. Sion. jour: 228143.
Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 382363 et 863450.
Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Vœffray, tél. 222830.
Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. – Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. – Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Service d'aides familiales. – Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 228622 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. – Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. – Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.
Baby-sitters. – Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.
Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée – Bassin de 17 m × 7 m.
Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.
Dancing le Galion. – Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.
Nendaz-Station. – Discothèque scotch-bar Lapin Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.
Consommateur-information. – Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Musée des costumes - Vivarium. – Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
CSFA. – 4 et 11 février, course à skis. Renseignements et inscriptions au stamm.
Permanence Association des parents de Sion et environs. – L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.
CSFA. – 11 février, course à peaux de phoque. Inscriptions et renseignements au 216121 ou 223052 (M. Germanier) jusqu'au mercredi 7 février 1979. – A Pâques, Haute-Route. Inscriptions et renseignements au 233145 (E. Lambiel) jusqu'au mercredi 7 février 1979.

Martigny

Pharmacie de service. – Téléphoner au N° 111
Médecin de service. – Appeler le numéro 111.
Hôpital. – Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Ambulance officielle. – Tél. 22413 et 21552.
Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.
Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 28, tél. 26680.
Dépannage jour et nuit. – ACS Martigny, téléphone 026/23232.
Dépannage et accidents. – Garage des Nations, par Frassa Transports, 24343.
Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures
Patinoire. – 8 h., écoles; 17 h., novices; 19 h., HCM; 20 h. 30, patinage.
Groupe alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.
AA. Martigny. – Urgence, tél. 21155 et 54461.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 36217.
Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 36212.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.
Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 37339.
Exercices: 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. – Hospice Saint-Jacques, tél. 37333.

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie du Crochetan, tél. 41544.
Médecin. – Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.
Samaritains. – Matériel de secours, tél. 41454 et 42330.
Ambulance. – Tél. 46262.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le 111.
Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.
Dancing Treize Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.
CIRENAC. – Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 46611.
Dépannage. – Téléphone jour et nuit: 44337.
Bar Le Corso. – Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. – Tél. 44410, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. – Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 41832; Jean, tél. 41339.

Viège

Pharmacie de service. – Pharmacie Anthamatten, tél. 462233.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. – Pharmacie G. Meyer, Brigue, 231160.
Alcooliques anonymes. – Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 234353, 236246 et 238042. Naters, tél. 231261.
Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 237337.
Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Je crois que la vie d'un homme est plus importante qu'un chef-d'œuvre, je crois qu'un homme vaut plus qu'une cathédrale. Joseph Delteil

Un menu

Crudités
Pot-au-feu
Tutti-frutti au fromage blanc

Le plat du jour

Tutti-frutti au fromage blanc
Préparation: 20 minutes. Cuisson: 5 minutes.

Pour six personnes: 200 g de fruits confits, 50 g de raisins secs, 3 cuillerées à soupe de kirsch, 500 g de fromage frais, 1 dl de lait, 1,5 dl de crème, 100 g de sucre glace, 1 sachet de sucre vanillé. Décor: 50 g d'amandes effilées, 50 g de sucre glace.

Couper les fruits confits en petits morceaux. Laver les raisins secs. Faire macérer ces fruits dans le kirsch pendant au moins une heure. Battre le fromage blanc avec la crème, le lait, le sucre glace et le sucre vanillé. Incorporer les fruits confits. Répartir dans des coupes individuelles. Faire blondir à four doux les mandes effilées, les mélanger au sucre glace. Parsemer ces amandes à la surface des coupes. Tenir en réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Votre maison

Comment entretenir la moquette?

Contre la poussière: un moquette s'entretient facilement si l'on tient compte des trois conseils suivants:
– un tapis neuf se «rode»; pendant les premières semaines utilisez exclusivement un balai de paille de riz. Balayez légèrement pour éliminer la bourre normale au début;
– entretien quotidien: il peut se faire à l'aide d'un simple balai mécanique;
– entretien hebdomadaire: à l'aide d'un aspirateur équipé du suceur spécial pour tapis ou d'un aspirateur-batteur.

Contre les taches: une tache sur une moquette n'est pas forcément une catastrophe. Il existe dans le commerce des trousses et des produits de nettoyage tout préparés pour l'entretien. Une série de solutions pour les dégâts les plus courants a été mise au point avec les méthodes appropriées.

Si votre moquette a été tachée de:
– boue: une solution légèrement ammoniacale (1 cuillerée par litre d'eau); laisser sécher la boue puis brosser. Ensuite, frotter avec la solution;
– bougie: alcool. Attendre l'évaporation. Tapoter la tache pour la briser. Brosser et aspirer.
– boissons alcooliques: une solution d'eau et d'alcool, appliquer largement sur la tache;
– café et thé: un mélange d'alcool et de vinaigre blanc par moitié, imbiber l'endroit taché, puis éponger doucement;
– sang: vinaigre blanc pur. Si le sang est frais, pomper puis utiliser le vinaigre; si le sang est sec, casser et brosser la tache;
– peinture: térébenthine et poudre absorbante; enlever d'abord le maximum de peinture, utiliser ensuite la térébenthine pure puis la poudre absorbante. Laisser sécher et aspirer;
– urine: vinaigre blanc pur. Intervenir immédiatement si possible. Eponger d'abord au maximum, puis utiliser le vinaigre.

Nous répondons à plusieurs mamans

A quel âge faut-il commencer l'initiation musicale d'un enfant ?

Le plus tôt possible; dès la naissance, les bébés sont sensibles aux voix, aux sons et les petites chansons que vous faites entendre à votre bébé, ou les disques de musique classique que vous mettez en sourdine pour l'endormir, lui forment l'oreille. La musique volontairement dissonnante a d'autres effets et les psychologues ne la conseillent pas. Si votre enfant est doué, faites-lui prendre des cours dès que possible, achetez-lui une flûte ou un pipeau et dites-vous bien que malgré la radio et les électrophones, il y a de plus en plus d'enfants qui souhaitent faire de la musique d'amateurs, et que c'est un loisir irremplaçable.

Dr CLAUDETTE

La tendance sur les marchés européens

PARIS: affaiblie.
Tous les compartiments se sont généralement effrités, dans un marché maussade.
FRANCFORT: meilleure.
Durant une bourse plus active, les cours se sont modérément raffermis au fil de la séance.
AMSTERDAM: affaiblie.
Dans le sillage de Wall Street, la baisse a été de règle sur un large front.
BRUXELLES: irrégulière.
Seuls Asturienne, Union minière et quelques valeurs isolées ont fait preuve de fermeté.
MILAN: affaiblie.
Sous la pression des prises de bénéfice, toutes les valeurs industrielles se sont repliées.
LONDRES: en baisse.
Dans un volume d'affaires peu importante, tous les secteurs se sont inclinés.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	177
dont traités	129
en hausse	14
en baisse	97
inchangés	18
cours payés	452
Tendance générale	plus faible
bancaires	plus faibles
financières	plus faibles
assurances	plus faibles
industrielles	plus faibles
chimiques	plus faibles
obligations suisses	plus faibles
obligations étrangères	alourdies

Le marché zurichois a ouvert ses portes aujourd'hui lundi sur un ton nettement plus faible. Le recul du cours de la devise américaine en cours de séance ainsi que la publication de l'indice en hausse des prix à la consommation ont influencé négativement la formation des cours. Les nombreux dégagements ont eu raison de la stabilité du marché. Chez les bancaires, les cours fléchissent sous la conduite des UBS porteur et SBS porteur. Les Forbo A, Interfood, Mövenpick porteur et Oerlikon-Bührle sont les perdantes du secteur des financières. Les titres du groupe des assurances sont aussi échangés à des prix en baisse. Aux industrielles, les valeurs à caractère international n'échappent pas à cette tendance négative et subissent des pressions sur le cours. C'est le cas plus particulièrement des BBC, Ciba-Geigy et de la Nestlé porteur.

Aux étrangères, les certificats américains évoluent en dessous de la parité de 1 fr. 70 pour un dollar. Les autres valeurs étrangères sont à peine soutenues.

CHANGE – BILLETS

France	38.50	40.50
Angleterre	3.20	3.50
USA	1.65	1.75
Belgique	5.50	5.80
Hollande	83.—	85.—
Italie	19.—	21.—
Allemagne	90.—	92.—
Autriche	12.20	12.60
Espagne	2.20	2.50
Grèce	3.75	4.75
Canada	1.37	1.47
Suède	37.—	40.—
Portugal	3.—	4.—
Yougoslavie	7.75	9.—

PRIX DE L'OR

Lingot	12 575.—	12 700.—
Plaquette (100 g)	1 250.—	1 250.—
Vreneli	105.—	115.—
Napoléon	100.—	110.—
Souverain (Elisabeth)	100.—	110.—
20 dollars or	500.—	525.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	2.2.79	5.2.79
Brigue-Viège-Zermatt	97 d	98
Gornergratbahn	925 d	925 d
Swissair port.	845	840
Swissair nom.	810	805
UBS	3315	3265
SBS	399	390
Crédit Suisse	2360	2345
BPS	2040	2030
Elektrowatt	1990	1975
Holderbank port.	538	528
Interfood port.	4375	4250
Inter-Pan	50 d	50
Motor-Columbus	775	775
Oerlikon-Bührle	705	2625
Cie Réassurances port.	5325	5200
Winterthur-Ass. port.	2470	2430
Zurich-Ass. port.	12300	12200
Brown, Boveri port.	1780	1750
Ciba-Geigy port.	1290	1275
Ciba-Geigy nom.	698	693
Fischer port.	650	640
Jelmoli	1485	1485
Héro	3030	3025
Landis & Gyr	1140	1130
Losinger	690 d	690 d
Globus port.	2450	2450
Nestlé port.	3595	3550
Nestlé nom.	2430	2420
Sandoz port.	4150	4150
Sandoz nom.	1975	1975
Alusuisse port.	1355	1340
Alusuisse nom.	568	560
Sulzer nom.	2620	2610
Allemagne		
AEG	63.5	62.75
BASF	121.5	122
Bayer	122	122.5
Demag	—	—
Daimler-Benz	289.5	289
Commerzbank	191.5	191
Deutsche Bank	260	260.5
Dresdner Bank	205.5	206
Hoechst	120	120.5
Siemens	240.5	239.5
VW	222	220.5
USA et Canada		
Alcan Alumin.	61.25	58.5
Amax	87	85.75
Beatrice Foods	40	39.25
Burroughs	120	117
Caterpillar	103 d	102.5
Dow Chemical	45.5	43.75
Mobil Oil	123	121.5

Divers	2.2.79	5.2.79
AKZO	25	24.5
Bull	23.25	22.75
Courtaulds	3.7 d	3.7 d
de Beers port.	11.75	12
ICI	12	11.75 d
Péchiney	30.5	30
Philips	20	19.75
Royal Dutch	107.5	105.5
Unilever	104.5	103.5
Hoogovens	27	26.5

Bourses européennes		2.2.79	5.2.79
Air Liquide		394	392
Au Printemps		130.5	128.5
Rhône-Poulenc		113	110.1
Saint-Gobain		147	146.3
Finsider	Lit.	174	172.5
Mentedison		191.5	187
Olivetti priv.		1205	1183
Pirelli		891	880
Karstadt	DM	332	331
Gevaert	FB	1408	1372

Fonds de placement (hors cote)	Demande	Offre
America Valor	308	318
Anfos 1	161	163
Anfos 2	142	143
Foncipars 1	2300	—
Foncipars 2	1300	—
Intervalor	47.5	48.5
Japan Portfolio	388	398
Swissfonds 1	495	505
Swissvalor	237	239
Unversal Bond	65.75	66.75
Universal Fund	71.5	72.5
AMCA	19.25	19.75
Bond Invest	59	59.5
Canac	60.5	62
Espac	89	—
Eurit	113.5	114.5
Fonsa	100	100.5
Germac	90	92
Globinvest	52	52.5
Helvetinvest	108.5	109
Pacific-Invest	73.5	73.75
Safit	125	127
Sima	209	210
Canada-Immobil	570	590
Canasec	368	380

BOURSE DE NEW YORK

	2.2.79	5.2.79
Alcan	34 7/8	34 1/8
Burrough	69 3/8	68 1/8
Chessie System	27 1/2	27 3/8
Chrysler	10 1/4	9 7/8
Coca-Cola	43 7/8	43 1/4
Conti Oil	29 7/8	28 7/8
Corning Glas	54 1–4	53 1/8
Dow Chemical	26	25 7/8
Dupont	133 1/2	131 5/8
Kodak	61 1/8	60
Exxon	51	49 1/8
Ford	41	40 5/8
General Electric	47 7/8	47
General Foods	35 1/4	34 7/8
General Motors	56 1/4	55 3/4
General Tel. & Tel.	30	29 5/8
Goodyear	17 5/8	17 3/8
Honeywell	68 1/2	68 3/8
Inco	17 5/8	18
IBM	308	305 3/4
Paper	40 1/8	39 7/8
ITT	28 7/8	28 1/2
Kenecott	22 7/8	23 1/4
Lilly Elly	49 3/4	47 3/4
Litton	19 3/4	18 7/8
Minnesota	61 7/8	61 1/8
Distillers	20 1/2	19 3/8
NCR	65 3/4	65
Pepsico	24 5/8	24
Procter	84 1/8	84
Rockwell	37 1/8	38
Sperry Rand	46 1/2	45 1/8
Uniroyal	7 1/4	7
US Steel	24 3/4	23 3/4
United	39 1/4	38 1/8
Woolworth	20 1/4	19 7/8
Xerox	57	56 5/8
Zenith Radio	13 7/8	13 1/2

Utilities	103.96	(– 0.30)
Transport	209.53	(– 3.90)
Dow Jones	823.97	(–10.66)

Crédit Suisse Bonds	59.5	61
Crédit Suisse Intern.	52.75	54
Energie-Valor	66	68
Swissimmobil 61	1270	—
Ussec	380	395
Automation-Fonds	58	59
Eurac	248	250
Intermobilfonds	61.5	62.5
Pharmafonds	108.5	109.5
Poly-Bond int.	65.5	66.5
Siat 63	1380	1400
Valca	68.5	70.5

CINEMAS

SIERRE — **Bourg** — Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans
Grand prix du festival de Paris du film fantastique
SOUDAIN... LES MONSTRES!
Un film de terreur d'une cruauté encore jamais vue au cinéma. Spectateurs sensibles s'abstenir.

SIERRE — **Casino** — Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 – 14 ans
John Travolta, Olivia Newton-John
GREASE
C'est sympa !

MONTANA — **Le Casino** — Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 17 h. – 7 ans
ASTÉRIX LE GAULOIS
Soirée à 21 h. – 18 ans
LA PROF DONNE DES LEÇONS PARTICULIÈRES
Edwige Fenech la prof séduite par son élève

CRANS — **Le Cristal** — Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 h. et soirée à 21 h. – 12 ans et nocturne à 23 h. – 18 ans
PAIR ET IMPAIR
Bud Spencer, Terence Hill
Deux superflambeurs

HAUTE-NENDAZ — **Cinalpin**

Matinée pour enfants à 17 h. – 7 ans
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON
Soirée à 21 h. – 12 ans
LES GRANDES VACANCES
De Funès, champion du rire

SION — **Arlequin** — Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 – 14 ans
LA CARAPATE
Un film de Gérard Oury

SION — **Capitole** — Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE
Un film de Jean Beaudin

SION — **Lux** — Tél. 027 22 15 45

RELACHE

ARDON — **Cinéma** — Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELÂCHE
Vendredi, samedi
LES ROUTES DU SUD
16 ans

FULLY — **Michel**

Aujourd'hui: RELÂCHE
Jeudi et vendredi à 20 h. 30 – 16 ans
Kirk Douglas est un pirate dans
SCALAWAG, LE TRÉSOR DE BOX CANYON

MARTIGNY — **Corso** — Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 – 16 ans
Kirk Douglas est un pirate dans
SCALAWAG, LE TRÉSOR DE BOX CANYON
Dès mercredi à 20 h. 30 – 18 ans
Sylvia Kristel (*Emmanuelle*) dans
LA MARGE

MARTIGNY — **Etoile** — Tél. 026 2 21 54

Ce soir mardi à 20 h. 30 et demain mercredi à 14 h. 30 et 20 h. 30 – 12 ans
La grande course du rire !!!
LES CRAKS
Avec Bourvil et Robert Hirsch
Dès jeudi 8 à 20 h. 30 – 14 ans
En grande première suisse, en même temps que Paris et Genève et avant Lausanne
Le dernier né de la série des *Gendarme*
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
Avec Louis de Funès et Michel Galabru et toute la célèbre équipe
Du rire garanti à 100%

ST-MAURICE — **Zoom** — Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELÂCHE
Demain mercredi à 20 h. 30 – 16 ans
Film d'art et d'essai
SONATE D'AUTOMNE

MONTHEY — **Monthéolo** — Tél. 025 4 22 60

Connaissance du monde
Dès demain soir à 20 h. 30 – 14 ans
MORT SUR LE NIL
Avec Peter Ustinov dans le rôle d'Hercule Poirot

MONTHEY — **Plaza** — Tél. 025 4 22 90

Dès ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Romy Schneider est extraordinaire dans
UNE HISTOIRE SIMPLE
Le dernier film de Claude Sautet

BEX — **Rex**

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans révolus
Superosé! Nouveau!
LUXURE
Strictement pour adultes avertis

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET Cie, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.39	7.97
Chemical Fund	D	7.30	7.98
Technology Fund	D	8.51	9.30
Europafonds	DM	25.40	26.70
Unifonds	DM	17.50	18.40
Unirenta	DM	38.35	39.60
Unispecial 1	DM	60.95	64.10
Crossbow Fund	FS	3.92	4.02
CSF-Fund	FS	16.40	16.75
Intern. Tech. Fund	D	8.71	8.85

LOTERIE A NUMEROS

Liste des gains du concours N° 5 :

2 g. avec 6 nos	Fr. 226 332.65
7 g. avec 5 nos + n° c.	14 285.70
167 g. avec 5 nos	2 710.55
7 984 g. avec 4 nos	56.70
105 161 g. avec 3 nos	4.—

Votre journal

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

40 000 exemplaires

POUR TOUTES VOS ANNONCES

Dans toute la mesure du possible, nous vous invitons à nous transmettre vos annonces par écrit. Vous éviterez ainsi des erreurs toujours fâcheuses tout en ayant la garantie d'une exécution irréprochable de vos désirs.

Nous vous en sommes d'avance reconnaissants.

Vos dévoués
PUBLICITAS-VALAIS

L'amour c'est...

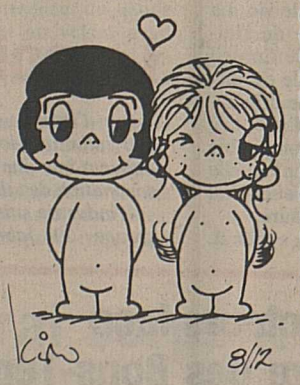

... savoir que son clin d'œil n'est que pour vous.

TM Reg. U.S. Pat. Off—all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

SIDÉRÉS PAR L'ÉTRANGE DÉCOR, LES VISITEURS TRAVERSENT UNE VILLE FANTÔME QUI SEMBLE S'ÊTRE FIGÉE DANS UNE HEURE D'UN LOINTAIN PASSÉ...

TÉLÉVISION

Suisse romande

9.25 Ski alpin
Slalom géant dames (1re manche). En Eurovision de Berchtesgaden.
11.55 Ski alpin
Slalom géant dames (2e manche).
14.25 Point de mire
14.35 Télévision éducative
TV-scopie: Variations sur une image.
15.00 TV–Contacts
15.00 Alcoolisme: quels remèdes?
(Reprise de «Ouvertures» du 14.1.75)
16.00 Débat avec Michel Drach et Marie-José Nat et les critiques
(Extrait de «Spécial-cinéma» du 20.9.77)
16.15 Cross Country à Glasgow - Championnats du monde 1978
(Reprise du 26.4.78)
17.00 Maîtrise et liberté ou le ski acrobatique
17.30 Téléjournal
17.35 La récré du mardi
– Basi, Virgule et Pécora
– La main à la pâte
– Basi, Virgule et Pécora
– Quoi de nouveau sous le soleil?
– Chantez avec nous: Boris et Natacha.
18.10 Courrier romand
18.35 Pour les petits
Aglaé et Sidonie
18.40 Système D
Le jeu des incollables
19.00 Un jour, une heure
1re partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2e partie
20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables.
20.20 Spécial-Cinéma
20.20 Lumière
Un film de Jeanne Moreau.
22.00 Gros plan sur Jeanne Moreau
22.35 L'actualité cinématographique cantonale
22.50 Téléjournal
23.00 Hockey sur glace.

Suisse alémanique

9.10–11.25 TV scolaire
Le conflit au Proche-Orient (3) 10.25 L'Islande (2)
11.30 Ski alpin
Slalom géant dames, 1re manche, à Berchtesgaden
11.55–13.00 env. Ski alpin
Voir TV romande
15.00–16.50 Da capo
● Uli der Knecht, film suisse de Franz Schnyder, d'après Jeremias Gotthelf (1954)
17.00 Pour les petits
17.30 Télévision scolaire
Le conflit au Proche-Orient (4)
18.00 Gastronomie
18.15 Introduction à la statistique (6)
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Bodeständigi Choscht
Rendez-vous folklorique
19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.15 Votations fédérales
Intervention du conseiller fédéral Kurt Furgler
20.25 CH magazine
21.15 Shérif Cade
Départ pour Los Angeles
Série
22.00 Téléjournal

Suisse italienne

9.00–10.00 TV scolaire
Cycle d'histoire: c'était hier. 2. Adieu colonies
10.15–11.15 TV scolaire
11.30–13.00 env. Ski alpin
Slalom spécial dames, 1re manche, 2e manche à Berchtesgaden
17.50 Téléjournal
17.55 Pour les tout-petits
18.00 Pour les petits
C'est toi qui racontes.
1. Vainqueurs et prix
18.30 Plem-Plem Brothers
18.50 Téléjournal
19.05 Retour en France
Cours de français (20)
19.35 Le monde où nous vivons
Merveilles du monde animal: 4. Les migrations
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Votations fédérales
Intervention du conseiller fédéral Pierre Aubert
20.55 ■ Films suisses du passé
1940: **Les lettres d'amour perdues,** film de L. Lindtberg, avec A. Blanc, P. Hubschmid
22.25 Troisième page
Les pillards: le vase brûlant
23.15 Téléjournal
23.25–24.00 Mardi-sports

France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.45 Le regard des femmes
13.50 Etre à la une. 14.05 CNDP. 14.25 Variétés. 14.30 Mardi guide. 14.50 Variétés. 14.55 Le regard des femmes sur la société 15.55 Chant et contre-chant. 16.20 La voix au chapitre. 16.40 Variétés. 16.45 Cuisine. 17.00 Le rendez-vous en noir (6 et fin) 17.55 Variétés
18.00 A la bonne heure
18.29 1, rue Sésame
18.57 L'étang de la Breure (13)
Feuilleton de Claude Grinberg, avec: Marianik Revillon, Jean-François Calvé, François Devienne, Huguette Faget, etc.
19.12 Une minute pour les femmes
Faites-vous faire une carte d'identité
19.20 Actualités régionales
19.44 C'est arrivé un jour
Cet âge est sans pitié: un professeur martyrisé par ses élèves
20.00 TF1 actualités
20.35 Des paysans
1. Les racines
21.33 Arouapéka
Variétés avec: Les Frères Ennemis, Alice Dona, Adamo, Hervé Vilard, etc.
22.25 Questionnaire
23.25 TF1 actualités

Antenne 2

11.30 Ski alpin
Slalom géant dames à Berchtesgaden
12.03 Quoi de neuf?
12.15 Les compagnons de Jéhu
Feuilleton de Michel Drach
2. La charteuse. Avec: Yves Lefebvre, Michaël Munzer, etc.
12.45 A2 première édition
13.20 Page magazine
13.35 Magazine régional
13.50 Une Suédoise à Paris (2)
14.03 Aujourd'hui madame
15.00 CNDP
17.25 Fenêtre sur...
Les livres et l'Histoire
17.55 Récré A2
18.35 C'est la vie
2. L'handicapé dans sa famille: les problèmes
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal de l'A2
Les dossiers de l'écran:
20.40 Si vous écoutiez les enfants
Un récit de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier
23.30 Journal de l'A2

France Régions 3

18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
Album de la France: le Cantal
19.55 Il était une fois l'homme
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La perle noire
Un film de Richard Thorpe
Avec: Robert Taylor, Stewart Granger, Ann Blyth, etc.
22.00 Soir 3

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. – 15.40 Téléjournal. 15.45 Images d'Alsace. 16.30 Pour les enfants. 17.20 Ski alpin, slalom géant dames. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Peintres du lundi. 21.00 Monitor. 21.45 Detektiv Rockford: Anruf genügt, série. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Insterburg & Cie. 23.45 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. – 16.30 Mosaïque. 17.00 Téléjournal. 17.10 Enfants du monde. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Tom & Jerry. 19.00 Téléjournal. 19.30 Zwischen zwei Feuern, film. 21.00 Téléjournal. 21.20 Le salaire de la ménagère. 22.00 Courts métrages internationaux. 22.456 Gidon Kremer, violoniste. 23.45 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. – 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekolleg I 19.00 Bonjour la France. 20.05 Bonsoir de Mayence. 21.20 Mit eisernen Fäusten, film. 23.00 Informations.

Autriche 1

AUTRICHE 1. – 9.25-11.00 Ski alpin. 11.00 Anglais. 11.25 Télévision scolaire. 11.55-13.00 Ski alpin. 16.30 Ski alpin, slalom géant dames. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 A voir et à revoir. 18.00 Le monde des animaux. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Steckbrief, jeu. 20.15 Humour, avec Lucille Ball. 21.10 Neil Diamond. 21.55 Informations. 22.00-23.15 Télésports.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55
6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.20 Top-secret
6.30 Top-régions
6.40 Quelqu'un
6.50 Top-sports
7.20 Top-enfants
7.32 Billet d'actualité
7.45 Echanges
8.05 Revue de la presse romande
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.35 A propos
par Catherine Michel
8.45 Top à Antoine Livio
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
10.30 Avec Jacques-Edouard Berger
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz
12.15 Mardi les gars
par Emile Gardaz et Michel Dénériaz
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 La petite affiche
par Janry Varnel
14.00 Arrêt des émissions en modulation de fréquence pour mesures de lignes jusqu'à 16.00, et suite du programme sur Sottens (OM)
14.05 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel
16.05 Feuilleton
Atlantide II (2)
de Gérald Lucas
16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 En questions
par Jacques Bofford
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.00 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualité-magazine
19.20 Radio-actif
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes
20.05 Aux avant-scènes radiophoniques
Les quatre saisons
d'Arnold Wesker
Avec: M. Cassagne, D. Devillers, G. Thibault
22.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
L. Bernstein, R. Schumann
G. Cassado, P.-G. Sandoni
C. Debussy, G. Rossini
G.-F. Malipiero
L. van Beethoven
J. Haydn
9.00 Journal à une voix
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'italien
9.20 Domaine italien
9.30 La Suisse et l'éducation
Un magazine de Jacques Zanetta
10.00 L'école des parents vous propose:
...Après le divorce
11.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
F.-Th. Fröhlich, F. Hegar
J. Raff
12.00 (s) Stéréo-balade
par Eric Brooke
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
13.15 (s) Vient de paraître
par Demètre Ioakimidis
C. Saint-Saëns
O. Respighi
14.00 Réalités
par Véra Florence
15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
G. Fauré, F. Mendelssohn
N. von Reznicek
W.-A. Mozart, R. Wagner
G. Verdi
M. Moussorgsky
17.00 (s) Hot line
Tout sur le rock, le folk, le blues et le jazz
17.00 Rock line
par Gérard Suter et Bruno Durring
18.00 Jazz line
Les grandes époques du JATP, par Bruno Durring
Les archives du jazz, par Eric Brooke
18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes
par G. Valbert et Y. Court
20.00 (s) Musique... au pluriel
Les chemins de l'opéra
Tristan und Isolde
Texte et musique de R. Wagner
Duo d'amour de l'acte II
Avec J. Vickers, H. Dernesch, C. Ludwig etc.
20.30 Stéréo-hebdo
Le magazine du son, par J.-Cl. Gigon
21.00 A l'écoute du temps présent
par Istvan Zelenka
Byungki Hwang
Kyoung-Wha Yi
Kaudo Môri
L. Nono
22.00 Le temps de créer
Ce soir: idées
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 22.00, 23.00
6.05 Bonjour
8.05 Notabene
10.00 Agenda
12.00 Sport
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
Informations et musique
14.05 Pages de Gréty, Verdi, Donizetti, Wagner, Berlioz J. Strauss
15.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui
16.05 En personne
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Théâtre
20.20 Musique champêtre
21.30 Vitrine 79
22.05 Musique légère
22.30 Championnat de hockey sur glace
23.05-24.00 Aimez-vous Jazz?

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
6.00 Musique et informations
8.45 Radioscolaire
9.00 Radio-matin
11.50 Programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chansons à mi-voix
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 Cinéma et théâtre
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Troisième page
20.30 Disco-mix
23.05-24.00 Nocturne musical

météo

Tant qu'il y a de l'espoir...

Nord des Alpes, Valais, Grisons: d'abord très nuageux ou couvert et encore quelques précipitations (neige dès 1200 m), puis amélioration et éclaircies régionales. Température: 3 à 7 degrés cet après-midi. En montagne, le vent faiblira en s'orientant au secteur nord.

Evolution pour demain et jeudi: au nord: instable.

A Sion hier à 13 heures: couvert, pluie, 2 degrés. 0 au Säntis, 4 à Berne, 5 à Zurich, 6 à Locarno, 7 à Genève, 8 à Bâle, –1 à Amsterdam, 12 à Nice, 14 à Rome et Barcelone.

Les précipitations moyennes à Sion (de 483 m aux Iles à 789 m au sommet du Montorge): de janvier à décembre: 53, 48, 40, 37, 40, 48, 50, 65, 47, 48, 54, 62, année 592 mm. Pluies assez régulièrement réparties sur toute l'année. Faible maxima en août et décembre. Entre 7 et 10 jours de pluie par mois en moyenne.

Votations fédérales et cantonales du 18 février 1979

Libres opinions

ÉNERGIE NUCLÉAIRE
DE L'HUMAIN À L'ATOME

Rappelons d'abord le sens originel du terme énergique : «Tout ce qui est travail, qui provient du travail, qui produit du travail».

Bien avant l'homme, l'énergie a créé le monde. Dès son apparition l'homme a produit de l'énergie, car celle-ci est la définition même de la vie. Donc, l'énergie entretient l'homme et la survie de ce dernier dépend, entre autres, pour une grande part, de son ravitaillement énergétique.

En effet, pour se maintenir en vie «l'humain industrialisé» doit sans cesse consommer quelque 730 000 calories alimentaires par année, et pour ce faire, consacrer 20 % environ de ses revenus, ce qui correspond malgré tout au vingtième de sa vie active. Il existe pourtant des dangers certains, tels «l'empoisonnement alimentaire», surconsommation. Mais l'humain dans ce cas directement concerné, que ces dangers réels sont totalement insignifiants par rapport au besoin vital de son autoapprovisionnement. Les faits nous démontrent tristement que la cause principale des plus grands malheurs de l'homme est bien la sous-production, notamment dans les pays du tiers monde, de cette trop importante énergie alimentaire.

Cet exemple traduit, dans ses grands principes, la «philosophie énergétique» que l'homme raisonnable essaie d'élaborer : de tous les dangers, il choisit le moins grave! Son but essentiel : s'accroître harmonieusement, physiquement et intellectuellement !

Or, le même système de développement s'applique corollairement à l'économie. Car il est indispensable que l'économie s'accroisse. En effet, très schématiquement, l'augmentation de la production, par conséquence de la consommation, aurait comme écho, l'augmentation de notre niveau de vie. Pour effectuer cette explosion de la croissance, il nous faut évidemment beaucoup d'énergie. Certes, le génie humain, après avoir utilisé sa propre force, puis en s'aidant d'animaux domestiques, a su découvrir les richesses diversifiées des différents éléments de la nature pour produire de l'énergie. Seulement, rendons-nous à l'évidence, ces énergies ne suffiront plus à rassasier l'appétit pantagruélique de l'économie moderne. Il faut donc l'alimenter au moyen de nouvelles calories, supervitaminées. Pour ce faire, les savants s'arrêtent, unanimes, sur un matériau qui, enrichi, nous procurera une quantité impressionnante d'énergie : l'uranium, minerai indispensable pour l'exploitation d'une centrale nucléaire.

Malheureusement, certains esprits éprouvent une angoisse tenace, pouvant s'expliquer par la peur compréhensible que tout humain contracte devant quelque chose d'inconnu et de terriblement puissant. Ils préfèrent donc s'en passer en essayant de survivre par d'autres moyens, d'avance condamné, plutôt que de prendre un risque infinitésimal, théoriquement inexistant. Risque qu'ils prendraient sûrement pour un bien qui leur semblerait absolument indispensable, tel l'énergie alimentaire.

Or, voilà où se trouve l'erreur de base, car l'élément réellement indispensable pour toute production, aussi bien alimentaire que technologique est sans aucun doute l'énergie moderne, en d'autres termes, l'énergie nucléaire. Cette dernière ne constitue pas un danger plus grand ou une pollution plus grave que notre système énergétique actuel.

Au contraire ! D'autre part, les 18 grammes annuels que consommerait chaque Suisse (contre 1 kg 650 de charbon; chiffres empruntés à la Chambre vaudoise du commerce) nous laissent entrevoir le côté économique de ce procédé, et de ce fait, l'assurance d'une exploitation de longue durée.

Je ne veux point ici me faire l'avocat de la cause atomique et je laisse le soin aux savants de dresser le réquisitoire de la sécurité totale d'une centrale nucléaire.

Du reste, les faits parlent d'eux-mêmes sur les quelque 200 centrales en actions dans le monde, aucune n'a réellement causé de danger important !

Cependant, il me paraît certain, que d'ici peu le nucléaire sera la condition, sine qua non de tout développement, voire même de toute vie ! Dès lors, n'entravons pas, par notre méconnaissance, l'essor irréductible de la technicité, issue du génie humain.

Hervé Valette
Université sciences politiques
Lausanne

Abaissement de la majorité civique à 18 ans?

Le 18 février prochain, le corps électoral suisse sera appelé à se prononcer, entre autres, sur l'initiative pour l'abaissement à 18 ans de l'âge de la majorité civique.

Les partisans de cette initiative appuient généralement leurs arguments sur le fait que les jeunes seraient mieux renseignés qu'auparavant sur les questions d'ordre politique, qu'ils manifesteraient un plus grand intérêt pour les problèmes touchant l'opinion publique et qu'ils atteindraient plus vite la maturité d'esprit.

Ce sont là des appréciations reposant pour une large part sur la subjectivité car il s'agit d'éléments qui ne sont pas mesurables.

Les informations de tous genres sont certes diffusées d'une manière plus étendue que du temps des générations précédentes, mais les informations reçues parfois bien superficiellement, n'ont pas nécessairement pour effet l'accélération de la maturité d'esprit et l'approfondissement du sens des responsabilités.

Mais là n'est pas mon propos d'aujourd'hui.

Comme chacun le sait, la majorité civique confère le droit de vote et d'élection mais non pas l'exercice des droits civils. Il y a donc là une discordance frappante et même incompréhensible.

Par conséquent, si l'initiative en cause passe le cap des votations, une personne de 18 ans pourra dorénavant non seulement voter mais être élue à n'importe quelle fonction publique (juge de commune, conseiller communal, député au Grand Conseil et aux Chambres fédérales, même conseiller d'Etat) mais restera néanmoins sous la «tutelle» de ses parents jusqu'à l'âge de 20 ans et ces derniers en seront responsables comme maintenant.

Cette personne, même si elle occupe une fonction dans la magistrature, ne pourra pas contracter mariage avant 20 ans sans le consentement de ses parents, et, s'il s'agit d'un homme, sera même nécessaire l'émancipation matrimoniale à prononcer par le gouvernement cantonal.

Le code pénal prévoit des dispositions particulières de clémence en faveur des mineurs de 18 à 20 ans.

A la suite de la dernière révision du code, ces mesures particulières ont été même étendues aux jeunes adultes jusqu'à l'âge de 25 ans.

Tout cela révèle que, sur la base de l'expérience, le législateur a senti la nécessité de faire bénéficier de mesures de protection les jeunes de moins de 25 ans.

Ceci n'est pas pour démontrer que la maturité d'esprit et le sens des responsabilités sont atteints d'une manière plus précoce qu'aux générations passées.

L'abaissement à 18 ans de l'âge de la majorité civique n'aurait un sens que s'il y avait abaissement dans la même mesure de la majorité civile.

Comment comprendre en effet, qu'une personne puisse accéder aux fonctions publiques et administrer les intérêts de la collectivité alors qu'elle n'a pas le pouvoir de gérer ses propres affaires.

En toute logique, cette initiative doit par conséquent être repoussée. **P.D.**

«Une arche de Noé énergétique?»

Des quatre objets soumis au peuple suisse le 18 février prochain, deux entrent directement dans les objectifs que nous poursuivons, à savoir l'arrêté fédéral sur les chemins et sentiers, et l'initiative concernant les installations atomqiues.

Dans le premier cas, il est nécessaire de réagir à la suppression de nombreux chemins, souvent par suite de la construction ou de l'élargissement des routes. Tout ne doit pas être sacrifié à l'automobile et l'arrêté fédéral nous donne un moyen de promouvoir les promenades pédestres.

Pour ce qui touche aux installations atomiques, sans prétendre prendre position sur le fond du problème de l'approvisionnement en énergie, il nosu paraît sage que les populations concernées soient consultées, ce droit n'aurait pas pour effet de rendre impossible toute construction en ce domaine mais limiterait la construction de nouvelles installations aux seuls cas évidents.

Si l'on sait que la population suisse se stabilise, on peut douter de la nécessité immédiate de fournir de grandes quantités d'énergie supplémentaires. D'autres voies devraient être prioritaires, à savoir celles produisant une énergie propre par des moyens renouvelables. Et que dire du gaspillage constaté actuellement dans de nombreux cas? Quant à l'indépendance du pays pour son approvisionnement, nous passerions du bon vouloir des pays producteurs de pétrole et de gaz à celui des pays producteurs d'uranium.

Pour conclure, nous empruntons à M. Lucien Borel, professeur en thermodynamique auprès de l'EPFL les propos suivants:

«D'une part, nous devons très sérieusement nous demander si le développement de l'énergie nucléaire au mépris de celui des énergies renouvelables ne relèverait pas d'un comportement suicidaire.

D'autre part, nous pouvons raisonnablement admettre qu'à longue échéance les chances de survie d'une collectivité seront les plus grandes si cette dernière est équipée d'un système énergétique basé sur les énergies renouvelables.

Tout au long de son histoire, le peuple suisse a montré son aptitude à survivre dans des conditions difficiles. Dans un contexte énergétique qui se dégrade, il doit maintenant faire un choix important qui engage son avenir de façon irréversible.

Aujourd'hui, il peut encore décider, dans la concertation et dans la sérénité, de limiter le développement de l'énergie nucléaire et de mettre en place un système énergétique basé sur les énergies renouvelables. Demain, le peuple suisse découvrira peut-être qu'un tel système représente à long terme une véritable «arche de Noë énergétique».

Nous appelons ainsi nos membres et sympathisants à voter oui à ces deux objets.

Le comité du C.A.D.E.-HL

Sauvegarde de la santé publique ou arrogance?

Quel est le degré de maturité de la majorité ou tout au moins de la moyenne des Suisses ? Quel degré d'intelligence et quelle force de caractère peut-on leur reconnaître ? Voilà les questions profondes, décisives, que soulève l'initiative des Bons Templiers contre « la publicité pour des produits qui engendrent la dépendance ». Les partisans de l'initiative mettront sans doute l'accent ailleurs. Pour eux, il s'agirait de la santé, notamment de la protection de la jeunesse. Mais que demande en réalité l'initiative ?

INTERDICTION DE LA PUBLICITÉ – UNE MÉTHODE ERRONÉE

L'initiative a la teneur suivante : « Toute publicité pour le tabac, ses succédanés et les boissons alcooliques est interdite. Une autorité fédérale peut accorder une exception pour des publications étrangères n'ayant en Suisse qu'une diffusion insignifiante.» Cette disposition serait insérée dans la Constitution fédérale en tant qu'article 32 quinquies.

On pourrait se contenter de répondre à la question de l'efficacité d'une telle interdiction de la publicité, en vue de l'objectif déclaré, en relevant que la bière, le vin, les alcools, tout comme le tabac, existaient, étaient consommés ou donnaient lieu à des abus, longtemps avant que n'existe la publicité au sens actuel du terme. C'est ainsi qu'au cours des dernières décennies, du XIX[e] siècle, l'alcoolisme avait pris chez nous, avant tout pour des raisons sociales, des proportions inquiétantes, et c'est pour le combattre que des efforts avaient notamment été faits en vue de propager la consommation du lait et des jus de fruits. Or, l'importance des abus d'alcool de l'époque pouvait aussi peu être attribuée à la publicité que le « vice national » russe de l'ivrognerie – 90 % de tous les jeunes gens âgés de 16 ans boiraient régulièrement – peut l'être aujourd'hui à la publicité dans un système d'économie planifiée qui ignore la publicité. Dans son message relatif à l'initiative, le Conseil fédéral a mis sérieusement en doute l'efficacité de l'interdiction de la publicité, telle qu'elle est exigée : « On peut même douter qu'elle soit propre à améliorer la santé publique, qui est l'objectif d'intérêt public visé.» Et M. Hürlimann, actuellement président de la Confédération, de déclarer devant le Conseil des Etats, le 20 septembre 1978 : « Si des enfants fument, ce n'est pas la faute de la publicité, mais la raison en est plus profonde.» En bref, ce n'est pas avec de telles interdictions qu'on met un terme aux abus de boisson et de tabac : pour cela, il faut l'éducation, l'exemple et l'information. Cependant, l'inefficacité vraisemblable de l'interdiction de la publicité requise ne représente qu'un des aspects de la question. Ce qui est plus important, c'est l'attitude profonde que traduit cette initiative et le fait qu'en l'acceptant, on ferait un nouveau pas vers une existence individuelle administrée et réglée de toutes parts par l'Etat.

UNE TENTATIVE DE MISE SOUS TUTELLE DU CITOYEN

Le message du Conseil fédéral concernant l'initiative populaire « contre la publicité pour des produits qui engendrent la dépendance » évalue le nombre des véritables alcooliques dans notre pays à 2 % de la population totale. Outre le fait qu'au regard de ce qui précède, il serait ridicule de prétendre que ces gens sont des victimes de la publicité, cela signifie tout simplement que 98 % de la population devraient être traités d'une manière déterminée à cause de ces 2 %. L'erreur que commettent à cet égard les promoteurs de l'initiative peut être illustrée de la manière suivante : selon la loi récemment révisée sur les droits politiques, le citoyen mis sous tutelle pour ivrognerie conserve précisément son droit de vote. On ne le prive pas de son droit de dire son mot dans les grandes questions politiques. Or, selon l'initiative, ceux qui n'ont pas donné lieu à être mis sous tutelle seraient incapables de résister aux effets de la publicité. C'est la mentalité de l'Etat autoritaire qui perce, selon la devise de la monarchie absolue : « Tout pour le peuple, rien par le peuple.» On ne peut guère imaginer une contradiction plus totale avec l'idée politique qui est à la base de la Confédération.

Les partisans de l'initiative répondront peut-être qu'il en va d'un bien inestimable, à savoir de la santé. C'est pourquoi d'ailleurs, la consommation de stupéfiants est interdite. Une telle objection n'est néanmoins pas pertinente, étant donné la nature et la diversité des produits présentés par l'initiative comme étant « propres à engendrer la dépendance ». Qu'on n'essaie tout de même pas de nous faire croire que la consommation normale de bière ou de vin implique des dangers si sérieux pour la santé que des interdictions massives se justifieraient. On en revient ainsi à la fausse appréciation du citoyen par les auteurs de l'initiative : ils le considèrent a priori, et d'une manière générale, comme incapable d'agir raisonnablement. Et c'est pourquoi, l'initiative traite d'abus la consommation normale de produits comme la bière ou le vin. La caractéristique principale de l'initiative réside, pour citer le Conseil fédéral, dans le fait qu'elle est disproportionnée. On peut le dire encore plus clairement : l'initiative est excessive, elle est incompatible avec l'idée de l'homme sur laquelle notre Etat libéral est bâti et elle est empreinte d'un esprit sectaire.

D. B.

Ne pas tarder!

Nous prions nos lecteurs qui désirent s'exprimer de ne pas tarder à nous transmettre leurs textes. Les articles sous rubrique «Libres opinions» paraissent dans l'ordre d'arrivée, les derniers le mercredi 14 février.

NF

Les producteurs face à l'initiative des Bons-Templiers

L'initiative pour l'interdiction de la publicité en faveur des produits qui engendrent soi-disant la dépendance atteint directement les moyens de commercialisation de nos produits: vins et produits distillés de la vigne et du verger.

Le Conseil fédéral a déjà fixé des mesures de restriction concernant la publicité dans le cadre de la protection de la jeunesse.

Aller plus loin serait une erreur au moment où l'on réclame en faveur de l'individu plus de responsabilité et de liberté. Ce serait même un paradoxe: le citoyen suisse peut se prononcer sur des projets de grande importance et il ne serait pas capable de décider comment il veut réagir à une offre publicitaire.

Même en faisait abstraction de nos intérêts légitimes (nécessité d'une publicité pour faire connaître nos produits) la logique conduit au refus de l'initiative.

C'est pourquoi la Fédération des caves de producteurs de vins du Valais recommande de voter NON sur l'initiative des Bons Templiers.

Provins Valais

Publicité et boissons alcooliques ?

Le 18 février, le peuple suisse aura à se prononcer sur un nouvel article 32 quinquies, qui devrait être inséré dans la Constitution et qui vise à interdire toute publicité en faveur de produits pour fumeurs et de boissons alcooliques. Qu'il faille réprimer les abus, les exagérations, etc., est une chose, mais de là à tout interdire, il y a une marge que l'on ne saurait franchir.

L'on sait que la loi sur l'alcool sera révisée afin de freiner les exagérations publicitaires, cela doit suffire. Il n'est pas sûre qu'une restriction sévère avec contrôle policier ne fasse pas effet contraire ? Notre économie fruitière est déjà dans un marasme profond, ce n'est pas le moment de fermer encore des portes, de pénaliser ce secteur important déjà lourdement chargé de taxes diverses. Williamine, abricotine, goldamine, etc. doivent garder leur place au soleil. C'est pour cela que nous recommandons de repousser cette initiative le 18 février.

Union des producteurs,
Saxon

INITIATIVE DES BONS-TEMPLIERS
Le point de vue de l'industrie du tabac

Par l'interdiction que contient leur initiative, les Bons Templiers espèrent une diminution de la consommation de tabac et d'alcool.

L'industrie suisse du tabac – qui groupe 29 fabriques employant 16 000 personnes dans la production et la distribution – estime que cette initiative est une mesure disproportionnée, qui constituerait un précédent pouvant déboucher sur d'autres interdictions.

La publicité vise avant tout à promouvoir les marques, donc à favoriser un choix de la part du consommateur.

D'autres mécanismes – les besoins et les aspirations de chacun de nous – sont le moteur de la consommation sans laquelle il n'y aurait pas de production, par conséquent pas d'industrie, de commerce et d'emplois...

Quant aux abus, ils sont la conséquence d'un type de civilisation ou d'un mode de vie qui, pour certains, contiennent des éléments négatifs en excès. Pour les autres, c'est l'interdiction de la publicité qui constituerait un excès. Car elle représente une atteinte grave à la liberté individuelle, à la liberté du commerce et à l'économie de marché.

Le consommateur exige avec raison d'être toujours mieux informé et les associations qui le défendent luttent pour que les fabricants améliorent sans cesse les étiquettes, modes d'emploi et autres documents permettant d'informer l'acheteur et de faciliter son choix.

La publicité est l'un des principaux véhicules de cette information. Sans publicité, il n'y a plus d'information.

Les cigarettes filtres représentent le 96,7% de la production suisse. Notre pays détient ainsi le record du monde en ce domaine. Une interdiction de la publicité priverait l'industrie du tabac de la possibilité de porter à la connaissance des consommateurs les résultats de ses travaux de recherches.

Pour les auteurs de l'initiative, la consommation de certains produits équivaut à un abus. L'initiative suggère implicitement que le fait de boire et de fumer est en lui-même quelque chose de «mauvais». La bière et le vin, par exemple, boissons populaires et anciennes, ne sont pas des «produits engendrant la dépendance», ils contribuent à l'agrément de la vie, lorsqu'ils sont consommés raisonnablement. Il en est de même du tabac.

Alors que l'on n'a jamais autant parlé de liberté, des minorités s'ingénient à essayer de nous en priver en transférant nos responsabilités à l'Etat. Il convient de rejeter tout ce qui porte atteinte aux libertés des citoyens. C'est pourquoi l'industrie du tabac recommande de voter NON le 18 février.

Coup d'œil sur le petit écran

Information

Parmi les trois «missions» de la télévision – information, éducation, divertissement – l'information semble primer à la TVR, plus particulièrement en début de soirée.

Un jour, une heure, *en deux volets séparés par le Téléjournal, est assez bien construit généralement. Hier soir, en sa seconde partie, les renseignements donnés sur les routiers bloqués à la frontière turco-iranaise furent bons, compte tenu du délai de réalisation, de montage, de l'émission.*

Comme toujours, nous reprocherons à l'information de ne pas savoir introduire au moins occasionnellement l'une ou l'autre nouvelle souriante dans l'amoncellement des informations alarmantes.

Et A bon entendeur? *Information ou éducation?*

Education

Nous classerons A bon entendeur *ici parce que, sans doute, dans l'esprit des réalisateurs, elle veut davantage éduquer qu'informer. Encore que, côté téléspectateur, on ressente peut-être davantage l'information.*

Le principe de l'émission reste bon, comme toujours. Mais nous aimerions tant voir Catherine Wahli sourire à l'occasion, par exemple en nous «informant» et en nous «éduquant» aussi avec l'arme du charme naturel, de l'optimisme. Sans quoi ça reste imperturbablement froid. Un froid qui, à la longue, glace.

Sous éducation, nous relèverons aussi Deux portraits de femmes, *un film de Gilbert Bovey qui se veut culturel.*

Et culturel il fut. Il y eut beaucoup de centres d'intérêt. Mais si les artistes pouvaient être plus simples, plus communicatifs, si seulement ils pouvaient faire l'effort de vulgarisation, combien leurs émissions, leurs interviews, leurs expressions nous seraient plus profitables. L'insolite ne serait plus insolite, l'extravagance plus extravagante. Car cela nous serait explicité. Heid Bucher et Cristina Fessler, des approches intéressantes mais débouchant sur trop d'incompréhension auprès du téléspectateur profane qui ne vit pas leur monde.

Divertissement

Le divertissement peut être aussi informatif, voire culturel. C'est, par exemple, Passe et gagne *où le sourire est roi, même si nos trois «incollables» ne sont pas toujours dans leur meilleure forme. On y apprend quelque chose avec du plaisir. Et c'est bien.*

Citizen's Band, *qui n'est pas favorisé par son affreux générique, est une émission que nous avons pris la patience de suivre jusqu'au bout. Je dois à la vérité de dire qu'hier soir l'émission fut intéressante. Peut-être parce que, un peu «rétro», elle traitait de «notre» époque, des années de formation des groupes rock, avec, notamment, Michel Vergères, le premier Valaisan à enregistrer un disque dans ce domaine.*

La «belle époque»!... C'est relatif, évidemment, et nous en sommes conscients. La «belle époque», c'est toujours la sienne, non? Alors soyons compréhensifs à l'égard de plus jeunes ou de plus âgés qui n'auraient pas vécu la seule «belle époque», la nôtre...

N. Lagger

Grand Conseil: première séance de l'année

Avec calme et conviction

«Je forme le vœu que tous les problèmes que nous aurons à résoudre ici soient abordés avec calme et conviction»: c'est M. Willy Ferrez, président du Grand Conseil, qui a ainsi souhaité «Bonne année», hier, aux députés qui se retrouvaient dans la salle du Casino pour la première fois en 1979.

M. Ferrez a également évoqué l'élection de M. Bernard Comby au Conseil d'Etat et relevé que, pour M. Arthur Bender, cette session serait pour lui la dernière, au terme de 14 ans de présence au gouvernement cantonal. Le président aura l'occasion, à la fin de cette semaine parlementaire, d'adresser au conseiller d'Etat sortant l'adieu du Grand Conseil alors qu'il félicitera M. Comby lors de la solennité de l'assermentation, jeudi 8 février. M Ferrez releva encore les mérites de plusieurs lauréats de divers prix culturels honorés en fin d'année, rendit hommage aux disparus et appela chacun à la réflexion face aux graves événements qui marquent actuellement l'actualité en Iran.

Le remaniement parcellaire de Sembrancher

Le rapporteur de la commission, M. Paul Anthamatten, puis le président, M. Oscar Mudry, apportèrent aux députés tous les renseignements utiles sur cette œuvre dont le coût total est estimé à 3 400 000 francs. Le canton participant par un subside au 35 % des frais effectifs, c'est un crédit de 1 190 000 francs qui a été voté par le Grand Conseil unanime. Le décret a été muni de la clause d'urgence.

Pour près de 20 millions de travaux dans la région Rarogne-Tourtemagne

Pour le traitement des eaux usées de la région Rarogne-Tourtemagne, un premier décret avait été voté par le Grand Conseil. Il aurait fallu en présenter un second, concernant la zone de montagne non comprise dans cette première étape. La commission, par Mme Marie-Thérèse Rieder, rapporteur, a préféré qu'un seul décret couvre l'ensemble de cette œuvre d'assainissement. Celui qui a été présenté hier abroge donc l'ancien et dispose que pour un coût total de 19 873 300 francs, l'Etat du Valais participera par une subvention de 7 245 800 francs. Ces frais sont détaillés dans le décret. Le collecteur de concentration (6 856 900 francs), les collecteurs de racordements en montagne (1 522 600 francs), les bassins de clarification des eaux pluviales (1 551 900 francs) et la station d'épuration (7 288 500 francs) forment l'essentiel des travaux, subventionnés à 36,46 % par le canton.

Par Gérald Rudaz

Deux zones d'assainissement et deux STEP pour la commune d'Evolène

Le problème du traitement des eaux usées dans la grande commune d'Evolène a été résolu, aux termes du décret soumis hier au Grand Conseil, par la constitution de deux zones, chacune équipée d'une station d'épuration (STEP). La première englobe les localités s'étendant sur 216 hectares dans le secteur Evolène - Les Haudères, sur la rive droite de la Borgne. Les collecteurs aboutiront à la STEP dont la construction est prévue en aval d'Evolène, dans la vallée de la Borgne.

La seconde zone est celle d'Arolla. Les eaux usées de cette station ainsi que des lieux habités en aval aboutiront à une STEP construite dans la région de Satarma.

Le coût total de cette œuvre est devisé à 10 485 000 francs (5 113 600 francs pour les collecteurs et 5 372 200 francs pour les deux stations d'épuration). A raison d'un subside de 34 %, l'Etat devra donc participer par une somme de 3 565 300 francs.

Le décret a été adopté à l'unanimité en première lecture par le Grand Conseil.

Gérald Rudaz

Aujourd'hui

1. Projet de loi modifiant la loi d'organisation judiciaire du 13 mai 1960 et quelques dispositions du Code de procédure civil du Code de procédure pénal et de la loi d'application du Code pénal suisse (prés.: Fr. Couchepin, rapp.: P. Pfammatter).
2. Projet de règlement d'application de la loi cantonale du 18 novembre 1977 sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels (prés.: G. Nicollier, rapp.: N. Seppey).
3. Motion Pierre-André Bornet et consorts concernant la protection de la sphère privée et l'informatique.

TRIBUNAL DE SIERRE

Plainte contre le préposé à l'Office des poursuites: non-lieu confirmé

Le tribunal d'arrondissement du district de Sierre se réunissait hier, sous la présidence de M. Edgar Métral, assisté de MM. André Franzé et Jean-Jérôme Crittin, juges.

Un agent immobilier du Valais central ayant porté plainte contre le préposé de l'Office des poursuites de Sierre, se trouva une première fois débouté par la justice. Il demandait hier, en appel, la remise en question du non-lieu prononcé au cours d'un précédent jugement.

Le plaignant, à la suite d'une vente aux enchères concluant une faillite, se porta acquéreur d'un immeuble. Une entreprise de vitrerie, elle, acheta les biens mobiliers. Le nouveau propriétaire fit défense à quiconque de pénétrer dans le bâtiment le délai fixé dépassé.

Pour des raisons pratiques, le préposé de l'Office des poursuites, qui se trouvait encore en possession des clés, autorisa l'entreprise précitée à évacuer son matériel.

D'où plainte pénale pour violation de domicile, plainte qui n'aboutit qu'à un non-lieu.

Dans son réquisitoire, M. Pierre Antonioli, procureur général, rappela les faits, mais ne prit en première parole aucune conclusion, s'en remettant à l'appréciation de la Cour.

Me Claude Rossier, représentant du plaignant, estima que l'infraction reprochée était patente, demandant le renvoi du dossier au juge instructeur pour complément d'enquête. Devant la véhémence des propos de l'avocat, le juge Métral dut intervenir, menaçant même.

Dans sa conclusion, Me Rossier demanda la confirmation de l'appel, maintenant les termes de la première plainte.

Pour Me Simon Epiney, défenseur, il s'agit d'une affaire «risible», provoquée dans un but querelleur. Il n'y a pas eu de vol, quand à la violation de domicile, on se doit de tenir compte de la marge de manœuvre accordée à un fonctionnaire dans le cadre de son travail.

Me Epiney se prononça pour la confirmation du non-lieu.

Le tribunal suivit la défense puisque dans leur sentence, les juges confirmèrent le non-lieu purement et simplement.

Une voiture sort de la route: un mort

Qui conduisait?

Le 11 mars 1978, vers 20 h. 50, un grave accident de la circulation provoquait la mort d'un jeune homme de 27 ans, entre Noës et Granges. La seconde personne se trouvant à bord de ce véhicule, un jeune homme de Sierre, âgé de 23 ans, comparaissait hier au tribunal, prévenu d'ivresse au volant et d'homicide par négligence.

Le procureur, après avoir détaillé les rapports de police, se pencha sur la question autour de laquelle devaient ensuite tourner les débats. Qui, au moment de cet accident, se trouvait au volant de la voiture? Pour M. Antonioli, il n'y a aucun doute. C'est l'accusé qui le soir fatidique perdit la maîtrise du véhicule.

Un rapport a été établi par un spécialiste décrivant minutieusement la trajectoire de la voiture. Le passager, l'engin ayant heurté un candélabre en bordure de la voie CFF, fut tué sur le coup et éjecté au-delà des rails.

De plus, des cheveux appartenant à l'accusé ont été trouvés à la place du conducteur, des touffes de laine du pull de la victime, du côté du passager.

De plus, la personne décédée n'était qu'au bénéfice d'un permis d'élève conducteur depuis quelques jours, une seule leçon de conduite lui ayant été donnée par un ami.

L'accident est dû à une grave faute de circulation, l'ivresse et une vitesse non adaptée aux circonstances se trouvant à la base du drame.

M. Antonioli se prononça donc pour une peine de dix mois de prison, sans s'opposer au sursis, avec délai d'épreuve durant trois ans. Le procureur recommanda aussi aux juges d'obliger l'accusé de se soumettre à une abstention de boisson et de conduite durant un temps laissé à la discrétion du tribunal.

Me Daniel Perruchoud, représentant de la partie civile, souscrivit entièrement à ces conclusions, estimant que la présence du jeune homme survivant au volant avait été bien établie. Me Perruchoud demanda que les prétentions civiles restent réservées.

Le rapport de l'expert laisse apparaître des erreurs, défendit ensuite Me Luc Epiney. A l'aide d'une voiture-jouet, l'avocat démontra les inexactitudes qu'il avait constatées. Celles-ci tendent à prouver que son client ne conduisait pas. Me Epiney se demanda si le défunt n'avait pas voulu s'essayer au volant, ayant lui aussi passablement absorbé d'alcool.

Pour le défenseur, il y a beaucoup de questions auxquelles il n'a pas été possible de répondre. On se trouve en présence de présomptions seulement, son client en raison des blessures subies ayant perdu une partie de la mémoire.

Pour Me Epiney, il n'y a eu qu'une faute en vérité: le jeune homme a eu le tort de confier le volant à un apprenti conducteur, alors qu'ils étaient tous deux sous l'influence de l'alcool.

Il demanda donc aux juges d'infliger une peine qui se rapporte à cette faute.

Les débats ayant duré un certain temps, le jugement sera envoyé aux parties par écrit.

La Maison du Valais à Paris: un vrai serpent de mer

Un arrêt de non-lieu ayant été rendu dans l'affaire de la Maison du Valais à Paris, au mois de novembre 1978, la partie civile déposa appel et les protagonistes se retrouvèrent hier, une fois de plus, devant la justice. «Pour la troisième fois je vais faire cet exposé», ne put s'empêcher de remarquer M. Pierre Antonioli avant de prononcer son réquisitoire.

Un couple parisien estime que deux agents immobiliers de la région se sont rendus coupables de gestion déloyale, d'abus de confiance et d'escroquerie.

Une somme de 100 000 francs avait été versée par Mme et M. D. qui pensaient ainsi faire un placement sûr et rentable. Qu'est devenue cette somme qui devait rapporter 11 % d'intérêt et faire du couple des actionnaires de la Maison du Valais?

Ces ressortissants français ont-ils été trompés avec astuce? La question n'a pas été tranchée par les différents jugements déjà prononcés dans cette affaire qui traîne depuis plusieurs années déjà.

Les D. ont-ils été tenus au courant de toutes les péripéties rencontrées lors de la mise sur pied de cet établissement? La question pour M. Antonioli reste à trancher, au fond. Le procureur demanda donc qu'un jugement soit une fois pour toutes prononcé.

Me Ambord, représentant des plaignants, estima qu'il y avait en la matière escroquerie et réclama que l'appel soit accepté, le non-lieu levé. L'avocat brossa une nouvelle fois un tableau des faits.

La fondation, puis la faillite de la société en holding Crans-Elysée fait, selon Me Ambord, partie d'une escroquerie bien organisée, ses clients ayant été les victimes de gens peu scrupuleux.

Il s'agit d'une affaire purement civile, déclara Me de Riedmatten, défenseur. Le 1er décembre 1969, la Maison du Valais ouvrait ses portes au 20 de la rue Royale, à Paris. Une somme de plus d'un million de francs suisses avait été rassemblée pour cette opération.

Le couple D. reçut, pour sa participation, un certificat d'action et une reconnaissance de dette. Mais les affaires ne sont guère brillantes et les difficultés commencent!

Me de Riedmatten se pencha sur les chefs d'accusation qui pèsent sur ses clients. Il n'y a pas eu gestion déloyale. Si des investisseurs perdirent leur mise, les deux agents immobiliers, parfaitement qualifiés dans l'exercice de leur profession, n'en sont pas responsables. Des impondérables techniques, de personnel, etc., ont entravé les plans prévus.

M. D., Architecte de son état, resta parfaitement au courant de la situation, se penchant même sur l'organisation de cette Maison du Valais.

L'argent versé par le couple n'a servi à autre chose que ce pour quoi il avait été prévu. Pourquoi le nom de D. n'apparaît pas dans les différentes pièces? C'est à la demande des investisseurs que la chose est ainsi: le fisc français ne pouvait de cette manière avoir de contrôle! Mais en tout temps les D. participèrent aux différentes assemblées générales chargées de gérer la holding. S'il y a eu tentative d'escroquerie, d'où vient-elle en fait?

Dans ses conclusions, l'avocat de la défense demanda la confirmation de ce nouveau non-lieu.

Les débats ayant duré tout l'après-midi, le verdict parviendra aux parties intéressée par écrit.

Groupe DC

Entrées en matière et quelques réserves

Hier, à la salle de la Matze, à Sion, le groupe démocrate-chrétien du Grand Conseil, sous la présidence de M. Pierre Moren, et en présence de MM. les conseillers d'Etat Guy Genoud, Hans Wyer, Franz Steiner et Antoine Zufferey, a tenu séance pour débattre des principaux objets soumis à l'attention des députés, lors de cette session parlementaire.

Il appartenait à M. Yvon Berclaz de rapporter sur le projet de loi sur la viticulture. Après cet exposé, le groupe recommande de voter l'entrée en matière, à l'exception du groupe démocrate-chrétien du Haut-Valais (qui estime, par exemple, que ce projet est trop centralisateur et devrait, en outre, attendre la loi fédérale en la matière...).

Concernant le projet de loi sur les communes ecclésiastiques, M. Pierre Putallaz fit un large tour d'horizon et ne négligea aucun aspect de ce problème exceptionnellement complexe. Après une discussion nourrie, le groupe DC du Grand Conseil propose d'entrer dans un large débat, mais de ne pas voter l'entrée en matière afin de permettre à toutes les propositions de se manifester.

Enfin, M. Clovis Riand présenta le dernier objet à l'ordre du jour: la modification de la loi sur l'organisation judiciaire. Sur ce sujet, diverses propositions ou «réticences» s'expriment, mais l'assemblée s'accorde finalement pour entrer en matière à l'occasion des débats au Grand Conseil.

Au chapitre des divers, personne ne demande la parole... ce qui permet à M. Pierre Moren de la prendre une dernière fois pour clore la séance.

Les positions radicale et socialiste

Les groupes radical et socialiste du Grand Conseil se sont également réunis hier après-midi afin de clarifier leurs positions sur les trois principaux objets de cette première semaine parlementaire 1979.

S'agissant du projet de loi sur la viticulture, les deux groupes approuveront l'entrée en matière mais se réservent d'ores et déjà d'intervenir dans la discussion de détail, certaines modifications étant, à leur gré, nécessaires.

Concernant le projet de loi sur les communes ecclésiastiques, le groupe radical n'a pas encore défini sa position, il attend le débat au Parlement tandis que le groupe socialiste demandera le renvoi du projet au Conseil d'Etat.

Quant à la modification de la loi sur l'organisation judiciaire, si le groupe radical émettra un oui de principe à l'entrée en matière, se réservant pour la discussion de détail, le groupe socialiste s'y oppose et fera un rapport de minorité.

M. et Mme
Jean-Michel DEBONS-ZUFFEREY
et leur fille Nathalie
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Samuel

Pratifori 39 1950 Sion
Hôpital régional 1950 Sion

L'offre des billets d'avion – toujours plus compliquée

Kuoni organise un service de spécialistes des voyages en avion.

Kuoni est connu pour sa présence dans le monde entier et pour son expérience vieille de dizaines d'années dans l'organisation des voyages et des vacances.

Qui plus est, une équipe de spécialistes se consacre exclusivement à la réservation des billets d'avion.

Ce service a été créé parce que pour le profane la situation sur le marché des billets d'avion est devenue par trop compliquée. Son contact étroit avec les compagnies d'aviation à travers le monde lui permet de proposer le meilleur itinéraire, la solution la plus avantageuse et les tarifs officiels pour tous les billets et toutes les destinations.

Si vous faites des projets de voyages ou de vacances, demandez donc conseil à la succursale Kuoni la plus proche. 090 A 5787 f

KUONI

Les vacances - c'est Kuoni

Cap sur l'Espagne

Important:
Pendant la hors-saison,
les prix sont au plus bas!

Sur les plus beaux rivages d'Espagne, vous jouirez de vacances balnéaires intégrales.

8 jours de 390.– à 1070.–

Décidez-vous pour la Costa Brava, la Costa Dorada ou la Costa del Sol!
Départs toutes les fins de semaine.

Les îles espagnoles ont tout d'une symphonie de couleurs qui vous subjuguera.

A votre choix: Majorque, Ibiza, Minorque, Lanzarote, Téneriffe ou la Grande Canarie.
Départs toutes les fins de semaine.

8 jours de 250.– à 1470.–

Hotelplan

Passez votre réservation à Hotelplan, Centre MMM «Métropole», av. de France, **Sion** 027 22 93 27 ou à votre agence de voyages.

128.204.414.1

Tracteurs - Tondeuses - Chasse-neige, etc...

JOHN DEERE
c'est choisir

Demandez notre documentation sur les télévignes et monorails

Jean Jérôme HERITIER Sion

A l'AGRAMA à Lausanne du 8 au 13 février

Achat immédiat « cash »
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021/53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

Occasion

tracteur Ford 2000 étroit

neuf (500 heures) avec deux jeux de roues
Superbe occasion à prix très intéressant

Willy Chappot
Machines agricoles
1906 **Charrat**
Tél. 026/5 33 33
36–1011

Consignez vos plantons de tomates
Montfavet 63/5 - Lucy
Quatuor Luca 63/4 etc.

choux-fleurs
Panda, Imperator n.
Perle blanche, Nevada, etc.

céleris, salades poireaux, etc.

Toute autre variété livrable sur demande

Sélection – Qualité maraîchère

BNeury SAXON

Tél. (026) 6 21 83 36–4801

A vendre,
jolie occasion

Ford Escort sport

mod. 75, 85 000 km
expertisée

Bas prix

Tél. 026/5 37 80
*36–400100

Fr. 100.–
par mois
ou Fr. 4800.–
VW K70

Tél. 022/92 81 10

Fr., 135.–
par mois ou Fr. 4800–
Citroën GS
Tél. 022/92 81 10

Fr. 100.–
par mois
ou Fr. 4800.–
VW K70

A vendre

ridelles pour pick-up VW

Tél. 025/4 16 77
36–425065

Institut de beauté «Mary-Jane»

Rue du Rhône 38 à SION
au-dessus de la boulangerie Richard

M.-J. Schupbach, diplômée
Frec-Cidesco
Tél. 027/23 14 39

36–21255

A vendre

une chienne berger allemand

de 4 mois
Avec pedigree

Tél. 026/6 24 73
36–21275

A vendre

veau d'engrais et d'élevage

Tél. 025/5 17 11
36–425064

Peugeot 504

automatique, 1975
parfait état,
expertisée
Fr. 6500.–

Jean Rey Automobiles
Av. de France 63
Sion
Tél. 027/22 36 17
36–5609

CHRYSLER SIMCA

«Voiture de l'Année 1978/79»

CHRYSLER SIMCA

Simca Horizon

53 journalistes européens de 16 pays ont élu «Voiture de l'Année 1978/79» la Simca Horizon. Les 17 voitures ont été jugées selon les critères suivants:

●la sécurité ●le confort ●les performances ●l'innovation technique ●et le rapport qualité/prix

Faites aussi l'Horizon votre Voiture de l'Année.

Sion: Garage Hediger M. et Ch., 027/22 01 31
Montana: Garage des Orzières, M. Robyr, 027/41 13 38
Sierre: Garage International SA, 027/55 14 36
succ. à **Vissoie:** 027/65 12 26 et **Leukerbad:** 027/61 17 47
Martigny: Garage de la Forclaz, 026/2 23 33
Charrat: Garage Vanin, 026/5 32 84, **Vernayaz:** Garage Salentin, 026/8 13 05
Aigle: Garage du Pillon, Pillet & Reichenbach, 025/2 14 50
Monthey: Garage Launaz, 025/4 24 53, **Bex:** Garage Jeampierre, 025/5 11 19

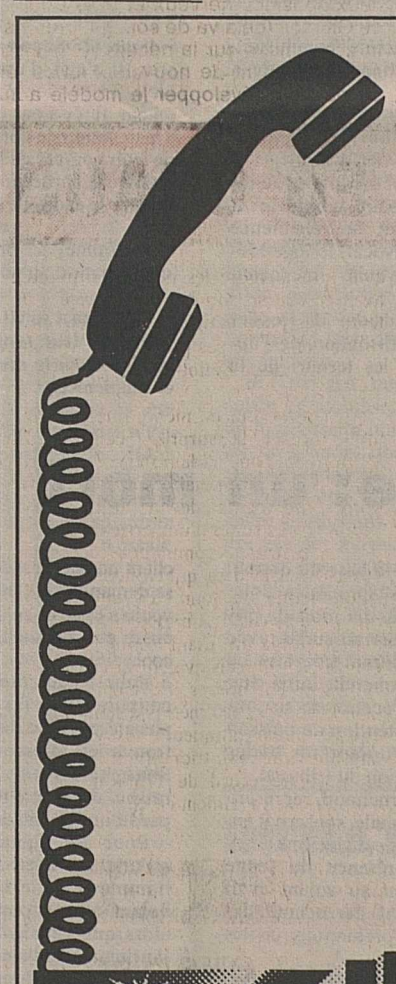

Prêt personnel sans risque

027-229501

Service personnalisé. Avantageux tarif ‹tout compris›. Service rapide, sans complications. Protection assurée en cas de maladie, accident, invalidité ou décès. Discrétion à travers le secret bancaire. **Téléphonez-nous.**

banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

1951 Sion, 2, rue du Scex

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Sports

Football
Les championnats nationaux à l'étranger
Page 11

Hockey sur glace
Ce soir en LNA un tour pour rien?
Page 13

Ski
Phil Mahre: premier succès en coupe du monde
Page 14

Après le triomphe de Jacques Laffite

Une histoire de plomb...

Jacques Laffite : jusqu'ici, il a nettement pris le pas sur son camarade et néanmoins rival Patrick Depailler... A relever qu'en l'espace de deux courses, le Parisien a récolté, à une unité près, le même nombre de points (18) que durant les seize manches qui composaient la saison 1978...

« Godasse de plomb » : dans le monde de la formule 1, c'est le sobriquet dont a hérité Jean-Pierre Jarier en souvenir de certains de ses exploits passés, dans lesquels, son pied droit avait tenu un rôle prépondérant...

« Cul de plomb » est une autre image, beaucoup moins répandue dans le « milieu », attribuée depuis quelque temps à Jacques Laffite. Utilisée, entre autres, par quelques-uns de ses mécanos, elle viserait, sur un plan général, les pilotes qui ne ressentent qu'imparfaitement les réactions de leur voiture et qui, par conséquent, ne parviendraient pas à la régler correctement.

LA PREUVE EN F3 ET EN F2

Durant sa période de collaboration avec Guy Ligier (1976-1978), Laffite se vit donc progressivement affubler de ce surnom, « cul de plomb ». « Ceux qui me traitent ainsi ont la mémoire embuée. A l'époque, quand je gagnais en F3, personne ne m'aidait pour préparer l'auto. En F2, je n'étais entouré que de Tico Martini et de Hughes de Chaunac pour faire développer mon bolide et ça c'est plutôt bien terminé puisque nous sommes sortis champions d'Europe...», remarquait un jour Laffite en abordant ce sujet.

A la cerner de près, cette mauvaise réputation résulterait de plusieurs facteurs : a) les difficultés de communication entre Gérard Ducarouge, le directeur sportif, et Jacques Laffite. Pendant près de deux saisons, elles alourdirent l'atmosphère dans l'équipe Ligier-Gitanes ; b) l'inexpérience de l'ensemble de la troupte au niveau de la formule 1 ; c) le manque de coopération de la part de Goodyear dans la répartition des trains de pneus de qualification. (Heureusement pour les Français, cette situation a considérablement évolué depuis) ; d) l'absence de points de comparaison avec le moteur Matra et avec un second pilote.

LA DÉMYSTIFICATION

Les deux Grands Prix d'ouverture de la saison 1979 ont pourtant démontré que « Jacquot » ou « cul de plomb » pour les médisants, savait fort bien apprécier puis corriger les défauts d'une formule 1. Deux « pole-position » acquises sans bavures et les deux fois devant son nouvel équipier Patrick Depailler, considéré, lui, comme le roi de la mise au point et, au surplus, davantage habitué au moteur Cosworth. Le mythe venait de s'effacer doublement.

Le succès total, indiscutable, signé dimanche au Brésil sur le difficile tracé d'Interlagos, a ôté les ultimes réticences quant aux réelles possibilités des Ligier JS 11. Certes, faut-il le répéter, le championnat ne se trouve que dans sa phase préliminaire et la réaction des « Wing-Car », que s'apprêtent à lancer dans la bataille les usines Coper-Sucar, Ferrari, Lotus, Renault et Williams, s'annonce en règle, dès le prochain rendez-vous, fixé au 3 mars en Afrique du Sud. Mais, aujourd'hui, Laffite se dira que tout ce qui est déjà pris n'est plus à prendre et il est certain aussi que sur un plan psychologique, le coup double réussi à Buenos Aires et à Sao Paulo le place désormais dans le groupe des super-favoris du « Mundial » 1979.

Dimanche après-midi, TF1 retransmettait l'événement en direct avec, sur le plateau, la présence du constructeur des bolides bleu et blanc, Guy Ligier. Entre deux spasmes nerveux et trois bouffées de Gitanes (cela va de soi...), Ligier insista avec raison sur la nécessité de disposer rapidement de nouveaux fonds, afin de pouvoir développer le modèle actuel pour être en mesure de résister à la contre-attaque que mijotent ses adversaires. En revanche, le Vichyssois n'a pas précisé le moment qu'il choisirait pour promouvoir soit Laffite, soit Depailler au grade de « number one » de l'écurie.

Une chose semble aujourd'hui évidente : plus tôt ce choix interviendra, plus tôt Ligier augmentera ses chances de décrocher le titre suprême et à l'heure actuelle, ce choix ne se discute point : c'est Laffite. En méditant sur la question, Guy, qui a suffisamment de... plomb dans la tête, ferait bien de se rappeler qu'en 1974, la « scuderia » Ferrari se saborda elle-même en ne misant que trop tard sur la carte Regazzoni (Niki Lauda était son camarade alors...) et que l'an passé, Colin Chapman évita des frictions sur la piste et s'adjugea le titre, en délimitant d'emblée les responsabilités de Mario Andretti et de Ronnie Peterson...

J.-M. W.

PORSCHE A EU CHAUD À DAYTONA

Porsche a eu chaud dans les 24 Heures de Daytona, première manche du championnat du monde des marques, enlevée par l'équipage américain composé de Hurley Haywood, Danny Ongais et Ted Field. L'hécatombe survenue dans la première moitié de l'épreuve aux favoris, qui avaient imprimé, sur leurs puissantes Porsche-Turbo (700 chevaux) un rythme d'enfer à la course, avait fait craindre le pire.

Successivement, les Italiens Facetti-Finotto, partis en pole position, le Britannique Fitzpatrick et son équipier du Liechtenstein Manfred Schurti, les Allemands Stommelen-Jöst, qui s'étaient disputé le commandement dans les premières heures, puis l'équipage prestigieux formé du Belge Jacky Ickx, du Français Bob Wollek et de l'Américain Peter Gregg, abandonnaient, victimes d'ennuis divers.

Après six heures de course, Haywood (31 ans), un spécialiste des courses d'endurance, quadruple vainqueur de l'épreuve (1972, 1973, 1975 et 1977, année où il réussit le doublé Daytona - Le Mans) se retrouvait en tête. Haywood et son coéquipier Danny Ongais, partis en huitième position sur la Porsche 935 à turbo-compresseurs jumeaux toute neuve, s'étaient jusqu'ici sagement tenus à l'écart des débats.

La première place leur fut ravie par la Porsche du Britannique Brian Redman, assisté de Dick Barbour et de l'acteur Paul Newmann mais ils se retrouvèrent au commandement après son abandon. Après 16 heures de course, sur les 14 Porsche Turbo engagées, trois seulement demeuraient en course.

Heureusement pour elles, les nouvelles Ferrari Daytona, avec leur moteur 12 cylindres de cinq litres dérivé de celui de la formule 1, n'avaient pas été plus chanceuses. Après un accident sur crevaison de Tullius - Delauney -Bedard après cinq heures de course, l'écurie française JMS Racing avait même retiré les deux Ferrari qu'elle avait en course, son directeur doutant de la tenue des pneumatiques et ne voulant pas risquer la vie de ses pilotes, ce fut ainsi la fin pour Claude Ballot-Lena et Jean-Claude Andruet.

Mais c'est tout de même une Ferrari qui faillit causer la surprise, celle de John Morton et Tony Adamowicz, un modèle 1973 dont le propriétaire, Otto Zipper, était décédé au cours de la nuit précédant l'épreuve des suites d'une crise cardiaque.

Le suspense commença lorsque la Porsche des leaders, qui caracolait avec une cinquantaine de tours d'avance, s'immobilisa, turbo cassé et moteur fumant, à huit minutes de la fin. Etant donné leur avance, Haywood - Ongais avaient la victoire assurée mais 200 mètres les séparaient de la ligne d'arrivée, 200 mètres à parcourir pour être déclarés vainqueurs. Ils y parvinrent tant bien que mal, triomphant finalement à la moyenne-record de 175 km 800. Mais Porsche avait vraiment eu chaud.

Classement des 24 Heures de Daytona :

1. Hurley Haywood - Danny Ongais - Ted Field (EU-GB) Porsche Turbo, 4226,132 km en 24 heures, moyenne 175,818 (record). 2. John Morton - Tony Adamowicz (EU) Ferrari Daytona, à 49 tours. 3. Bruce Canepa - Rick Mears - Monte Shelton (EU) Porsche Turbo à 57 tours. 4. Bill et Don Whittington - Jürgen Barth (EU-RFA) Porsche Turbo, à 62 tours. 5. Yoshimi Katayama-Yojiro Teradatakaski Yorino (Jap) Mazda RX-7, à 67 tours (vainqueurs de la catégorie GT 2,5 litres). 6. Walt Bohren - Jim Downing - Roger Mandeville (EU) Mazda RX-7, à 69 tours. 7. Rusty Bond - Ken Tilton (EU) Porsche 911, à 72 tours. 8. Tony Garcia - Juan Montalvo - Alberto Vadia (EU) Porsche Carrera, à 97 tours. **9. Angelo Pallavicini - Enzo Calderari - Marco Vanoli (S) Porsche 934, à 105 tours.** 10. Lance Van Every - Ash Tisdell - Robert Overby (EU) Porsche Carrera, à 107 tours. 23 équipages, sur 69 qui avaient pris le départ, ont été classés.

POIDS ET HALTÈRES

Coupe suisse (huitième de finale) : Bienne bat Sion

Le très jeune club sédunois a pris part pour la seconde fois à la coupe suisse. Il a rencontré dimancher dernier l'équipe de Bienne. S'il a essuyé une défaite et dû enregistrer l'élimination pour la suite de la compétition, par contre ses athlètes ont tous amélioré leurs records personnels, soit un record à l'arraché, et sept à l'épaulé-jeté. La compétition se disputait par équipes de quatre athlètes. Bienne s'est qualifié sur le résultat de 479,565 points Muttoni contre 379,934 aux Sédunois. De plus, le club valaisan a tiré hors-concours avec deux autres athlètes afin d'établir un résultat par équipe complète. Cela lui a permis d'améliorer de 100 points la performance réalisée l'année dernière. Cela prouve bien les progrès accomplis par ces jeunes sportifs. Le chemin est long pour arriver parmi les meilleurs, d'autant plus que ce jeune club n'a pas d'entraineur à disposition. mais avec de la volonté, de la patience et surtout du sérieux, les jeunes Sédunois s'amélioreront rapidement et obtiendront une meilleure technique.

Voici les principaux résultats : Sion : Gehard Ruffiner 102,549 points (145 kg au total, 60 kg à l'arraché, 85 kg à l'épaulé-jeté) ; Roger Walpen 97,245 (135,50, 55, 82,5) ; Nando Gorsatt 90,674 (137,500, 57,500,80) ; Andy Gruber 89,466 (110,45, 65) ; hors-concours : Daniel Ruffiner 88,091 (105, 45, 60) ; Daniel Vonschallen 72,492 (102,500, 42,500, 60).

MOTOCYCLISME

Un événement à Sion vendredi
Films-forum à l'aula du collège

Vendredi 9 février, à l'aula du collège de Sion, aura lieu une grande rencontre-forum sur la compétition motocycliste du Continental Circus. C'est en quelque sorte la coupe du monde de la moto en circuits. Tous les fans du sport motorisé auront l'occasion de voir plusieurs films et de prendre part ensuite à un forum-débat avec la participation des pilotes chevronnés Philippe Coulon et Hermann Schmid, de plusieurs autres invités, ainsi que du président d'organisation du Grand Prix suisse de cette année, M. Alain Frund, de Neuchâtel. Cette soirée (début 20 heures) sera un événement à Sion pour lancer la saison motorisée. Que chaque membre de la Fédération valaisanne réserve ce moment de détente. Par sa présence, il apportera le soutien nécessaire au « Fan-Club Constantin », organisateur de cette soirée.

NATATION

Quatre Suisses à Paris

La Fédération suisse de natation déléguera quatre membres du cadre élite au meeting international, qui aura lieu ce week-end à la piscine de Boulogne-Billancourt (25 mètres). Il s'agit d'Isabelle Sguaitamatti, de Dano Halsall, Tony Reynard et François Cauderay, tous de Genève-Natation. Ce meeting réunira des nageuses et des nageurs des Etats-Unis, du Canada, d'URSS, de RDA, ainsi que l'élite des pays d'Europe de l'Ouest.

● **ATHLÉTISME.** – Roberto Curti, ancien champion suisse du 800 et du 1500 mètres, est décédé à Berne à l'âge de 34 ans. Dans les années 1960, il avait été l'un des meilleurs atouts helvétiques en demi-fond. Il avait remporté trois titres nationaux.

NOUVEAU!... dans l'automobile
Jour J – 4
A demain....
Emil Frey SA

VOLLEYBALL

Monthey renoue avec la victoire

RÉSULTATS DE LA SEMAINE DU 29 JANVIER AU 3 FÉVRIER 1979

1re LIGUE NATIONALE MASCULINE

Montreux 2 - Monthey	2-3
Star-Onex 2 - Fribourg	3-1
EOS Lausanne - Nyon	3-2
Yverdon - LTV Sense	3-2
Sion VBC - Lausanne VB	0-3

Face au premier du classement, Lausanne VB, Sion a subi une défaite assez sèche, surtout à la suite de la blessure de Gaston Häfliger – déchirure de ligaments – avec un 6-15, 8-15 et 5-15. Ses deux prochaines échéances – Fribourg et Yverdon – vont lui permettre de faire le point, d'essayer les jeunes et d'être prêt pour les matches à gagner.

Monthey a renoué avec la victoire malgré des absents et la blessure d'André Bonvin – petit doigt fracturé – au début du 2e set. Vainqueur du premier par 9-15, il abandonnait les deux suivants, 15-12, 15-6 à la suite de ce coup du sort, mais grâce à une parfaite cohésion, il remportait le 4e, 10-15, et s'adjugeait le 5e et la victoire avec un 11-15. Succès important – le premier de 1979 – avant de recevoir Yverdon, qui le précède au classement.

2e LIGUE MASCULINE

Savièse - Monthey J.	1-3
Martigny - Naters	3-2
Monthey 2 - Sion 2	3-0
Viège - Sion 3	1-3

Si le leader, Fully, était au repos, Monthey 2, en prenant le meilleur sur Sion 2, se trouve en tête du classement, mais avec deux matches en plus. Martigny, à la suite d'un magnifique match en 5 sets, face à Naters, a rejoint cette équipe au classement. Avec un 12-15, 15-5, 16-14, 9-15 et 16-14, pendant près de 120 minutes, Martigny a confirmé et laissé prévoir une belle rencontre samedi à Fully.

CLASSEMENT

1. Monthey 2	12	20	32- 7
2. Fully	10	18	27- 7
3. Naters	12	18	31-15
4. Martigny	12	18	28-14
5. Monthey J.	11	8	14-27
6. Sion 2	12	8	17-26
7. Savièse	11	6	12-22
8. Sion 3	11	6	16-27
9. Viège J.	11	0	4-33

2e LIGUE FÉMININE

Martigny - Sierre	3-1
Sion Fémina - Bramois	3-1
Sion VBC - Monthey 1	3-0
Savièse - Fully	1-3

Sion VBC, en battant Monthey 1, s'est adjugé une victoire importante et se trouve seul en tête du classement, alors que Sion Fémina rejoint Monthey. Savièse s'est laissé surprendre par Fully, qui fait ses deux premiers points et Martigny s'éloigne de la zone dangereuse.

CLASSEMENT

1. Sion VBC	9	18
2. Monthey 1	10	16
3. Sion Fémina	10	16
4. Bramois	10	10
5. Savièse	10	8
6. Martigny	10	6
7. Fully	9	2
8. Sierre	10	2

3e LIGUE FÉMININE

Monthey 2 - Brig Simplon	2-3
Sion Culture J. - Nendaz	3-0
Martigny J. - Ayent	1-3

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 5 des 3-4 février 1979 :

12	gagn. av. 13 points	Fr. 5818.50
235	gagn. av. 12 points	Fr. 148.50
2 052	gagn. av. 11 points	Fr. 17.—
10 484	gagn. av. 10 points	Fr. 3.35

Toto-X

La liste des gains du concours N° 5 des 3-4 février 1979 :

4	gagn. avec 5 Nos + le N° compl.	Fr. 2251.90
37	gagn. avec 5 Nos	Fr. 852.05
1 227	gagn. avec 4 Nos	Fr. 25.70
20 587	gagn. avec 3 Nos	Fr. 2.65

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réalisé. Le jackpot totalise 54 045.30 francs.

Basket: avec les séries inférieures

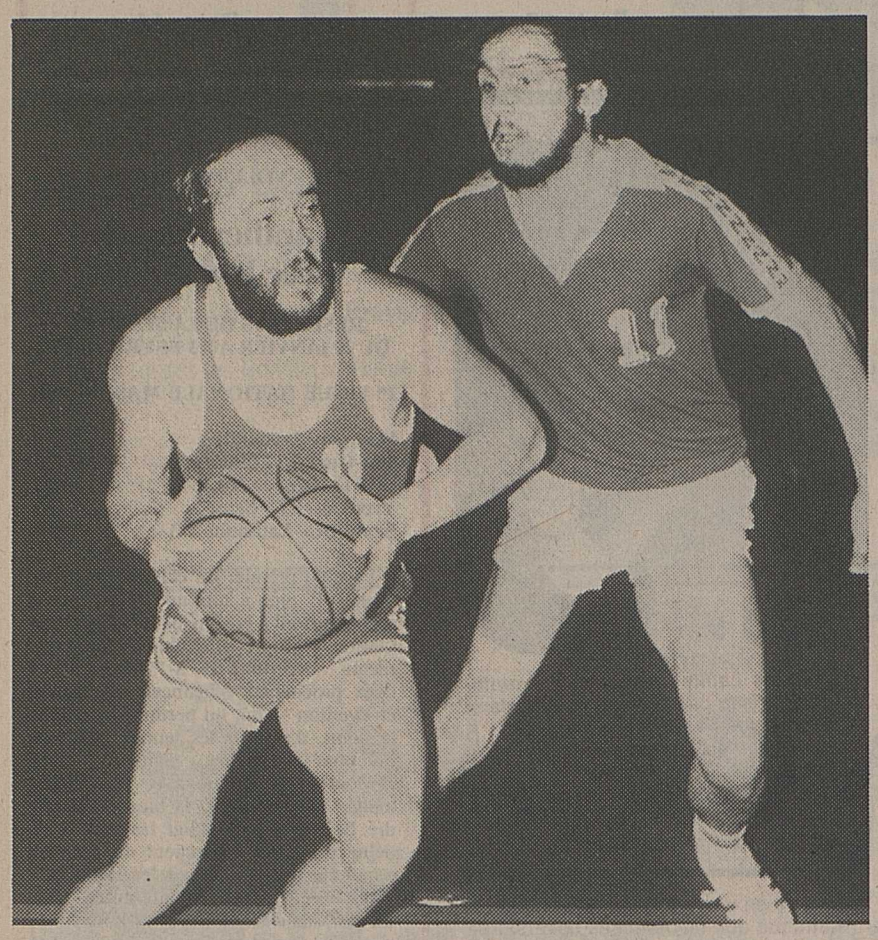

Martigny 2 - Bagnes vu par le téléobjectif: *Jean-Michel Michellod (à gauche) s'apprête à passer son adversaire direct, Burnier, avant de s'en aller compléter la marque de deux nouveaux points.* Photo NF

Deuxième ligue

RÉSULTATS

Nendaz - Sierre 2	76-62
Martigny 3 - Martigny 2	52-57
Saint-Maurice - Sion 3	124-55
Monthey 4 - Martigny 3	28-50
Monthey 2 - Les Agettes	70-42
Sierre 1 - Sion 3	91-61
Martigny 2 - Bagnes	65-40
Sierre 1 - Saint-Maurice	75-70
Monthey 4 - Les Agettes	53-26

CLASSEMENT

1.	Martigny 2	15	1060- 738	28
2.	Sierre 1	14	1036- 788	22
3.	Bagnes	13	917- 684	20
4.	Sierre 2	14	991- 834	20
5.	Saint-Maurice	15	1211- 889	20
6.	Monthey 2	14	946- 853	14
7.	Nendaz	14	889- 873	14
8.	Hélios	13	716- 834	12
9.	Martigny 3	13	823- 697	10
10.	Wissigen 2	13	818- 893	8
11.	Monthey 4	14	522- 802	8
12.	Sion 3	14	706–1051	4
13.	Les Agettes	14	435-1071	0

Martigny 2 garde solidement la tête du classement après une semaine au cours de laquelle, malgré leur brillante victoire sur Bagnes, les Octoduriens ne furent pas toujours à la fête. Deuxième, à six points du leader mais avec un match en moins, on trouve Sierre 1 vainqueur de Saint-Maurice et Sion 3; un Sion 3 qui, après sa déconfiture agaunoise, végète toujours au fond du classement. Quant aux deux équipes montheysannes, elles ont renoué avec la victoire face à la formation, modeste il est vrai, des Agettes.

Martigny 3 - Martigny 2
52-57 (40-30)

Martigny 3: Dapian (13), Pormaz (2), De Gaspari (8), Giroud (4), Gabioud (2), Boson (18), Gloor (5).

Martigny 2: Paccolat (10), Pellaud (6), Berguerand, Wyder (25), Michellod (4), J.-M. Michellod, Rouge (4), Wirthner, R. Rouge (8).

Jouant sans complexes face à leurs aînés, les juniors martignerains n'ont pas fait de détail. Bien emmenés par Boson ils réussirent à prendre dix points d'avance à l'heure du thé. En deuxième période la tension était à son comble et Wyder se signala en marquant à lui seul plus de points que toute l'équipe adverse. A trois minutes de la fin le score était encore de 52-49, mais Martigny 2 parvint à donner le coup de rein final nécessaire pour s'imposer.

Nendaz - Sierre 2
76-62 (38-27)

Nendaz: Parmentier (12), Délèze (5), Bühlmann (2), Merlini (2), Glassey, Blanc (22), Claivaz (12), Michelet (4), Eggs (17).

Sierre 2: Vuagniaux (19), Bernasconi (2), Grosclaude (9), Vuagniaux (2), Antille (18), Tonossi (12), Favre.

Si Nendaz s'est imposé, c'est bien par son jeu plus fin et par sa décontraction qui avaient tant fait défaut face à Saint-Maurice. L'imprécision des passes et des shoots sierrois fut à l'origine des nombreuses contre-attaque menés par Blanc, toujours aussi combatif. Nendaz prit ainsi rapidement la mesure de son adversaire et s'efforça en deuxième mi-temps de maintenir l'avance prise en début de partie. Pour l'équipe du centre il s'agit maintenant de confirmer ce brillant résultat dans l'optique de la sixième place.

Promotion féminine

RÉSULTATS

Vétroz - Martigny	33-23
Vouvry 2 - Sierre 2	38-54
Sion 2 - Conthey	29-39
Wissigen - Vouvry 2	91-33

CLASSEMENT

1.	Wissigen	11	870-281	22
2.	Sierre 2	10	539-299	18
3.	Martigny	11	560-398	16
4.	Conthey	10	374-429	12
5.	Vétroz	10	276-350	12
6.	Bagnes	9	323-390	8
7.	Monthey	10	424-483	8
8.	Vouvry 2	11	289-562	4
9.	Nendaz	10	198-494	2
10.	Sion 2	10	296-463	0

Tandis que Wissigen poursuit sa course aux succès, Martigny (que l'on plaçait parmi les favorites en début de saison) va de mal en pis: marquer seulement 23 points et perdre finalement contre Vétroz, voilà qui était encore impensable il y a deux mois; et Conthey, qui s'est imposé dans les toutes dernières minutes face à Sion, pourrait bien venir souffler la 3e place aux Octoduriennes.

Juniors C

RÉSULTATS

Saint-Maurice - Wissigen 2	173- 7
Martigny 1 - Sion	114-10
Wissigen 1 - Sion	67-32
Wissigen 1 - Nendaz	84-56

CLASSEMENT

1.	Martigny 1	9	804-184	18
2.	Saint-Maurice	8	652-214	14
3.	Sierre	8	467-217	12
4.	Wissigen 1	10	550-482	10
5.	Monthey	6	333-315	6
6.	Sion	9	271-474	6
7.	Martigny 2	8	331-472	4
8.	Nendaz	8	294-484	4
9.	Wissigen 2	8	64-921	0

Programme de la semaine

Mardi: Wissigen 2 - Sierre 2 (2e) 20 h. 15, SMA.

Mercredi: Martigny 3 - Bagnes (2e) 20 h., Sainte-Marie; Sierre 2 - Vétroz (fém.), 20 h. 30, Goubing; Sion 2 - Saint-Maurice (JB), 15 h. 30, Platta.

Vendredi: Martigny 2 - Hélios (2e) 20 h. Sainte-Marie; Sion 3 - Agettes (2e) 20 h., Saint-Guérin 1; Sion 2 - Monthey (fém.) 20 heures, Saint-Guérin 2; Nendaz - Bagnes (fém.) 20 heures, ENF.

Samedi: Monthey - Martigny 1 (JC) 14 h. 30, Reposieux; Martigny 2 - Wissigen 1 (JC) 15 heures, Bourg; Wissigen 2 - Sion (JC) 13 heures, SMA; Sierre - Nendaz (JC) 14 h. 30, Goubing.

Chris

Première ligue nationale
Wissigen - Yverdon 73-71 (33-35)

Wissigen: Christian Mudry, Jéan-Charles Otz, Nicolas Mudry, Etienne Mudry, Pierre Fauchère, Lukas Zenklusen, Manu Mudry, Firmin Pannatier. Coach Antoine Mudry.

Yverdon: André Mercier, Denis Rey, Jacques Bise, Michel Tissières, Eric Beaudin, Carlos Recouso, Jean Landry, Emilio Hunter, Jean-Pierre Ulmann, Bernard Wehrly.

Notes: arbitrage de MM. Eggs et Parmentier. Eliminés pour avoir commis cinq fautes personnelles: Etienne Mudry, Otz et Ulmann.

UN MAUVAIS WISSIGEN

Wissigen, facile, trop facile vainqueur à Yverdon, a sous-estimé ce même adversaire samedi au milieu de l'après-midi. Pourtant tout avait plus ou moins convenablement débuté pour les Valaisans qui menaient 11-6 après trois minutes de jeu. Mais très rapidement les choses évoluèrent en faveur des Vaudois. Ceux-ci, sous l'impulsion d'un excellent Jean-Pierre Ulmann, remontèrent un score déficitaire (29-25) pour prendre le large 29-35. L'apathie des joueurs locaux les avantagea incontestablement.

Après la pause, les supporters sédunois crurent en un redressement de la situation. Mais rien n'y fit. Tissières et Ulmann estimèrent que le succès était possible. Wissigen fléchit et Yverdon s'en allait, irrémédiablement semblait-il, vers les deux points (36-43). Mais le duo Fauchère-N. Mudry parvint à maintenir leur formation dans le match (42-45).

YVERDON Y CROIT

Les frères Mudry et leurs camarades, meilleurs techniquement, réussirent même à décrocher un Yverdon étonnant de volonté. A quelque quatre minutes du coup de sifflet final, les dés semblaient jetés: 65-56 en faveur du club recevant. Mais, il était écrit que l'adversaire ne s'avouerait pas vaincu. Les Vaudois, résolus et enthousiastes malgré l'élimination pour cinq fautes de leur pivot, égalisèrent 69-69. La fin de match fut des plus dramatiques: aucune des deux équipes en présence ne fut capable d'asséner le coup de grâce. On s'acheminait, lentement mais sûrement, vers les prolongations. Un dernier entre-deux fut sifflé permettant à Wissigen d'aller une dernière fois tenter sa chance. Quinze secondes pour éviter l'affront. Les Vaudois surveillèrent particulièrement Nicolas Mudry (très adroit dès la pause); la balle échut en dernier lieu à son frère Christian Mudry qui, à la dernière seconde, réussit le shoot victorieux qui fit oublier un peu – très peu – la performance désolante de Wissigen. Mais le club aura à cœur dans les semaines à venir de prouver qu'il vaut bien mieux.

M-R

4e MANCHE DU CROSS DES JEUNES
Premières indications sérieuses

Après quatre des cinq épreuves au calendrier (la dernière manche aura lieu le 25 mars prochain à Uvrier), la tournée cantonale de cross aux points qu'organise la FVA et que patronne *le Nouvelliste* livre ses premières indications sérieuses. En s'imposant pour la quatrième fois, dimanche à Miège, sur un sol très dur mais sur un parcours absolument charmant, Christine Alber (filles 66), Isabelle Carrupt (filles 68), Monika Léger (filles 70), Christophe Bonvin (garçons 65) et Yves Roduit (garçons 69) ont en effet définitivement remporté le classement général (les quatre meilleurs résultats sont pris en considération) de la tournée dans leur catégorie respective. Dans les autres catégories, il faudra donc attendre le 25 mars prochain (cross d'Uvrier) pour être définitivement fixé. Principaux résultats du cross des Jeunes de Miège:

Filles 1964: 1. Dumoulin Jacqueline, CA Sion, 13'23". 2. Gaspoz Véronique, CA Sion, 13'38". 3. Crettenand Claudia, Isérables, 14'13". 4. Seppey Marie-Lucie, AVGF Mâche, 14'19". 5. Bähler Daniela, CA Aiglon, 14'39". 6. Reynard Catherine, Amis gym Fully, 14'48". 7. Dussex Christina, CA Sion, 15'38". 8. Vouillamoz Ariane, CABV Martigny, 15'52". 9. Derivaz Françoise, CA Sion, 15'58". 10. Egger Gisela, CA Sion, 17'11".

Filles 1965: 1. Gentillin Rosalba, CA Sion, 10'49". 2. Premand Sylvie, SC Troistorrents, 11'14". 3. Vouillamoz Erica, Isérables, 11'34". 4. Genoud Nathalie, Sierre, 11'44". 5. Böhler Jacqueline, CA Aiglon, 12'01". 6. Chassot Nathalie, SC Troistorrents, 12'23". 7. Léger Patricia, CA Sion, 12'35". 8. Bussien Véronique, SC Troistorrents, 12'36". 9. Revey Laurence, CA Sion, 12'47". 10. Mabillard Anne, CA Sion, 13'54".

Filles 1966: 1. Alber Christine, CA Sion, 10'37". 2. Genoud Raphaëlle, Sierre, 10'49". 3. Monnet Vérène, Isérables C, 10'59". 4. Carrupt Mercedes, Chamoson, 11'08". 5. Bitz Monique, Uvrier, 11'21". 6. Egger Sabine, CA Sion, 11'34". 7. Martenet Fabienne, SC Troistorrents, 11'53". 8. Solioz Nathalie, CA Sion, 12'12". 9. Balet Nathalie, Uvrier, 12'43". 10. Cordonier Sandra, Montana, 12'47".

Filles 1967: 1. Coudray Sandra, Chamoson, 7'36". 2. Favre Nathalie, CA Sion, 7'56". 3. Pieren Monique, SC Troistorrents, 8'04". 4. Joris Fabienne, CA Sion, 8'11". 5. Devènes Béatrice, CA Sion, 8'12". 6. Pidoux Véronique, CA Sion, 8'30". 7. Melly Sophie, Uvrier, 8'35". 8. Besse Nathalie, CABV Martigny, 8'41". 9. Aymon Isabelle, CA Sion, 8'54". 10. Aubry Cathy, AVGF Mâche, 9'04".

Filles 1968: 1. Carrupt Isabelle, Chamoson, 8'08". 2. Carrupt Barbara, SC Ovronnaz, 8'25". 3. Solioz Sarah, Uvrier, 8'32". 4. Martenet Romaine, SC Troistorrents, 8'39". 5. Marguelisch Manuela, Uvrier, 9'19". 6. Zufferey Viviane, CASFG Miège, 9'24". 7. Dayen Nicole, Conthey, 9'29". 8. Perrier Geneviève, Uvrier, 9'57". 9. Genoud Isabelle, Miège, 11'30". 10. Favre Sandra, Uvrier, 11'45".

Filles 1969: 1. Vouilloz Laurence, CA Sion, 5'18". 2. Favre Sabine, CA Sion, 5'29". 3. Besse Carole, CA Sion, 5'35". 4. Martenet Sylviane, SC Troistorrents, 5'37". 5. Gaspoz Nathalie, CA Sion, 5'40". 6. Michellod Nadine, SC Ovronnaz, 5'42". 7. Pont Martine, Sierre, 5'48". 8. Baillifard Sonia, Uvrier, 5'49". 9. Burket Raphaëlle, CA Sion, 6'02". 10. Moulin Catherine, CA Sion, 6'09".

Filles 1970: 1. Léger Monika, CA Sior 5'06". 2. Bellon Martine, SC Troistorrents, 5'08". 3. Zuchuat Corinne, CA Sion, 5'18". 4. Puidoux Corinne, CA Sion, 5'28". 5. Lamon Francine, CA Sion, 6'02". 6. Martenet Sandra, SC Troistorrents, 6'06". 7. Martenet Séverine, SC Troistorrents, 6'47". 8. Martenet Sandrine, SC Troistorrents, 6'49". 9. Besse Viviane, CABV Martigny, 7'30". 10. Dubuis Alexia, CA Sion, 7'32".

Garçons 1964: 1. Clavien Ch.-André, SFG Miège, 12'02". 2. Carron Christophe, Fully, 24". 3. Guntern Pierre, Nendaz, 36". 4. Bovier Marco, SFG Mâche, 52". 5. Marguelisch Pascal, Uvrier, 13'04". 6. Délèze Eric, Nendaz, 11". 7. Dayen Gilbert, SC Troistorrents, 14". 8. Martin Jean-Daniel, Sierre, 16". 9. Beltrame Vinicio, CA Sion, 18". 10. Zuber Christian, Viège, 21".

Garçons 1965: 1. Bonvin Christophe, CABV Martigny-Riddes, 12'26". 2. Oggier Brice, Spiridon Sion, 27". 3. Carron Claude-Alain, Fully, 35". 4. Venzi Christian, Sierre, 43". 5. Granger Dominique, SC Troistorrents, 52". 6. Savioz Claudy, Sierre, 56". 7. Morard Roland, Ayent, 13'04". 8. Ebener Christian, Uvrier, 04". 9. Lugon J.-Charles, CABV Martigny, 41". 10. Aubry Christian, SFG Mâche, 48".

Garçons 1966: 1. Treglia Dino, CA Sion, 9'55". 2. Guntern Alexandre, Nendaz, 10'00". 3. Lambiel J.-Daniel, Isérables, 10'06". 4. De Boni Nicolas, CABV Martigny-Riddes, 10'13". 5. Lambiel Eric, Isérables, 10'22". 6. Piffaretti Blaise, Uvrier, 10'31". 7. Carruzzo Alphonse, Chamoson, 10'37". 8. Bellon Philippe, SC Troistorrents, 10'38". 9. Ritler Kilian, CA Sion, 10'38". 10. Zermatten Christian, SFG Mâche, 10'50".

Garçons 1967: 1. Clavien Georgy, CASFG Miège, 7'27". 2. Tschopp Roland, CASFG Miège, 29". 3. Miéville Pascal, Marécottes, 32". 4. Zimmerlin Marc, CASFG Miège, 33". 5. Pommaz Frédéric, Chamoson, 50". 6. Fellay Jean-Pierre, Ayent, 8'10". 7. Crettenand Léo, Isérables, 16". 8. Coudray Emmanuel, Chamoson, 19". 9. Delay Camille, CABV Martigny, 21". 10. Zryd Christophe, CA Sion, 32".

Garçons 1968: 1. Mudry Stéphane, CA Sion, 7'29". 2. Balet René-Pierre, CA Sion, 30". 3. Martenet Nicolas, SC Troistorrents, 32". 4. Venzi Laurent, Sierre, 35". 5. Premand Didier, SC Troistorrents, 41". 6. Bétrisey Jean-Blaise, Uvrier, 48". 7. De Angelis Gian Franco, Sierre, 56". 8. Martenet Steve, SC Troistorrents, 58". 9. Chatriand Eric, SC Ovronnaz, 8'03". 10. De Boni Laurent, CABV Martigny-Riddes, 05".

Garçons 1969: 1. Roduit Yves, Flanthey, 5'02". 2. Biollaz Marcel, Conthey, 5'13". 3. Moos Yves, SFG Miège, 5'14". 4. Martenet Claude, SC Troistorrents, 5'15". 5. Hoffmann Christophe, Sion, 5'15". 6. Dubuis Pascal, CA Sion, 5'24". 7. Délétroz Claudy, Ayent, 5'32". 8. Blanc Patrick, Ayent, 5'33". 9. Zermatten Michel, Mâche, 5'33". 10. Delaloye Thierry, SC Ovronnaz, 5'36".

Garçons 1970: 1. Toffol Nicolas, Granges, 5'28". 2. Mutter Xavier, SFG Bramois, 5'35". 3. Arnold Christian, Conthey, 5'37". 4. Miéville Serge, Marécottes, 5'39". 5. Delaloye Renald, SFG Ardon, 5'43". 6. Cordonier Cédric, Montana, 5'45". 7. Guntern J.-François, Nendaz, 5'49". 8. Gaillard Stéphane, SFG Ardon, 5'51". 9. Granger Yvan, SC Troistorrents, 5'52". 10. Hoffmann Michel, SFG Grimisuat, 5'53".

Cross de Miège:
Michel Seppey en forme

En organisant durant la même journée la 4e manche du cross des Jeunes (cf ci-contre) et son traditionnel cross d'hiver, la SFG Miège et son président Philippe Perruchoud ont fait preuve d'une évidente disponibilité. Leur mérite est même d'autant plus grand que la participation était à nouveau remarquable (près de 400 coureurs pour les deux compétitions) et que la recherche d'un parcours adéquat leur cause chaque année un souci supplémentaire. En maîtrisant parfaitement ces deux difficultés, la SFG Miège s'est donc assurée la sympathie de chacun ce qui est déjà réconfortant à plus d'un titre.

Parfaitement organisé, ce cross de Miège devait forcément déboucher sur un spectacle digne de ce nom. Cela l'a été en matinée mais cela l'a surtout été l'après-midi lorsque le parcours, devenu soudain boueux et glissant comme devrait l'être tout cross-country, s'est mis à exiger des concurrents des qualités supérieures à la normale. A ce jeu-là, Michel Seppey, déjà en évidence au début janvier à Bramois, s'est à nouveau montré de loin le meilleur. En tête de bout en bout, l'Hérémensard a relégué loin derrière lui le pourtant excellent Pierre-Alain Farquet (2e à 29 secondes) et le « régional » du CA Sion, Bernard Briguet (3e à 52 secondes). Un Michel Seppey qui paraît donc plus que jamais prêt à défendre son titre valaisan de la spécialité le 18 février prochain à Ayent avant de se rendre peut-être aux championnats suisses de cross, le 4 mars à Ibach. Principaux résultats:

Actifs: 1. Seppey Michel, Hérémence, 24'53". 2. Farquet P.-Alain, SFG Saint-Maurice, 25'22". 3. Briguet Fernand, CA Sion, 25'45". 4. Luyet Rémy, CA Sion, 26'26". 5. Perren Ulysse, CA Sierre, 26'39". 6. Richard J.-Michel, SFG Saint-Maurice, 26'41". 7. Clivaz Nicolas, GS Chermignon, 26'44". 8. Terrettaz J.-Pierre, CABV Martigny, 27'00". 9. Bagnoud J.-Victor, SFG Saint-Maurice, 27'13". 10. Rotzer Bernard, CA Sierre, 27'48".

Populaires: 1. Fellay François, Sion, 27'43". 2. Dorsaz Michel, SC Ovronnaz, 27'46". 3. Bonvin Roland, CA Sion, 27'50". 4. Aymon Marc, Ayent, 28'01". 5. Carron Justin, Fully, 28'14".

Vétérans: 1. Rappaz René, SFG Saint-Maurice, 26'00". 2. Rudaz René, CA Sierre, 27'00". 3. Crottaz Bernard, CA Sierre, 27'37". 4. Reynard Basile, CA Sion, 27'46". 5. Antille Claude, CA Sierre, 28'14".

Juniors: 1. Melly François, CA Sierre, 26'46". 2. Loye Jean-Daniel, CA Sierre, 29'04". 3. Reuse Claudy, CABV Riddes, 30'53". 4. Constantin Roland, CA Sierre, 31'38".

Cadets A: 1. Jacquérioz Thierry, CABV Martigny, 13'05". 2. Aymon Yvan, ES Ayent, 11". 3. Solioz Dominique, CA Sierre, 28". 4. Rey Jean-Baptiste, CA Sierre, 38". 5. Ménétrey Olivier, SFG Uvrier, 45". 6. Clivaz Philippe, CA Sion, 48". 7.Buffet Raymond, CA Sion, 14'14". 8. Perrin Jean-Pierre, SFG Miège, 15". 9. Martin Pierre-Alain, CA Sierre, 20". 10. Pignat Pierre-André, ES Vouvry, 21".

Dames: 1. Aymon Danièle, ES Ayent, 13'54". 2. Gaspoz Christine, CA Sion, 14'15". 3. Premand Sylvie, SC Troistorrents, 21". 4. Filippini A.-Marie, CA Sion, 15'23". 5. Jacquod Régine, CA Sierre, 33".

Débutants 71-72-73: 1. Filippini P.-Joseph CA Sion, 2'45". 2. Baillifard Alain, SFG Uvrier, 46". 2. Cordonier Cédric, Montana, 46". 4. Mathieu Yves, CASFG Miège, 49". 5. Clavien Pascal, Miège, 57". 6. Schneider Patrick, SFG Uvrier, 58". 7. Moos Alexandre, Miège, 3'00". 8. Perlberger Laurent, Miège, 01". 9. Clivaz Stéphane, SFG Uvrier, 05". 10. Perren Patrick, CASFG Miège, 09".

Débutantes 71-72-73: 1. Lamon Nicole, CA Sion, 3'01". 2. Joris Romaine, CA Sion, 08". 3. Clavien Muriel, Miège, 12". 4. Bétrisey Nicole, SFG Uvrier, 17". 5. Schwery Alexandra, SFG Uvrier, 21".

Déjà en évidence à Bramois, Michel Seppey a confirmé à Miège qu'il était bien un de nos meilleurs crossmen actuels. **Photo NF**

Lutte: Jimmy excellent en France

L'équipe de Suisse n'a pris que la huitième place sur neuf équipes engagées dans le traditionnel Memorial Coulon, à Clermont-Ferrand, qui s'est achevé par la victoire de la France. Deux lutteurs helvétiques se sont pourtant distingués: Jimmy Martinetti, deuxième en lutte libre dans la catégorie des 90 kg, et Peter Brun, troisième chez les 74 kg.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Allemagne: un exploit du VFB Stuttgart

TROIS MATCHES seulement ont pu cette fois se jouer pour le compte de la Bundesliga allemande. Malgré l'inclémence du temps, 60 000 spectateurs s'étaient déplacés au Volkparkstadion pour assister au « choc » entre le SV Hambourg et le VFB Stuttgart. Ce dernier a réussi l'exploit d'arracher le match nul (1-1), ce qui lui a permis de reprendre la première place du classement. Mais il ne compte qu'une seule longueur d'avance sur les Hambourgeois et le FC Kaiserslautern qui, tous deux, ont deux matches de retard.

A Hambourg, l'équipe de Jürgen Sundermann a ouvert chanceusement le score à la 23e minute par Hansi Müller. Les Hambourgeois durent attendre la 57e minute pour obtenir une égalisation méritée par l'intermédiaire du Yougoslave Buljan, qui a trompé le gardien Roleder d'un coup de tête dont il a le secret.

Eintracht Francfort a pour sa part battu Bayern Munich par 2-1 grâce à une bonne performance en seconde mi-temps. L'entrée en lice de Rüdi Elsener après le repos en remplacement de Kraus n'est pas étrangère à l'amélioration du rendement de son équipe. L'international helvétique fut d'ailleurs à l'origine du second but d'Eintracht (centre repris de la tête par Borchers).

CLASSEMENT

1. VfB Stuttgart	20	11	5	4	35-20	27
2. Hamburger	18	11	4	3	37-14	26
3. Kaisersl.	18	10	6	2	36-23	26
4. Eintracht F.	20	11	3	6	32-26	25
5. Bayern M.	19	8	4	7	36-28	20
6. Fort. Düsseld.	18	7	5	6	37-28	19
7. Hertha Berlin	19	6	7	6	26-24	19
8. Schalke	19	6	6	7	36-32	18
9. Arm. Bielef.	18	6	5	7	21-26	17
10. B. Dortmund	18	6	5	7	33-41	17
11. VfL Bochum	19	4	9	6	31-32	17
12. Bor. M'glad.	17	6	4	7	24-19	16
13. Köln (1)	17	5	6	6	22-21	16
14. Werder B.	17	5	5	7	24-30	15
15. Eintr. Braun.	17	5	5	7	24-33	15
16. Duisburg	17	5	3	9	22-37	13
17. Darmstadt	18	3	5	10	23-39	11
18. Nürnberg	19	5	1	13	16-42	11

Eintracht Francfort - Bayern Munich 2-1 (0-0). Le capitaine Grabowski d'Eintracht Francfort (à droite) affronte ici Breitner (à gauche). **(Bélino DPA)**

France: Paris FC favorise le retour des Monégasques

Les positions sont plus serrées que jamais en tête du championnat après la vingt-sixième journée de compétition. Par un curieux hasard, ce sont les deux équipes parisiennes qui ont favorisé ce regroupement des quatre candidats au titre en deux points : en battant nettement Paris-Saint-Germain (4-1) et en venant passer un cinglant 7-1 au Paris FC au Parc-des-Princes, Saint-Etienne et Monaco, respectivement, ont repris un point à Strasbourg, auteur d'un prometteur 0-0 à Nîmes, et à Nantes, stoppé à Angers (1-1). Par contrecoup, les deux clubs parisiens voient leur situation se détériorer sérieusement en bas du tableau, où Reims et Valenciennes partent à la dérive. A retenir aussi, le 4-0 du Nice de Batteux devant Lyon et le beau sursaut de Marseille à Sochaux (2-2).

La bataille fait donc rage de plus belle au sein de la « bande des quatre ». Et si dans la sécheresse des chiffres le bilan de la journée peut paraître favorable surtout à Monaco et à Saint-Etienne, il faut se garder de mésestimer le sens et la portée du match nul obtenu par les Alsaciens sur le terrain de Nîmes.

Dans la mesure où l'on s'accordait à considérer ce déplacement, redoutable entre tous, comme un test type pour le Racing 79, il est logique de tirer toutes les conséquences du 0-0 enregistré, quellers que puissent être les réserves qu'il suscite. Il semble clair que la formation de Gilbert Gress tient remarquablement la route et qu'elle paraît de nouveau mûre pour repousser les assauts, d'où qu'ils viennent, avec des vertus collectives et un sens des responsabilités dignes d'un champion en puissance.

Devant 10 000 spectateurs, Strasbourg allait du reste se retrouver à dix dans les dix dernières minutes, après que Jouve eut été renvoyé à son tour aux vestiaires pour une faute analogue à celle de Lozano, l'ex-Niçois ayant frappé Girard à terre après une irrégularité initiale de ce dernier. De toute évidence, Strasbourg a joué hier son plus mauvais match de l'année et nul n'aurait crié au scandale s'il s'en était retourné complètement bredouille.

Dans l'histoire, l'arbitre fit ce qu'il put, distribuant de surcroît les avertissements et s'efforçant de tempérer les esprits du mieux qu'il pouvait. Dommage seulement qu'il n'ait pas toujours agi avec discernement, mais le moins que l'on puisse dire est que l'explication n'était pas facile à diriger.

CLASSEMENT

1. Strasbourg	25	13	10	2	44-21	36
2. Nantes	26	15	5	6	57-25	35
3. Monaco	26	15	5	6	56-30	35
4. St-Etienne	26	14	6	6	54-28	34
5. Bordeaux	25	10	11	4	36-23	31
6. Sochaux	24	10	8	6	43-29	28
7. Lyon	25	11	6	8	41-37	28
8. Lille	26	8	11	7	49-48	27
9. Metz	25	10	5	10	36-40	25
10. Nîmes	26	9	7	10	39-36	25
11. Bastia	26	9	7	10	38-44	25
12. Laval	26	7	11	8	42-49	25
13. Marseille	26	6	10	10	32-40	22
14. Nancy	24	7	7	10	45-40	21
15. Angers	25	7	7	11	26-47	21
16. Paris-St-G.	26	7	7	12	37-48	21
17. Nice	26	7	7	12	41-56	21
18. Paris	26	6	7	13	30-54	19
19. Valenc.	25	6	5	14	23-42	17
20. Reims	26	2	10	14	16-48	14

Angleterre: Liverpool revient en tête

Un match seulement a dû être reporté en championnat d'Angleterre de première division, ou un changement de leader a été enregistré. Le FC Liverpool, qui a pu jouer pour la première fois cette année en championnat, a remporté le « match au sommet » qui l'opposait à West Bromwich Albion, auquel il a ainsi repris la première place du classement. Nottingham, Forest, tenant du titre et prochain adversaire des Grasshopper en coupe des champions, a pour sa part battu Middlesbrough (3-1). Il conserve ainsi la sixième place du classement, mais à distance plus que respectueuse (six points) du leader.

Devant 52 000 spectateurs, Liverpool a mis un terme à une période d'invincibilité de West Bromwich durant 19 journées de championnat. La victoire du double vainqueur de la coupe d'Europe n'a pour ainsi dire jamais fait de doute, tant les visiteurs furent décevants. Kenny Dalglish ouvrit le score en première mi-temps. Liverpool se créa nombre d'occasions avant de porter la marque à 2-0 à la 53e minute par Fairclough. West Bromwich dut se contenter de sauver l'honneur par Brown.

La surprise du jour a été causée par Manchester City qui, à Londres, a battu Tottenham Hotspur par 3-0 sur des buts de Kidd (penalty) Barnes et Channon. Manchester City n'avait plus gagné en championnat depuis le 14 octobre dernier, ce qui lui avait valu de se retrouver dans la seconde moitié du classement alors qu'il figurait, en début de championnat, parmi les candidats au titre. Manchester City semble retrouver son rendement au bon moment, à l'approche des quarts de finale de la coupe de l'UEFA (il sera l'adversaire de Borussia Moenchengladbach).

Bien que dix matches aient pu se jouer en première division, le nombre total des rencontres en retard dans les quatre ligues professionnelles dépasse maintenant le chiffre de 300 en Angleterre.

CLASSEMENT

1. Liverpool	22	16	3	3	49-10	35
2. West Br.	23	14	6	3	48-22	34
3. Everton	24	12	10	2	33-18	34
4. Arsenal	24	13	7	4	43-21	33
5. Leeds	26	11	9	6	48-32	31
6. Notting. F.	22	9	11	2	25-15	29
7. Bristol C.	26	10	8	8	33-27	28
8. Coventry	23	9	7	7	29-36	25
9. Tottenham	25	8	9	8	26-41	25
10. Aston Villa	22	7	10	5	27-20	24
11. Manc. Un.	23	9	6	8	32-41	24
12. Manc. C.	24	6	9	9	33-30	21
13. Norwich	22	4	13	5	32-32	21
14. Ipswich	24	9	3	12	33-34	21
15. Derby	23	8	5	10	28-41	21
16. Southamp.	23	6	8	9	26-32	20
17. Bolton	23	6	6	11	29-41	18
18. Middlesb.	23	6	5	12	32-35	17
19. Queen'PR	23	4	9	10	20-32	17
20. Wolverh.	24	7	2	15	21-43	16
21. Chelsea	24	4	6	14	27-51	14
22. Birmingham	23	2	4	17	21-41	8

Ecosse - Belgique a été renvoyé

Le match éliminatoire du championnat d'Europe des Nations, groupe 2, qui devait opposer mercredi soir à Glasgow l'Ecosse à la Belgique, a dû être renvoyé en raison du mauvais état du terrain.

● **ESPAGNE. – Championnat de 1re division.** – Match nocturne: Celta Vigo - Real Saragossa 5-3.

Italie: l'AC Milan repart

La grande question de la deuxième journée des matches retour du championnat d'Italie de première division était de savoir qui de Perugia ou de l'Internazionale pourrait éventuellement inquiéter le leader milanais. La confrontation entre les deux « viennent ensuite » s'est soldée par un match nul (2-2). Mais il s'en est fallu de peu que Perugia ne subisse sa première défaite de la saison, et sur son terrain encore. Menée par 2-0 à la mi-temps sur des buts d'Altobelli et de Muraro, Perugia a joué son va tout dès la reprise, multipliant les attaques. Vannini, son meilleur attaquant, réussit à réduire l'écart à la 54e minute avant d'être sérieusement blessé et de devoir quitter le terrain. Même en son absence, Perugia continua à se montrer dangereuse. Ce n'est cependant qu'en fin de partie qu'elle parvint à arracher une égalisation méritée par l'intermédiaire de Ceccarini.

Ce match nul de Perugia permet à l'AC Milan de se retrouver avec trois longueurs d'avance. Battu dimanche dernier, le club de Gianni Rivera resta d'abord sur la défensive face à l'AS Roma. Au terme d'une première mi-temps assez terne, le score était toujours de 0-0. Les Milanais durent finalement attendre la 79e minute pour ouvrir enfin le score sur un penalty transformé par Antonelli.

Les deux clubs turinois, la Juventus et l'AC Torino, ont tous deux gagné sur le même score de 3-0 mais leur retard reste trop important pour leur permettre de songer encore au titre. Sur son terrain face à l'Atalanta de Bergame, l'AC Torino n'a pas connu de gros problèmes. Graziani et Pulici ont marqué en première mi-temps, Greco a complété le score après la pause.

A Verona, la Juventus a en revanche longtemps peiné face à la « lanterne rouge ». Ce n'est qu'en seconde mi-temps que grâce à Bettega et à Virdis (2), qu'elle parvint enfin à tromper une défense dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle jouait regroupée.

CLASSEMENT

1. Milan	17	12	3	2	29-9	27
2. Perugia	17	7	10	0	20-9	24
3. Torino	17	8	7	2	25-12	23
4. Inter	17	6	10	1	23-13	22
5. Juventus	17	7	7	3	21-12	21
6. Napoli	17	4	10	3	11-11	18
7. Fiorentina	17	5	7	5	14-13	17
8. Catanzaro	17	4	9	4	11-14	17
9. Lazio	17	5	7	5	18-23	17
10. Ascoli	17	4	7	6	16-18	15
11. Vicenza	17	4	7	6	17-25	15
12. Avellino	17	3	8	6	11-14	14
13. Roma	17	5	4	8	10-16	14
14. Bologna	17	1	8	8	11-19	10
15. Atalanta	17	1	8	8	8-20	10
16. Verona	17	1	6	10	10-27	8

Handballeurs, à vos ballons!

Battue à La Chaux-de-Fonds 20 à 19, la France a pris sa revanche à Genève en s'imposant sur le résultat de 18 à 17.

En établissant un équilibre parfait pour les deux matches avec 37 buts pour les deux, équipes l'équité a été respectée.

Pour ces deux rencontres, notre équipe nationale a relativement bien joué durant la première mi-temps en prenant parfois un avantage substantiel. Dans le Jura, les buts acquis durant la première période du jeu ont été suffisants pour donner la victoire à la Suisse mais à Genève, les Français ont été plus habiles pour remonter un score déficitaire et remporter le gain du match sur un résultat également étriqué.

Pour la première rencontre, l'entraîneur P. Janjic nous a donné l'impression de vouloir cacher le jeu habituel de ses protégés en adoptant une manière de jouer peu conforme à ce que nous avions l'habitude de voir. L'absence de E,. Züllig et la tactique adoptée ont modifié d'une manière probante le rendement général des Helvètes. Face à cette nation, que nos joueurs vont rencontrer le 23 février en Espagne, cette manière de pratiquer nous semble assez curieuse.

A Genève, après un excellent début en première mi-temps, les Suisses ont été rejoints dans la dernière seconde (10-10). Dès la reprise, les Français se sont montrés agressifs et ont pris rapidement un avantage qui à un certain moment était de 5 buts (11-16 à la 17e minute). Grâce à un sérieux coup de main des arbitres Hollandais, les sélectionnés de P. Janjic réussirent finalement à combler cet important retard pour s'incliner sur le résultat de 18 à 17.

Cette rencontre nous a une nouvelle fois démontré certains points faibles si le régisseur U. Nacht n'est au mieux de sa condition. Blessé au genou, le Bernois a été bien loin de son rendement habituel. Il serait regrettable que ce joueur soit handicapé pour les mondiaux qui débuteront les 22 et 23 mars avec les rencontres face à la Hongrie et la France.

Il semble également que le régime de préparation pour les championnats du monde du groupe B soit assez pénible pour des amateurs. En effet, après une semaine à Macolin nos joueurs ont rencontré deux fois la France. Cette semaine ils seront en stage à Hérisauz avec vendredi et samedi deux nouvelles rencontres face à la Norvège. Du 14 au 18 février, nouveau camp d'entraînement avant le départ pour l'Espagne le 21. Pour de véritables amateurs un tel régime nous paraît assez démentiel.

Deux fois Suisse-Norvège

Vendredi à Coire et samedi à Hérisau, notre équipe nationale rencontrera deux fois la Norvège. Face à cette nation le bilan est le suivant: quatre matches, deux victoires et deux défaites. L'année dernière lors des championnats du monde du groupe C, la Suisse avait battu la Norvège 25 à 20 à l'issue d'une rencontre particulièrement animée. Les deux rencontres de cette semaine seront donc intéressantes et devraient permettre à l'entraîneur de faire le point à deux semaines du tournoi mondial du groupe B.

Deux fois Suisse-France L'équité a été respectée

Première ligue

PREMIER ÉCHEC DE VIÈGE

En déplacement dans le Nord-Vaudois, les Valaisans n'ont pas eu la tâche facile. Face au tenant du titre, Viège a été dans l'obligation de mettre en évidence toute sa puissance pour ne pas s'incliner et finalement remporter un point sur le résultat de 17 à 17. Durant la première période du jeu, l'US Yverdon donna l'impression de vouloir s'imposer en prenant un léger avantage de un but (8-7). Dès la reprise, Viège combla son retard pour retrouver une certaine sérénité lui permettant de sauver le point qui devait lui permettre de remporter le titre.

Autres résultats: Lausanne Ville - Lausanne Bourgeoise 19-22, Servette - Amis-Gyms 18-12. **Classement:** 1. Viège 11-21, 2. Lausanne-Bourgeoise 15; 3. Lausanne Ville 14; 4. Yverdon 13; 5 Servette 6; 6. Amis-Gyms 5; 7. Helvétia 2.

Autres résultats: juniors B: Yverdon - Viège 20-8. **Juniors C:** Yverdon - Viège 9-8.

M. Millioud

Grand choix de tissus

CARNAVAL

Tissu satin contesse
largeur 140 cm

le mètre **5.90**

A l'Economie **Edy Röhner, Sion**
36–5624

Saint-Maurice
A vendre

appartement 3 pièces
à l'état de neuf
Fr. 85 000.–

appartement 4 pièces
Fr. 95 000.–
Mise de fond dès Fr. 15 000.–

Tél. J.-L. Hugon, 1920 Martigny
Bureau 026/2 16 40

A vendre à **Sierre**
Avenue de France 6

appartement 3½ p.

1er étage, garage
Fr. 115 000.–

Pour tous renseignements
s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61
36–242

A vendre aux Collons
à côté du téléski
de la Joc

appartements

2½ pièces + garage
Fr. 129 000.–
3½ pièces + garage
Fr. 195 000.–

AFIVA
Av. de la Gare 9
Sion
Tél. 027/23 44 77
36–85

A louer à **Saxon,** dans
immeuble récent

confortable 3-pièces

avec machine à laver la vaisselle, parcelle jardin à disposition.

Rens. et visite
sans engagement
Tél. 027/22 66 23
heures de bureau
36–702

A louer à Sion
dans villa sise
à Gravelone

luxueux studio

tout à fait
indépendant
A la même adresse:

chambre indépendante
avec douche, toilette et lavabo
Possibilité de TV 6 chaînes et téléphone dans deux pièces

Pour renseignements
tél. 027/22 91 05
(heures de bureau)

Dame seule offre

chambre et pension

à personne avec voiture et permis de conduire, aimant les chiens, dans beau chalet tout confort

Tél. 027/86 45 20
à Ovronnaz (Valais)

A vendre

1 tracteur international D 514, 52 ch, entièrement remis en état, Fr. 10 300.–
1 Simca Caravan, expertisée, moteur révisé, garantie 6 mois, Fr. 3800.–
1 remorque basculante, 3 côtés, expertisée, pont plat, Fr. 5300.–
Garage Philippe Défago, agence officielle Internationale Scout LL, Collombey-le-Grand, tél. 025/4 55 83 - 4 53 08
Bientôt en exposition les nouveaux modèles Scout LL international 4 x 4 1979, cV8 mécanique automatic
36–100084

A vendre d'occasion, en bon état

Peugeot 504 TI

modèle 1974

Tél. 027/36 13 50
*36–300256

A vendre

remorque 2 essieux
5 m3 Eylert, expertisée

trax Fiat FL 12 Ripper
révisé

Ecrire sous chiffre PK 41255 à Publicitas, 1002 Lausanne

A vendre pour été 1979
La Tour-de-Peilz (Vevey-Montreux), rte de Saint-Maurice
Grands appartements dans petit immeuble neuf, 3 étages + rez avec chacun une cheminée de salon, suicine entièrement équipée, parquet, moquette, balcon ou jardin, cave, galetas, exposition plein sud avec vue magnifique sur le lac et les montagnes

4 pièces
dès Fr. 180 000.– balcon

5 pièces
dès Fr. 210 000.– balcon

6 pièces
dès Fr. 285 000.– jardin

1½ pièce
Fr. 95 000.– jardin
Place privée au parking souterrain Fr. 15 000.–
Vous allez payer ici moins cher en étant propriétaire qu'ailleurs en location. Ou comme placement avec un **rendement supérieur à 7%**
Demandez-nous une documentation au tél. 021/51 40 37 (heures de bureau)

V. GRANOLI & Fils, entrepreneur
Rue des Moulins 33, 1800 Vevey

Fr. 200.–

par mois
ou Fr. 7000.–

Renault 5 TS

Tél. 022/92 81 10 ou
93 73 66

Fr. 100.–

par mois
ou Fr. 4800.–

Opel Rekord 1900 S

Tél. 022/92 81 10

Occasion

tracteur Ford 3000

direction assistée, comme neuf, expertisé
8500 francs
W. Chappot
Machines agricoles
1906 **Charrat**
Tél. 026/5 33 33
36–1011

Occasion
tarrière à moteur
avec mèche de 150 et 200 mm Ø, état de neuf, Fr. 750.–

W. Chappot
Machines agricoles
1906 Charrat
Tél. 026/5 33 33
36–1011

A vendre pour cause de maladie

jeep agricole

châssis long, moteur et pneus neufs, bâche et peinture neuves
Expertisée

Tél. 027/38 21 78
*36–300254

A louer à **Veyras**
Imm. Noble-Contrée

confortable 4½-pièces
avec loggia (25 m2)

Fr. 620.–
charges comprises.

Rens. et visite
sans engagement
Tél. 027/22 66 23
heures de bureau

VALAIS

Au cœur de 4 vallées

chalet 8-6 lits

Tél. 021/24 55 16

A louer à **Sion**
centre

jolie chambre

meublée, indépendante, confort

Tél. 027/22 22 85
36–21249

A louer **rue de Lausanne, Sion**

garages

Date d'entrée
à convenir

Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64
36–207

Donnerait à travailler au mètre carré

vignes de 3000 m2

Conthey, en bordure de la route

Tél. 022/42 39 05
36–21225

Je vends à Montana
cenre station

appartement 2 pièces

plein sud

Tél. 027/22 13 19
heures des repas
36–3453

A vendre

Citroën GS spécial 1200

1974, 59 000 km, expertisée

Tél. 025/4 31 02
36–300252

Monthey - A vendre
près du centre ville

bel appartement

5½, pièces, 4e étage
Séjour avec cheminée française, deux salles d'eau. Grand balcon, toiles de tente.

Pour rens. et visites:
Régie J. Nicolet, Crochetan 2
Monthey - Tél. 025/4 22 52
36–4818

A vendre à **Martigny,** quartier tranquille

appartement 3½ pièces

Loggia, balcon, salle de bains, WC séparé. Prix et prise de possession à convenir.

S'adresser à
M. Jean Imboden, tél. 026/2 66 37 ou
CEV, Martigny, tél. 026/2 62 07/08
36–90051

A louer à **Martigny,**
quartier bien situé

appartement 3 pièces

Date d'entrée 1er avril ou à convenir

Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64
36–207

A louer à Martigny-Bourg

dépôt commercial

avec quai de chargement, bureau

S'adresser à:
Schmid & Dirren SA
1920 Martigny
Tél. 026/2 43 44
36–5818

A louer à **Ardon**
dans petit immeuble
de 13 appartements

unique en zone villa

2 pièces Fr. 300.– plus charges
3 pièces Fr. 380.– plus charges

Pour traiter:
s'adresser au 027/36 14 13

AGENCE IMMOBILIERE - FIDUCIAIRE
AGIMMOFINA S.A.
1963 VETROZ
Ø (027) 36 14 13

DENNER

Actions

valables dès le 6. 2. 79

Un signe d'amitié pour la St.Valentin, 14. février

Bain-mousse cœur

500 ml **3.80**

Lessive fine pour laine et tissus modernes

1 kg ~~6.95~~ **5.95**

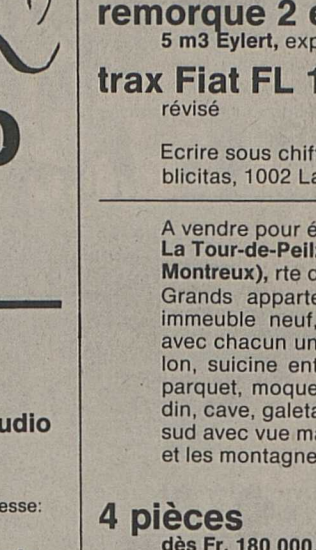

Rast Rum
Chocolat au lait avec raisins au rhum

«Die Nuss»
Chocolat au lait extrafin aux noisettes entières

100 g **-.75**

chirat **Majorette Sauce**

nouveau chez DENNER

170 g **1.40** même utilisation que la mayonnaise plus légère et digeste

Baisses de prix !

		ancien	nouveau
Potages MORNY 7 sortes		~~-.60~~ ~~-.65~~	**-.50**
Bouillons MORNY			
Bouillon de viande	66 g	~~-.80~~	**-.50**
Bouillon de poule	66 g	~~-.80~~	**-.50**
Bouillon de viande «extra»	66 g	~~1.20~~	**-.70**
Bouillon de viande «extra»	1 kg	~~14.80~~	**9.90**
Potage clair	66 g	~~-.90~~	**-.50**
condiment MORNY liquide	90 g	~~1.30~~	**-.90**
Condiment PRIMESS	90 g	~~-.80~~	**-.60**
Sachet de remplissage Trio-Pack	3 x 90 g	~~2.10~~	**1.60**

café HAG
lyophilisé

sans caféine
extrait de café Hag
100% pur

DI-6/6279

200 g ~~11.90~~ **10.50**

de nos caves

Rosé étranger

1 litre ~~1.80~~ **1.45**
(+ dépôt –.40)

HOCKEY SUR GLACE

Programme de ce soir

LNA

Berne - Lausanne
Bienne - Sierre
Chaux-de-Fonds - Langnau
Kloten - Arosa

CLASSEMENT

1. Berne	23	13	6	4	106- 66	32
2. Bienne	23	14	3	6	109- 78	31
3. Langnau	23	13	1	9	94- 87	27
4. Kloten	23	11	2	10	106- 83	24
5. Ch.-de-Fds.	23	10	2	11	81- 91	22
6. Laus.	23	8	3	12	88-112	19
7. Arosa	23	7	3	13	75- 97	17
8. Sierre	**23**	**5**	**2**	**16**	**70-119**	**12**

BUTEURS	B	A	P
Dubi (Lausanne)	13	25	38
Gosselin (Ch.-de-Fonds)	21	15	36
Gagnon (Sierre)	**25**	**8**	**33**
Lott (Bienne)	23	10	33
Latinovich (Bienne)	18	15	33
Wittwer (Berne)	15	18	33
Widmer (Bienne)	17	14	31
Conte (Bienne)	14	17	31
Friederich (Lausanne)	19	10	29
Martel (Berne)	13	16	29
Berger (Langnau)	9	18	27
Lindberg (Bienne)	14	12	26
T. Neininger (Ch.-de-F.)	17	8	25

B : but. – A : assist. – P : point.

LNB

Davos - Zurich
Düdendorf - Olten
Fleurier - GE Servette
Langenthal - Neuchâtel
Rapperswil - Ambri
Sion - Fribourg
Villars - Viège
Zoug - Lugano

CLASSEMENT

1. Davos	25	22	1	2	176- 52	45
2. Zoug	25	20	1	4	150- 62	41
3. Villars	25	18	2	5	160- 91	38
4. Zurich	25	17	2	6	189-100	36
5. Lugano	25	16	3	6	135- 89	35
6. GE S.	25	13	2	10	138-134	28
7. Fribourg	25	13	1	11	119-103	27
8. Olten	25	12	3	10	119-108	27
9. Ambri	25	12	2	11	125-127	26
10. Düden.	25	9	4	12	99-116	22
11. Viège	**25**	**7**	**6**	**12**	**114-146**	**20**
12. Rapper.	25	9	0	16	130-130	18
13. Neuch.	25	6	1	18	63-152	13
14. Lang.	25	5	2	18	99-143	12
15. Fleurier	25	4	2	19	90-201	10
16. Sion	**25**	**1**	**0**	**24**	**59-211**	**2**

BUTEURS	B	A	P
Boucher (Villars)	50	25	75
J.-L. Croci-Torti (Villars)	35	24	59
Trottier (Servette)	24	34	58
W. Dürst (Davos)	28	28	56
Koleff (Lugano)	35	20	55
Farda (ZSC)	28	25	53
Peltonen (Viège)	**25**	**27**	**52**
Dumais (Fleurier)	33	16	49
Walton (Rappers.)	24	25	49
Jenni (Zoug)	33	14	47
L. Schmid (ZSC)	23	24	47
Rossetti (ZSC)	30	16	46
J. Soguel (Davos)	20	25	45

B : but. – A : assist. – P : point.

LNA: vers une soirée pour rien?

LE CHAMPIONNAT suisse de hockey sur glace est entré depuis peu dans sa phase finale. Après avoir laissé place à quelques émotions pour chacun des huit clubs de l'élite, la compétition est en train de se résumer à deux ou trois points chauds. En LNA par conséquent, le doute est pratiquement levé en ce qui concerne le HC Sierre, fortement amoindri moralement comme en témoigne sa défaite à Langnau (10-2). Pour le titre, la lutte s'est également clarifiée mais elle met toujours aux prises Berne et Bienne. Désormais, toutes les autres formations vont devoir se confiner à un rôle d'arbitre. Si les passions vont donc tomber au sein de la plupart des clubs, l'enthousiasme va atteindre son paroxysme entre les deux «grands» bernois dont le sprint final est chargé de supsense.

Toute l'attention des amateurs de hockey va forcément se cristalliser sur ce qui se passera dans les rangs bernois et biennois. C'est dire, par exemple, que – ce soir – il y aura probablement des patinoires combles dans les deux villes des leaders tandis que l'on évoluera en toute décontraction à Kloten (face à Arosa) et à La Chaux-de-Fonds (face à Langnau).

Les deux «Grands» sont d'ailleurs favoris. Certes, l'équipe de la ville fédérale a de bonnes raisons de craindre Lausanne et sa séduisante première triplette, mais Gratton – sauvagement agressé par Jenkins – ne sera précisément pas là. On voit donc mal Vincent et ses hommes éprouvés par leurs récentes performances, venir battre le «cuirassé» CP Berne dans sa forteresse. Quant au champion suisse, on le voit encore moins perdre des plumes face aux malheureux sierrois dont le ressort s'est cassé depuis la défaite à Arosa. De la sorte, il y a gros à parier que la soirée n'apportera pas de gros bouleversements. Placé sous le signe du statu quo, elle aura son importance sur le plan tactique et surtout moral pour les entraîneurs Unsinn et Vanek qui doivent désormais jouer très serré. Mais il s'agira de suivre aussi le comportement du HC Sierre qui n'a pas le droit de baisser les bras au point de perdre toute cohésion. Même si – compte tenu des bonnes dispositions affichées sur l'ensemble de la saison – la pilule est amère. Les hommes de Beaudin devront tout entreprendre pour ménager une «survie» au porte-drapeau valaisan.

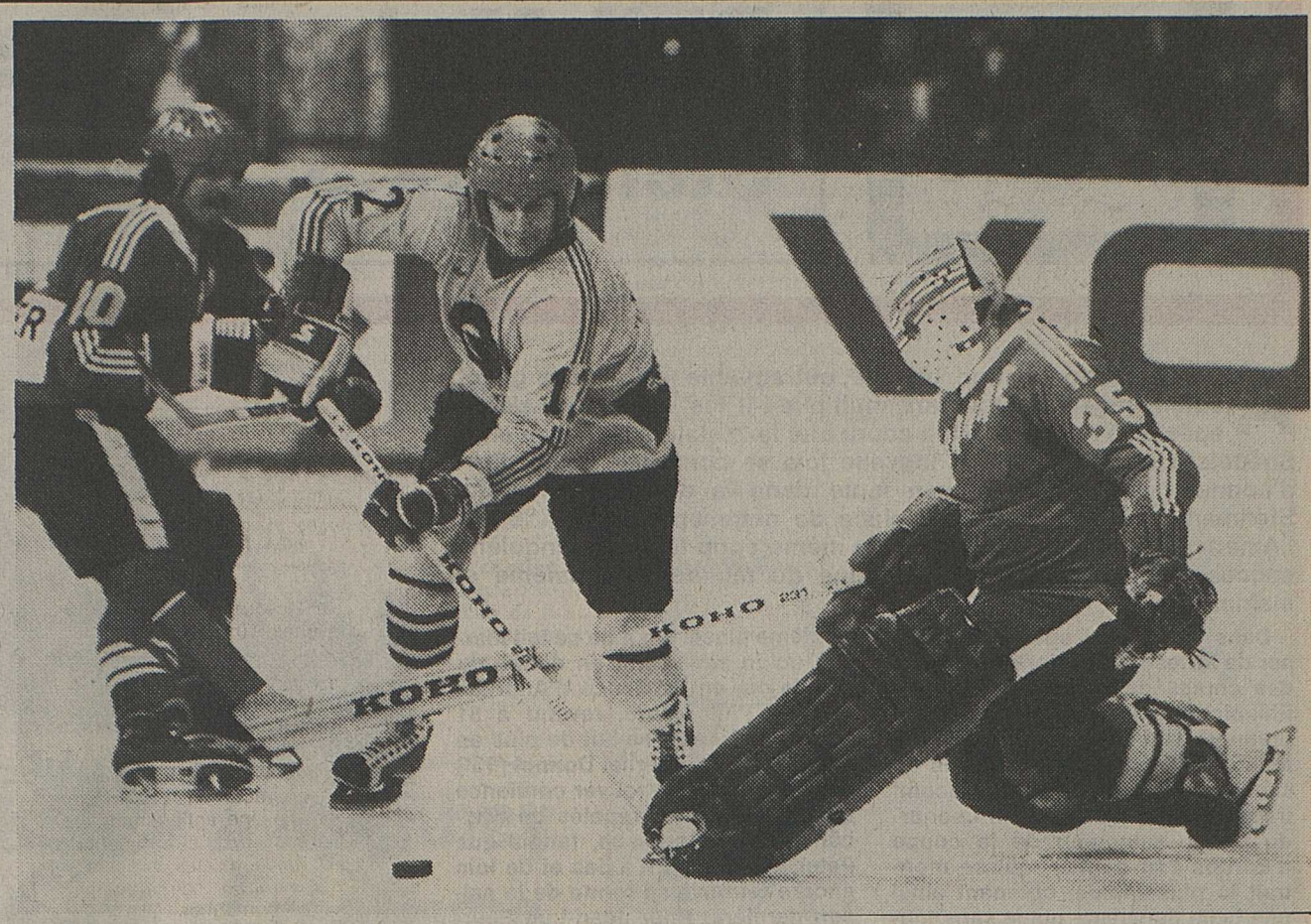

Après avoir sauvé théoriquement sa place en LNA, Lausanne joue les trouble-fête. Dès lors pour le Bernois Dellsperger (au centre) et ses coéquipiers, Dubi (à gauche) et Andrey (à droite) peuvent être des adversaires sérieux ce soir. (Photo ASL)

BIENNE – SIERRE

Limiter les dégâts au Seeland ne sera bien sûr pas chose facile. Les champions suisses sont en pleine défense de leur titre. En jouant avec huit attaquants seulement, ils ont affiché un nouvel entrain lors du grand choc de samedi. Sierre a peut-être maintenant un état d'esprit plus détendu et, en se disant qu'il n'a plus grand chose à perdre, il peut troubler un adversaire certainement nerveux. Mais pour cela, il faut éviter ces «trous noirs» qui font encaisser 6 ou 7 buts en 15 minutes...

KLOTEN – AROSA

Les Grisons ont besoin d'un ou deux points pour assurer vraiment le maintien. Ils vont donc joliment s'accrocher à Kloten où la partie ne sra probablement pas de la liquidation malgré la situation au classement. Espérons tout de même que Lilja ne va pas rendre ses poulains aussi agressifs qu'à Montchoisi où ils ont laissé une triste image de marque.

LA CHAUX-DE-FONDS – LANGNAU

Décidément, les Neuchâtelois ont perdu toute conviction. Après un début de saison épatant, il est bien dommage de les voir baisser les bras de la sorte. La venue de Langnau devrait pourtant les inciter à rechercher une place d'honneur

Ce sera un match sans passion à n'en pas douter...

BERNE – LAUSANNE

On vit à nouveau des heures folles à l'Allmend où la perspective du titre laisse prévoir une fin de championnat agitée. Il n'empêche que les gens d'Unsinn n'ont toujours pas livré un véritable grand match digne d'un champion. Pour peu que Dubi, Friedrich ou Vincent montent «sur leurs grands chevaux», on pourrait assister à une confrontation plus ouverte que ne laisse supposer le classement!

Toutefois, la pression populaire aura aussi son mot à dire. Délicate affaire pour les arbitres!

– Ma –

SIERRE À BIENNE

LE MIEUX POSSIBLE

On reconnaîtra aisément que l'objectif des Sierrois ne peut pas dépasser de beaucoup cette supposition car la semaine qui vient sera particulièrement difficile pour eux. Ils auront en effet à rencontrer successivement les deux équipes luttant farouchement pour le titre. On ne voit donc pas bien les Biennois être victimes d'un accident de parcours extrêmement préjudiciable pour eux. La formation de Vanek n'est pas au mieux de sa forme depuis la fin du troisième tour. Kloten l'avait sévèrement ébranlée et Arosa ne lui avait concédé qu'un petit but. Deux matches nuls suivirent: Lausanne et Berne, son rival direct, qui remonta un score déficitaire de trois buts à l'Allmend. C'est dire si les Biennois ont besoin de reprendre confiance et de la prouver pour conserver leur titre sérieusement convoité.

L'entraîneur Beaudin s'abstient de tout pronostic et on le comprend. Il croit toutefois qu'une amélioration du rendement de son équipe par rapport à Langnau est possible. Il a l'intention de faire jouer Fredy Abegglen en lieu et place de Bruno Schöpfer. La décision est sage à notre avis. Lors de la dernière période du match contre Langnau qui devrait être très utile dans sa vision du jeu et surtout dans ses anticipations. Le choix nous paraît judicieux. Le problème se complique au niveau des attaquants. Gilbert Nanchen souffre d'une blessure au talon et son patinage s'en ressent. Mais de toute manière ce garçon force l'admiration par son courage et la bonne volonté qu'il manifeste. Roland Locher n'arrive pas à se remettre complètement et son rendement s'en ressent. Ce n'est donc pas dans les meilleures conditions que les Sierrois se rendent à Bienne, tant s'en faut. On veut espérer que leur moral sera en mesure de leur donner toute l'énergie nécessaire pour ne pas être trop déçus au terme d'une rencontre qu'ils vont s'efforcer de maîtriser le plus longtemps possible. Sur le plan technique on voudrait les voir plus attentifs lors des engagements dans leur camp de défense, des inattentions trop nombreuses leur furent fatales à Langnau. Il y a donc des erreurs à ne pas répéter et on le souhaite car leur situation est trop précaire pour qu'ils négligent la moindre chance offerte de développer ces contre-attaques qui pourraient leur réussir.

LNB: le mince espoir de Zoug

Tout est presque dit en LNB. La courte défaite du HC Villars à Davos (4-5) devant plus de 4000 spectateurs a en effet sanctionné la perte de toute illusion pour l'équipe chablaisienne qui a été indiscutablement le principal adversaire des Grisons au cours de ce championnat. Les hommes de Rochat sortent ainsi la tête haute de ce long combat qui permettra de désigner le promu en LNA. En évoluant avec une remarquable correction – qu'on ne leur connnaissait pas sous la férule du brutal entraîneur Bastl – les joueurs de la station vaudoise ont laissé sur la plupart des patinoires de LNB une excellente impression. Pratiquant un bon jeu collectif axé sur un patinage de qualité et qui servait bien les buteurs Boucher et Jean-Luc Croci-Torti, ils ont mis en évidence l'importance de certaines qualités techniques dans le hockey (fût-il moderne) et révélé la bonne santé du hockey des stations.

Bien sûr, l'exemple de Davos est encore plus probant sur les chances de survie des clubs montagnards. Aujourd'hui, les Davosiens n'ont plus qu'un obstacle sur la route de l'ascension. C'est Zoug qui, sans convaincre vraiment, est demeuré à quatre longueurs et qui, surtout, a le privilège de recevoir le leader lors de la dernière soirée du championnat. Ce mince espoir que cultive les Zougois doit toutefois se concrétiser tout de suite à défaut de disparaître. En effet, le programme de ce soir et de samedi devrait lever les dernières incertitudes, étant entendu que les Grisons gagneront les matches suivants contre Ambri et Sion. Ce soir, en revanche, la partie sera difficile pour Cadieux et sa troupe qui reçoivent Zurich et sa prestigieuse attaque. Et puis, samedi, ils iront aux Vernets où les Genevois ne sont jamais facilement maniables. Mais les difficultés ne manqueront pas non plus pour Zoug qui accueille Lugano avant d'aller à Fribourg. Autant dire que le leader tient tout de même solidement le couteau par le manche!

Outre ces échéances importantes, on relèvera, dans le programme de ce soir le choc capital opposant Langenthal à Neuchâtel au chapitre de la lutte contre la relégation, qui concerne avant tout Fleurier. Or, les Fleurisans auront bien de la peine à s'imposer face à Genève Servette. Tout comme Sion d'ailleurs qui attend Fribourg où Viège qui se rend à Villars...

– Ma –

Viège se rend à Villars

Coutumière des résultats en dents de scie, l'équipe haut-valaisanne va au-devant d'une assez difficile confrontation ce soir à Villars où, après sa récente défaite à Rapperswil, elle affrontera une formation qui, à défaut de mieux, luttera pour conserver son invincibilité sur sa patinoire.

Mais chaque match se présente différemment et il se peut que Villars se ressente encore des efforts fournis à Davos samedi dernier et ne fasse pas montre de son influx nerveux habituel. Auquel cas, en ne partant pas battu d'avance, Viège pourrait peut-être réussir un exploit et ne pas quitter la patinoire des Alpes vaudoises les mains totalement vides.

L'essentiel, dans une de ces rencontres de fin de saison où les deux équipes n'ont plus rien à prétendre ou à défendre, sera la manière de jouer. Souhaitons qu'elle soit bonne afin que les spectateurs en aient pour leur argent.

ch.

Sion reçoit Fribourg

Le championnat touche à sa fin et tant l'équipe fribourgeoise, 7e au classement, que la formation sédunoise, reléguée, n'ont plus rien à perdre.

Libérées de toutes contraintes, les deux formations romandes vont donc s'affronter pour le seul plaisir de terminer ce championnat en beauté.

Fribourg s'est incliné à Zurich samedi passé (6-3) tandis que Sion lui aussi a été battu à Olten (6-2).

Nonobstant donc la position des équipes au classement, on sait qu'elles ont les qualités requises pour nous montrer un spectacle intéressant.

Sion a démontré samedi à Olten qu'il est à' même de tenir tête à plus fort que lui s'il se sépare de tout complexe. Ce n'est pas par hasard d'ailleurs qu'il a réalisé une aussi belle performance le week-end passé.

Ce soir donc, le HC Sion aura à cœur de fournir un bon spectacle, de montrer à ses « amis » et supporters qu'il sait jouer lorsqu'il est discipliné, rigoureux dans tout ce qu'il entreprend face à un adversaire de taille et de qualité.

EQUIPES PROBALES

Sion: **Melly; Fontannaz, Vesta (ou Senggen); Nanchen ou Schrœter, Héritier; Métrailler, Zago, Bucher; Mayor, Vivace, Zermatten; Praz, Salvatore.**

Fribourg: **Meuwly; Waeber, Bucher; Jeckelmann, Urs Marti; Lehmann, Jenny; Rozetter, Uttinger, Luisier; Stoll, Lüdi, Ruffieux; Beat Marti, Christian Schrœter, Mottet.**

But

BOXE

Arguello conserve son titre

Le champion du monde des poids super plume, le Nicaraguayen Alexis Arguellon a conservé à Riminin son titre de champion du monde des poids super plume version WBC en battant le Porto Ricain Escalera par ko au 13e round.

TENNIS

A Borg le tournoi de Richmond

Le Suédois Bjorn Borg, triple champion de Wimbledon, a fêté sa rentrée sur les courts de tennis en enlevant le tournoi de Richmond, en Virginie, aux dépens de l'Argentin Guillermo Vilas, battu 6-3 6-1 dans la finale de cette épreuve du grand prix, dotée de 175 000 dollars de prix.

Le joueur de 22 ans, qui avait pris six semaines de repos, a mis une heure et 27 minutes pour disposer du gaucher argentin.

Borg a encaissé 30 000 dollars pour sa victoire et Vilas 15 000 pour la deuxième.

Les résultats. – Finales: Borg (Su) bat Guillermo Vilas (Arg) 6-3, 6-1. Double: McEnroe/Gottfried (EU) battent Vilas-Tiriac (Arg/Rou) 6-4, 6-3.

BONNE PERFORMANCE DE VILLIGER

Des quatre Suissesses qui participent au tournoi de Montréal, seule Isabelle Villiger a réussi à se qualifier pour le troisième tour en prenant le meilleur sur Nina Voydat (EU) par 7-5, 6-3.

● **NORTH LITTLE ROCK (ARKANSAS).** – Simple messieurs, finale: Vitas Gerulaitis (EU) bat Butch Walts (EU) 6-2, 6-3. – Double: Gerulaitis/Zednik (EU/Tch) battent Dent/Dibley (Aus) 5-7, 6-3, 7-5.

● **CHICAGO.** – Doté de 200 000 dollars. – Simple des dames, finale: Martina Navratilova (Apat) bat Tracy Austin (EU) 6-3, 6-4.

Slalom spécial de Jasna

Phil Mahre émerge à son tour
Stenmark 3e après bien des frayeurs

AUTANT sa domination est-elle outrageante en slalom géant, autant Ingemar Stenmark multiplie-t-il les échecs en slalom spécial: à Jasna, où était couru hier le 7e slalom de la saison, le Suédois a en effet dû une nouvelle fois se contenter d'une place d'honneur. Après une grosse faute dans la deuxième manche, Stenmark a pris la troisième place de cette épreuve, à 1''62 de l'Américain Phil Mahre, lequel a du même coup fêté son cinquième succès dans une épreuve de coupe du monde, le troisième en slalom.

Dans ce slalom spécial disputé par de fortes rafales de vent et sous des chutes de neige incessantes, Phil Mahre a bâti sa victoire dans la première manche, lorsqu'il relégua tous ses rivaux à 77 centièmes de seconde et plus. Sur le second tracé, c'est le jeune Italien Leonardo David, vainqueur de la coupe d'Europe l'an dernier, qui se montrait le plus rapide, obtenant ainsi une belle deuxième place sans toutefois parvenir à menacer Phil Mahre.

PHIL ET STEVE

Pour la famille Mahre, ce slalom spécial de Jasna aura d'ailleurs été particulièrement bénéfique puisque Steve, le frère jumeau de Phil, a marqué ses premiers points de coupe du monde de l'hiver en terminant au sixième rang. A relever également l'excellent comportement des jeunes Autrichiens en général et du champion d'Europe juniors de la spécialité, Christian Orlainsky. Ce dernier, malgré le handicap d'un numéro de dossard très élevé (49), a en effet réussi l'exploit de prendre la quatrième place, à trois centièmes de seconde seulement de Stenmark.

Pour les Suisses, cette deuxième épreuve de coupe du monde disputée dans les Basses Tatras n'a pas débouché sur un bilan trop remarquable. Actuel leader de la coupe du monde, Peter Lüscher s'est montré le meilleur en prenant la septième place. Il n'a de ce fait marqué qu'un seul point en coupe du monde où, en l'absence d'Andreas Wenzel, Phil Mahre, revenu à 51 points du Suisse, se fait de plus en plus menaçant. Martial Donnet (13e) avait besoin de retrouver confiance après ses échecs répétés de Kitzbühel et de Garmisch, tandis que Peter Aellig (19e) n'a pas et de loin encore retrouvé sa forme de la saison dernière. Pour Jean-Luc Fournier et Werner Rhyner enfin, il s'agissait avant tout de terminer, ce que n'ont pas réussi, par contre, Peter Schwendener – une fois de plus – Jacques Lüthy, Christian Hemmi et Didier Bonvin.

AUCUN «SANS FAUTE»

Couru sur une piste très bien préparée, ce slalom a pourtant posé des problèmes à presque tous les concurrents. En fait, aucun coureur ne peut être crédité d'un «sans faute». Troisième de la première manche, Steve Mahre rétrograda en sixième position sur le deuxième parcours, où son frère Phil connut également de gros problèmes avant de sauver sa victoire grâce à un excellent finish. A noter également la relève dans l'équipe autrichienne de slalom : Klaus Heidegger, Leonhard Stock et Hans Enn éliminés, ce sont Christian Orlainsky (4e), Anton Steiner (5e) et Franz Gruber (10e) qui ont su se hisser au niveau des meilleurs.

Les trois médaillés du slalom de Jasna, de gauche à droite : Ingemar Stenmark (3e), Phil Mahre (le vainqueur) et Leonardo David (2e). **Bélino UPI**

Lüscher (7e) meilleur Suisse

Résultats du slalom de Jasna : 1. Phil Mahre (EU) 103''03 (53''74 et 49''29) ; 2. Leonhard David (It) 103''81 (54''87 et 48''94) ; 3. Ingemar Stenmark (Su) 104''65 (54''51 et 50''14) ; 4. Christian Orlainsky (Aut) 104''68 (55''48 et 49''20) ; 5. Anton Steiner (Aut) 104''86 (55''52 et 49''34) ; 6. Steve Mahre (EU) 104''90 (54''77 et 50''13) ; **7. Peter Lüscher (S) 104''92 (55''30 et 49''62) ;** 8. Petar Popangelov (Bul) 105''01 (55''78 et 49''23) ; 9. Peter Mally (It) 105''30 (55''25 et 50''05) ; 10. Franz Gruber (Aut) 105''51 (55''65 et 49''86) ; 11. Piero Gros (It) 105''67 ; 12. Paul Frommelt (Lie) 105''98 ; **13. Martial Donnet (S) 106''35 (55''94 et 50''41) ;** 14. Mauro Bernardi (It) 106''63 ; 15. Torsten Jakobsson (Su) 106''67 ; 16. Stig Strand (Su) 106''71 ; 17. Helmut Gstrein (Aut) 106''75 ; 18. Joze Kuralt (You) 106''79 ; **19. Peter Aellig (S) 107''09 (65''05 et 51''04) ;** 20. Toshihiro Kaiwa (Jap) 107''68. **Puis : 22. Jean-Luc Fournier (S) 108''05 ; 26. Werner Rhyner (S) 108''88.**

Ont notamment été éliminés. – 1re manche : Klaus Heidegger (Aut), Leonhard Stock (Aut), Hans Enn (Aut), **Peter Schwendener (S). – 2e manche :** Gustavo Thoeni (It) ; **Christian Hemmi (S) ; Jacques Lüthy (S) ; Didier Bonvin (S).**

Les meilleurs temps de chaque manche : 1re manche (1180 mètres, 180 m dén., 74 portes disposées par le Suisse Guido Geiger) : 1. Phil Mahre 53''74 ; 2. Stenmark 54''51 ; 3. Steve Mahre 54''77 ; 4. David 54''87 ; 5. Mally 55''25 ; 6. Thjoeni 55''26 ; **7. Lüscher 55''30 ;** 8. Orlainsky 55''48 ; 9. Steiner 55''52 ; 10. Gruber 55''65.

2e manche (76 portes disposées par le Yougoslave Vogrinez) : 1. David 48''94 ; 2. Orlainsky 49''20 ; 3. Popangelov 49''23 ; 4. Phil Mahre 49''29 ; 5. Steiner 49''34 ; **6. Lüscher 49''62 ;** 7. Paul Frommelt 49''82 ; 8. Gruber 49''86 ; 9. Gros 49''89 ; 10. Bernardi 49''99.

Les positions en coupe du monde après le slalom de Jasna : 1. Peter Lüscher (S) 174 (27 biffés) ; 2. Ingemar Stenmark (Su) 135 (101) ; 3. Phil Mahre (EU) 123 (14) ; 4. Andreas Wenzel (Lie) 122 (16) ; 5. Leonhard Stock (Aut) 93 (4) ; 6. Piero Gros (It) 67 (12) ; 7. Bojan Krizaj (You) 72 (6) ; **8. Peter Müller (S) 66 (26) ;** 9. Christian Neureuther (RFA) 65 (8) ; 10. Herbert Plank (It) 60 (12). – **Slalom :** 1. Ingemar Stenmark 86 ; 2. Neureuther 73 ; 3. Phil Mahre 70 ; 4. Paul Frommelt 59 ; **5. Lüscher 52 ;** 6. Popangelov 49. **Puis : 8. Martial Donnet 42. – Par nations :** 1. Autriche 1050 (453 et 597) ; **2. Suisse 846 (538 et 308) ;** 3. Italie 621 (410 et 211) ; 4. RFA 528 ; 5. Etats-Unis 424 ; 6. Liechtenstein 372 ; 7. France 280 ; 8. Suède 162 ; 9. Canada 125 ; 10. Tchécoslovaquie 85.

Berchtesgaden : slalom géant dames
Premier départ, ce matin, à 9 h. 30

Ordre des départs du slalom géant féminin de Berchtesgaden (première manche, ce matin à 9 h. 30, 2e manche à 12 heures) : 1. Christa Kinshofer (RFA), **2. Marie-Thérèse Nadig (S) ;** 3 Monika Kaserer (Aut), 4 Annemarie Moser (Aut) ; 5 Abigail Fisher (EU) ; 6 Hanni Wenzel (Lie), 7 Irene Epple (RFA) ; 8 Régine Mösenlechner (RFA) ; 9 Christine Loike (Aut) ; 10 Becky Dorsey (EU) ; 11 Claudia Giordani (It) ; 12 Heidi Wiesler (RFA) ; 13 Fabienne Serrat (Fr) ; 14 Perrine Pelen (Fr) ; 15 Regina Sakl (Aut). **Puis : 26 Erika Hess (S) ; 53 Brigitte Glur (S) ; 50 Rita Näpflin (S) ; 54 Brigitte Nansoz (S) ; 56 Zoe Haas (S) ; 62 Fabienne Pralong (S).**

Communiqué AVCS : tourisme

La sortie tourisme qui était prévue pour le 4 février 1979 est reportée au dimanche 11 février 1979.

8 heures : rassemblement à Leytron, place Saint-Martin.

Itinéraire : Ovronnaz - col du Fénestral.

Voitures privées.

Inscriptions auprès de M. Jean-Claude Joris, Sion. Tél. 027/22 71 84 ou 027/23 26 51 jusqu'au 8 février 1979.

En cas de temps incertain, le N° 145 renseignera dès 6 heures. **Albert Escher**

Autres courses en Suisse...

● **SAMNAUN (Grisons). – Slalom géant :** 1. Carli Cavelti (Tchiertschen) 3'05''68 ; 2. Andreas Hangl (Samnaun) 3'06''69 ; 3. Nikolaus Ganal (Ischgl) 3'08''75. **Slalom :** 1. Carli Cavelti (Tchiertschen) 1'22''76 ; 2. Martin Hangl (Samnaun) 1'23''02 ; 3. Andreas Hangl (Samnaun) 1'23''12. **Dames :** 1. Vreni Hubbel (Zernez) 1'29''41. **Combiné masculin :** 1. Carli Cavelti ; 2. Andreas Hangl ; 3. Niklaus Ganal. **Dames :** 1. Irène Carnot (Samnaun).

● **GALGENEN (Schwytz). – Slalom géant :** 1. August Marti (Altendorf) 54''84; 2. Melk Diethelm (Galgenen) 55''22 ; 3. Walter Lerch (Galgenen) 56''03. **Dames :** 1. Erika Landolt (Galgenen) 58''38.

● **MURAU. – Concours de saut international (tremplin de 90 mètres) :** 1. Armin Kogler (Aut) 242,1 (sauts de 111 et 102,5 m) ; 2. Claus Tuchscherer (Aut) 239,8 (108/101) ; 3. Peter Leitner (RFA) 239,5 (109/103) ; 4. Willi Puerstl (Aut) 233,9 (102/103,5) ; 5. Hans Millonig (Aut) 231,2 (107/101) ; **6. Hansjörg Sumi (S) 229,6 (106/100) ; 7. Robert Mösching (S) 229,5 (104/103)** ; 8. Aloïs Lipburger (Aut) 224,9 (103/100). **Puis : 14. Georges-André Jaquiéry (S) 205,9 (98/99) ; 17. Harald Reichenbach (S) 200,9 (95,5/95) ; 20. Mario Rinaldi (S) 199,2 (97/93).**

● **OBERAMMERGAU. – Course de fond sur 82 km :** 1. Pauli Siitonen (Fin) 3 h. 39'00'' ; 2. Matti Kuosku (Su) 3 h. 40'23'' ; 3. Alpi Virtanen (Fin) 3 h. 41'38'' ; 4. Alfred Kälin (S) 3 h. 43'25'' ; 5. Ivan Garanine (URSS) 3 h. 44'23''.

... et à l'étranger

● **WISLA (Pol). – Combiné nordique :** 1. Odd-Arne Engh (No) 440,5 points ; 2. Jozef Pawlusiak (Pol) 417,58 ; **3. Ernst Beetschen (S) 409,7 ;** 4. Trond-Goeran Pedersen (No) 404,7 ; 5. Franciszek Legierski (Pol) 397,23. **Fond 15 km :** 1. Jozef Solawa (Pol) 52'27''04 ; 2. Odd Arne Engh (No) 53'52''00 ; 3. Bronislaw Cieslar (Pol) 54'05''03 ; **4. Ernst Beetschen (S) 54'19''27. Saut :** 1. Andrzej Zarycki (Pol) 248,5 ; 2. Stanislaw Pawlusiak (Pol) 241,2; 3. Henryk Tajner (Pol) 239,9.

Le «parallèle» de Winter Park à Vanatta

Lonny Vanatta, un Américain de 21 ans a remporté dans le slalom de Winter Park (Colorado) sa deuxième victoire en championnat du monde de ski professionnel, battant en finale son compatriote Hank Kashiwa, qui enleva le titre en 1975.

Hans Hinterseer, vainqueur la veille de la descente, son premier succès professionnel, a été éliminé par Kashiwa en quarts de finale.

Second dans la descente, l'Uranais Walter Tresch s'est à nouveau distingué en concourant pour la troisième place face à son compatriote Sepp Odermatt. Les résultats:

Demi-finales : Kashiwa (EU) bat **Odermatt (S) ;** Vanatta (EU) bat **Walter Tresch (S). – Finale :** Vanatta (EU) bat Kashiwa (EU).

Classement provisoire : 1. André Arnold (Aut) 290 points ; **2. Walter Tresch (S) 185 ;** 3. Hans Hinterseer (Aut) 175 ; 4. Jim Hunter (Can) 165 ; 5. Lonny Vanatta (EU) et **Sepp Odermatt (S) 130. Puis : 10. Manfred Jakober (S) 100.**

DESCENTE O.J. DU BAS-VALAIS

Marc Chabloz (Zinal) s'impose aux Crosets

C'est aux Crosets que la descente OJ du Bas-Valais s'est déroulée dimanche sous la direction de Raphy Guérin et sur un parcours tracé par Georges Rey-Bellet. Chez les filles, Eliane Bonvin, d'Arbaz, a réalisé le meilleur temps en 1'07''75 devant Marie-Paule Granger, de Troistorrents (1'09''37).

La lutte fut beaucoup plus serrée chez les garçons puisque Marc Chabloz, de Zinal, ne devançait Christophe Berra, de Champéry, que pour 2 centièmes.

VOICI LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Filles (1964-1965) : 1. Bonvin Eliane, Arbaz, 1'07''75 ; 2. Granger Marie-Paule, Troistorrents, 1'09''37 ; 3. Monnet Marielle, Isérables, 1'10''16 ; 4. Michellod Armande, Verbier, 1'10''94 ; 5. Gaudin Joëlle, Evolène, 1'11''35 ; 6. Solioz Monique, Val-d'Illiez, 1'11''77 ; 7. Darbellay Catherine, Liddes, 1'11''94 ; 8. Uldry Florence, Sion, 1'13''37 ; 9. Steiner Carmen, Brigue, 1'13''97 ; 10. Gry Eveline, Loèche-les-Bains, 1'14''42.

Garçons (1964-1965) : 1. Chabloz Marc, Zinal, 1'05''63 ; 2. Berra Christophe, Champéry, 1'05''65 ; 3. Abgottspon Thomas, Zermatt, 1'06''31 ; 4. Schmidhalter Claude-Alain, Brigue, 1'06''64 ; 5. Rombaldi Thierry, Crans-Montana, et Kelly Lance, Sion, 1'07''27 ; 7. Terrettaz Philippe, Verbier, 1'07''35 ; 8. Bochatay Nicolas, Les Marécottes, 1'07''50 ; 9. Brutsche Martin, Naters-Belalp, 1'07''98 ; 10. Exquis Frédéric, Liddes, 1'08''39 ; 11. Perraudin Alexandre, Bagnes, 1'08''67 ; 12. Grutter Christian, Loèche-les-Bains, 1'08''77 ; 13. Berra Jacques, Champéry, 1'08''88 ; 14. Rey Régis, Saint-Martin, 1'09''06 ; 15. Es-Borrat Jean-Marc, Val-d'Illiez, 1'09''10 ; 16. Constantin Guy, Anzère, 1'09''36 ; 17. Dubosson Eric, Val-d'Illiez, 1'09''50 ; 18. Mittaz Christian, Crans-Montana, 1'09''98 ; 19. Follonier Pascal, Loèche-les-Bains, 1'09''99 ; 20. Mathey Nicolas, Salvan, 1'10''02.

La coupe valaisanne nordique

Après deux épreuves (Randa et Vercorin), la situation s'établit comme suit pour la coupe valaisanne OJ nordique :

OJ 1, filles : 1. Daves Micheline, Daviaz, 48 ; 2. Mutter Doris, Zermatt, 46 ; 3. Schrage Barbara, Zermatt, 46.

OJ 2, filles : 1. Biner Regula, Zermatt, 50 ; 2. Furrer Bé:atrice, Zermatt, 47 ; 3. Bacher Antonia, Obergoms, 47 ; 4. Jordan Patricia, Daviaz, 41 ; 5. Burgener Manuela, Saas-Grund, 41.

OJ 3, filles : 1. Imfeld Daniela, Obergoms, 49 ; 2. Spogler Irene, Zermatt, 25 ; 3. Kampfen Marie-Thérèse, Obergoms, 23.

OJ 1, garçons : 1. Cappi Alexandre, Trient 48 ; 2. Epiney Sébastien, Zinal, 48 ; 3. Anthamatten Markus, Saas-Grund, 46 ; 4. Lovisa Alain, val Ferret, 42 ; 5. Gétaz Stéphane, Trient, 39 ; 6. Davoli Marius, val Ferret, 39 ; 7. Coppey Nicolas, val Ferret, 36 ; 8. Kippel Flavien, Loèche-Susten, 36 ; 9. Schopf André, Zermatt, 32 ; 10. Kreuzer Christian, Obergoms, 24.

OJ 2, garçons : 1. Burgener Alex, Hohsaas, 50 ; 2. Darbellay Samuel, Liddes, 47 ; 3. Perruchoud Laurent, Vercorin, 44 ; 4. Goumand Christian, Trient, 42 ; 5. Cina Rudolph, Hohsaas, 41 ; 6. Jordan Philippe, Daviaz, 34 ; 7. Kippel Gervas, Loèche-Susten ; 8. Darbellay Sylvain, Liddes, 28 ; 9. Anthamatten Marcel, Saas-Grund, 26 ; 10. Richard Dominique, Daviaz, 26.

OJ 3, garçons : 1. Mutter Stéphane, Obergoms, 49 ; 2. Favre Gilles, Vercorin, 46 ; 3. Willsch German, Täsch, 46 ; 4. Chastonay Bernard, Obergoms, 41 ; 5. Reynard Laurent, Savièse, 36 ; 6. Gétaz Martial, Trient, 35 ; 7. Thenen Peter, Obergoms, 35 ; 8. Cina Aldo, Saas-Grund, 34 ; 9. Fellay Laurent, Lourtier, 33 ; 10. Pellouchoud Willy, val Ferret, 29 ; 11. Cappi Pierre-Alain, Trient, 29.

Le chemin de croix des Val-d'Illiens

Devant les 3e et 4e stations de ce chemin de croix, dont la beauté dans sa sobriété s'allie admirablement avec la voûte boisée de la nef du sanctuaire, de gauche à droite : le sculpteur Carlos Fernandez, le dessinateur et l'inspirateur de l'œuvre, l'artiste Robert Défago, et le rvd prieur de Val-d'Illiez, l'abbé Berthousoz. A relever le geste très sympathique tout de déférence du prieur d'avoir invité à cette cérémonie son prédécesseur l'abbé Antony. Un geste qui a fait plaisir aux paroissiens.

VAL D'ILLIEZ. – Dimanche, les fidèles de Val d'Illiez ont participé avec une ferveur toute particulière à l'office divin paroissial, le rvd prieur Berthouzoz procédant à la bénédiction du chemin de croix nouvellement installé à l'église paroissiale.

Dû à la collaboration de deux artistes, Robert Défago qui en a dessiné les motifs après avoir bien étudié les possibilités offertes par l'intérieur de l'édifice qui possède une voute romane et des autels baroques, et le sculpteur Carlos Fernandez qui a su admirablement tirer profit des dessins pour tailler le bois avec une finesse qui n'a d'égal que l'expression donnée aux visages de ce chemin de croix. Défago a réussi admirablement à ne faire ressortir que des têtes de personnages terriblement expressifs dans la douleur comme dans la joie d'être des témoins de la chrétienté naissante.

Comme il a été relevé par le rvd prieur, la croix du Christ, encore que son nom seul soit déjà devenu pour beaucoup une folie ou un scandale, demeure pour le croyant le signe sanctifié de la rédemption, l'emblème de la force et de la grandeur morales. Nous vivons sous son ombre, nous mourons dans son baiser. Il faut qu'elle se dresse sur notre tombe pour proclamer notre foi, pour témoigner de notre espérance dans la lumière éternelle.

Ce chemin de croix a été offert par les paroissiens alors que l'artiste Robert Défago, enfant de la paroisse, a offert, lui, les dessins qui ont permis l'exécution du travail sur bois par Carlos Fernandez, un artiste qu'occupe M. Fritz Huwiler, ébéniste à Bex.

650 hommes... soldats en puissance

SAINT-MAURICE. – Comme annoncé dans notre édition de lundi, 660 recrues sont entrées en service hier dans la matinée pour 118 jours de formation militaire à l'ER Inf mont 10, placée sous la direction du colonel Ferrari assisté de 20 officiers et 120 sous-officiers. C'est la première fois depuis que l'ER Inf mont tient ses quartiers à Saint-Maurice-Savatan qu'il fait un temps exécrable à l'entrée en service.

Lundi, les recrues ont reçu leur équipement personnel à l'arsenal de Saint-Maurice, aujourd'hui mardi étant réservé à la remise du fusil d'assaut et de la tenue de sortie. Ce sera ensuite le travail de formation dans les différents lieux de stationnement des compagnies.

Le NF souhaite à cette ER Inf mont, la première de 1979, d'excellentes conditions atmosphériques pour accomplir ces 118 jours de formation.

Par vagues successives, à 7 heures, 9 h. 15, 11 h. 15 et 13 h. 15, les jeunes gens appelés à suivre cette ER de montagne se sont présentés dans le préau de l'Arsenal fédéral de Saint-Maurice à qui incombait la charge de les équiper sous les ordres de l'intendant Richard, lieutenant-colonel.

Après avoir été quelques minutes et pour la première fois en groupes, les recrues ont leur premier contact direct avec l'armée lors du contrôle d'identité.

«Gotcha» à Monthey
Actualité et réalisme

MONTHEY. – Après le « **Soho Poly Theater** », la BBC, une triomphale tournée à travers toute l'Angleterre, l'œuvre réaliste de Barrie Keeffe « Gotcha » a séduit l'action théâtrale de Paris qui, dans une adaptation de Jean-Christian Grinvald, en a produit la version française sur les scènes parisiennes. L'énorme succès remporté par cette pièce a justifié une importante tournée dont Monthey se flatte d'en afficher une escale, **vendredi 9 février à 20 h. 30 à la salle de la gare.**

Barrie Keeffe, 33 ans de camionneur, fossoyeur, journaliste sportif, etc., est devenu auteur d'un roman qu'il vend bien mais désavoue pour en reprendre quelques thèmes dans son œuvre théâtrale dont Gotcha.

L'intrigue de Gotcha se déroule dans un collège technique où un élève du cours supérieur sollicite un dialogue au niveau de la direction afin d'examiner certaines méthodes d'enseignement qu'il désapprouve. Cet entretien lui étant refusé, il séquestre un professeur dans la salle de classe et l'affrontement des forces et des idées provoque un climat de tension, suspense et violence que l'écriture dure et moderne de B. Keeffe porte à son paroxysme.

Œuvre d'une brûlante actualité, mise en scène par J.C. Grinevald, décor Jacques Voizot, excellente distribution avec Marie Colins, Henri Deus, Louis Julien et François Marie et presse extrêmement élogieuse pour ce spectacle mené sur un rythme cinglant et dur.

Une grande soirée théâtrale à l'image du temps, à l'ambiguïté d'un thème passionnant.

M.G.

Location : Office du tourisme, Monthey, tél. 025/ 4 55 17.

Rapport de service de la zone territoriale 10

Samedi s'est tenu à Monthey le rapport de la zone territoriale 10. Son commandant, le brigadier Jean-Gabriel Digier, a eu l'honneur de saluer de nombreux invités parmi lesquels on remarquait le conseiller d'Etat Hans Wyer, chef du Département militaire du canton du Valais et MM. Kunz, directeur de l'office central de l'aide en cas de catastrophe et de la défense totale du canton de Berne, Gérald Berruex, chef de l'administration militaire du canton de Vaud. G. Roux, chef de service du Département militaire du canton du Valais, R. Deferr, président de la municipalité de Monthey, le commandant de la div mont 10, le divisionnaire Roger Mabillard, les commandants des br fr 11 et br réduit 21, et le sous-chef EM logistique de la br fort 10.

Après une brève information sur les services à accomplir cette année, présentée par le chef d'état-major de la zone, le colonel EMG Keller, ainsi que des exposés sur la nouvelle conception de l'assistance par le lt-col Clausen et sur le service sanitaire coordonné par le colonel Z'Brun, médecin de zone, le commandant de l'unité d'armée s'est adressé aux 200 officiers présents de son état-major et corps de troupe subordonnés.

Dans son allocution concise, tantôt en français tantôt en allemand, il a souligné tout particulièrement les objectifs et les idées maîtresses dans le domaine logistique se référant au soutien, service territorial, service sanitaire et service des transports.

Quant aux problèmes de l'instruction de la troupe, le brigadier Digier a insisté énergiquement sur l'importance de la discipline et a démontré clairement les buts d'instruction à atteindre concrètement par chaque formation. En complément du dossier des cours 1979 distribué aux officiers, le commandant a défini ses priorités pour les différents services en 1979. Il a également porté son attention sur les problèmes de personnel ainsi qu'aux activités hors service de ses officiers.

« Soyez exigeants envers ceux qui vous sont confiés ; mais soyez encore plus exigeant avec vous-même. » C'est par ces paroles que le commandant de cette unité d'armée a mis un point final à son intéressant exposé. Après un repas pris en commun, cette manifestation militaire s'est terminée par les différents rapports des commandants de cours et groupements de CR/Ccplm 79.

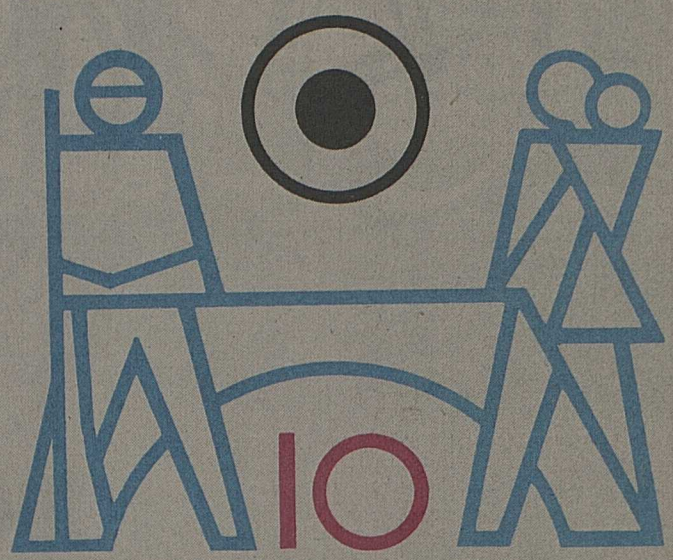

C'était une séance exploratoire

COLLOMBEY. – Contrairement à ce qu'a pu laisser entendre notre information concernant les pourparlers en cours à la Raffinerie du Sud-Ouest, il ne s'agissait pas d'une réunion de l'office de conciliation, mais d'une simple séance exploratoire du service de la protection ouvrière de l'Etat du Valais que dirige M. Maurice Gay-Balmaz.

Il faut préciser que le litige porte uniquement sur une adaptation du salaire de base, la compensation du salaire pour l'augmentation du coût de la vie a été normalement accordée.

En fait donc, la réunion de lundi après-midi a permis aux membres de la commission ouvrière de faire valoir leur point de vue au service de la protection ouvrière. Par la suite si cela est nécessaire, les secrétaires syndicaux seront entendus puis une séance commune entre représentants de RSO et des syndicats aura lieu. Si aucune entente n'intervient, les parties désigneront alors leurs assesseurs à l'Office cantonal de conciliation à qui il appartiendra de faire des propositions concrètes.

Il ne faut donc pas peindre le diable sur la muraille ou craindre le pire. Les pourparlers sont engagés et nous devons en attendre le résultat avant de commenter en quoi que ce soit la situation ainsi créée.

Deux renards enragés

COLLOMBEY-MURAZ. – Lundi matin, un renard malade déambulait dans le quartier des Carrières de Collombey, laissant apparaître des signes évidents de rage. Il a été abattu par un habitant du quartier en attendant l'arrivée du garde-chasse.

Un autre renard enragé a également été découvert et abattu dans la région des cultures maraîchères d'Illarsaz.

Les 40 ans du SC Choëx: dix présidents

MONTHEY. – Comme relaté dans notre édition de lundi, les membres du SC Choëx ont marqué tout spécialement le quarantième anniversaire de la fondation du club (21 janvier 1939), samedi soir dans la halle de gymnastique de Choëx. Notre objectif a saisi les dix présidents qui se sont succédé à la tête du club depuis sa fondation alors que le «cuistot» de service, Ruegg présentait, pour le dessert, une pièce montée représentant les Dents-du-Midi.

De gauche à droite au second rang: Jean-Bernard Voisin (président en charge), Albert Donnet, Joseph Rithner, (ancien conseiller communal et vice-président de Monthey), Jean-Pierre Voisin, au premier rang: Benjamin Waser, Raphy Vuilloud (ancien conseiller communal), André Raboud (1er président), Léonce Descartes et Claude Marclay.

Cette manifestation du 40e anniversaire a été mise sur pied par le comité mais avec la précieuse collaboration de MM. Charly Maret et Antoine Rithner.

Une nouvelle page a donc été écrite samedi dernier avant que le SC Choëx n'entame les 10 prochaines années qui le conduiront au cinquantenaire.

NF RÉDACTION CHABLAISIENNE
Tél. (025) 41238-42546
Télex 25261
Case postale 230
1870 Monthey 1
1860 Aigle

chaque jour...
...avec un tirage contrôlé de
38122 ex.
soit plus de 95000 lecteurs
le NF est distribué à près de 70%
des ménages du Valais romand

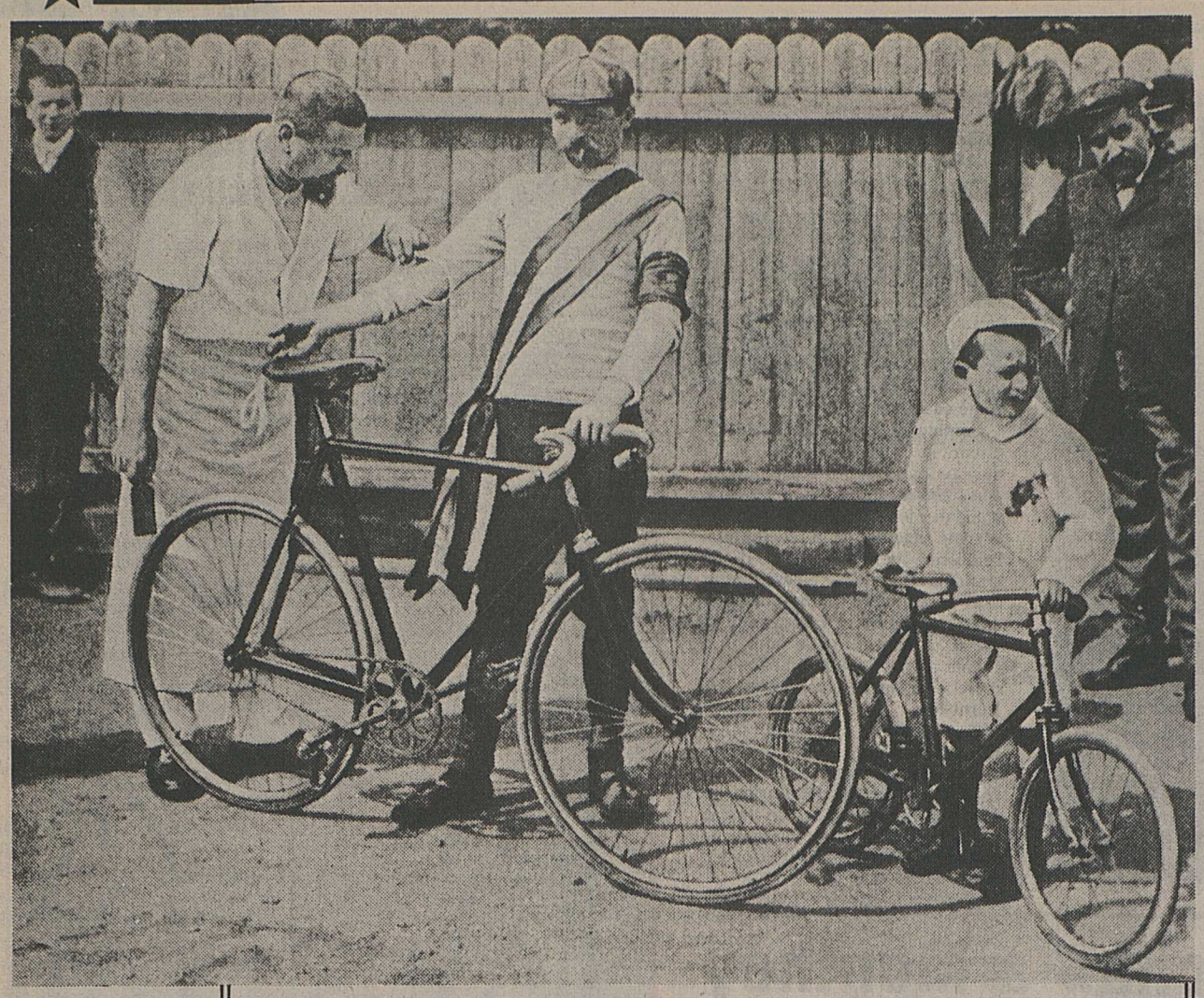

1903: le premier Tour de France des «forçats de la route»

Juillet 1903. Henri Desgrange lance le premier Tour de France: 2428 km en six étapes, fabuleuse épreuve que remporte un ramoneur, Maurice Garin. C'est l'époque des «forçats de la route»: des itinéraires épouvantables, des étapes de nuit harassantes.

C'est l'époque où Eugène Christophe, ayant cassé sa fourche dans les Pyrénées, la brase lui-même dans une forge de village!

Les premiers «Tours» firent LA UNE de la presse. Ils passionnèrent nos grands-parents comme ils passionneront les lecteurs de A LA UNE.

A LA UNE consacre chaque semaine un fascicule à un grand événement du siècle. Il relate, commente et analyse les faits, sous la plume de grands journalistes et de spécialistes de chaque question. Une riche documentation photographique permet d'illustrer de façon souvent inédite chacun des événements.

De plus, A LA UNE joint à chaque numéro des fac-similés de 4 journaux de l'époque, qui exploitent l'actualité «à chaud».

Ne manquez pas de découvrir les grands dossiers de A LA UNE.
Une collection qui fera date dans l'histoire du siècle le plus fertile de tous les temps: le nôtre.

***Chaque mardi,** chez tous les marchands de journaux.*
Fr. 3.50 le fascicule,
avec des fac-similés de 4 quotidiens de l'époque.

Une nouvelle collection de 120 fascicules publiée par EDITIONS TRANSALPINES, diffusée par EDITIONS KISTER S.A., Genève, Quai Wilson 33. Tél. 022/31.50.00

OFD conseil

- 1918: enfin l'Armistice!
- 1936: J.O. de Berlin, Hitler se fâche
- 1969: premier pas sur la lune!
- 1933: Hitler prend le pouvoir.
- 1953: l'Everest est conquis
- 1955: mort de James Dean
- 1912: naufrage du Titanic: 1513 morts

— Et alors ? répliqua doña Agata. Est-ce de leur faute ? L'un savait écrire, mais pas les autres. Personne ne les avait jamais envoyés à l'école. Mon attitude envers de telles gens s'est modifiée du tout au tout en vivant avec eux. Il faut les voir avec les yeux du père Giovanni. C'est ce qu'il m'a enseigné là-bas...

— Il y avait aussi un Père avec eux ?

— Il s'est entremis magnifiquement entre eux et moi. C'est grâce à lui que j'ai pu avoir mon Polli.

— Quoi ? s'écria don Manolin. Ce sont eux qui ont enlevé Polli. Il était avec toi ! Je croyais...

— Ecoutez-moi bien. Je suis d'accord pour l'enlèvement, mais cela ne veut pas dire que je vous permets toutes les familiarités possibles. Quelle idée avez-vous de me tutoyer ?

Déconcerté, don Manolin balbutia :

— Je vous demande pardon, infiniment pardon. Toute cette histoire me bouleverse. Et puis, mes copains et moi nous tutoyons toujours. Voilà l'explication.

— Je sais... je sais... On ne peut pas s'attendre à trop d'égards de la part de vos semblables. Où auriez-vous appris les bonnes manières ? Vous êtes certainement un pauvre diable. Mais si vous et vos copains, comme vous dites, se conduisent bien avec moi et que je me plaise chez vous, vous ne regretterez pas de m'avoir enlevée.

Ils entraient sur le terrain qui appartenait à don Manolin. Il rangea la voiture derrière la maison, prit la petite valise et le sac, aida doña Agata à monter les marches du perron.

— ... Vous n'aurez pas besoin de m'enfermer à clé dans une petite pièce préparée exprès pour cela. Je ne vous causerai aucun souci. Soyez sans inquiétude ! J'aime la compagnie des gens, et vos copains s'habitueront très vite à moi.

Dans la maison silencieuse, ils grimpèrent l'escalier jusqu'au dernier étage.

— ... On dirait que tout le monde dort, s'étonna doña Agata.

— En dehors de moi, il n'y a personne ici.

— Quoi ? s'écria doña Agata, fort déçue. Personne en dehors de vous ? Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit plus tôt ? Je ne vous aurais jamais suivi !

(A suivre)

DORÉNAZ

Bonne retraite, M. Luc Jordan

DORÉNAZ. – Le 1er février dernier, après plus de 38 ans au service des PTT, le buraliste de Dorénaz M. Luc Jordan a pris une retraite plus que largement méritée. L'administration communale n'a pas voulu manquer l'occasion de remercier comme il se devait M. Jordan et son président, M. Laurent Veuthey, nous a fait parvenir la missive suivante que nous reproduisons très volontiers :

« Jeudi 1er février 1979, nous pouvions vous photographier pour la dernière fois en habit de facteur-buraliste postal, poussant votre remorque chargée de colis à distribuer dans ce village que vous n'avez jamais quitté, mais servi avec une louable discrétion. Sans vous l'avouer, beaucoup de personnes auront éprouvé de la nostalgie en entendant pour la dernière fois le bruit de cette remorque que vous étiez le seul à provoquer au moment de l'arrêt et qui nous faisait dire : voilà le facteur !

Né en 1914, vous aviez 11 ans en 1925 quand votre père vous donnait à chaque congé d'école la responsabilité de le seconder en vous confiant le courrier des hameaux d'Allesse et de Champex. De Dorénaz, situé à 450 m d'altitude, à Champex à 1000 m, en passant tous les jours dans les ménages d'Allesse et trois fois par semaine dans ceux de Champex, ceci par tous les temps, vous vous êtes forgé une santé physique et morale peut-être rude mais inébranlable puisque vous l'avez encore aujourd'hui, à l'heure de la retraite, après 53 ans de labeur.

De 1925 à 1940, progressivement, vous avez aidé votre père Oscar pour être nommé officiellement en octobre 1940. Que de kilomètres parcourus à pied ou en bicyclette sur des chemins arides, poussiéreux ou enneigés. Il faut être de cette région ventée et avoir un certain âge pour comprendre ce que fut votre vie avant la mise en service du téléphérique en 1958, avant le goudronnage des routes, avant la suppression du trajet Dorénaz-Vernayaz.

L'administration communale et la population de Dorénaz vous souhaitent une bonne et longue retraite, remercient et félicitent votre épouse de vous avoir si bien accompagné.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Dorénaz au jeune ménage Vouilloz qui a quitté Bienne pour fonctionner comme nouveau buraliste de notre commune. »

Laurent Veuthey, président

Aux félicitations reçues, joignons les nôtres à l'adresse de Mme et M. Luc Jordan que l'on espère rencontrer de nombreuses années encore à travers les ruelles du village de Dorénaz.

Association des artistes-enseignants

ON JOUE LES PROLONGATIONS

MARTIGNY. – Les cimaises de la Fondation Pierre-Gianadda accueillent depuis le 9 décembre les huiles, gouaches, batiks, dessins, photos, aquarelles dus aux artistes enseignants du Valais.

L'exposition des A.-Marcel Berthousoz, Michel Bovisi, Raoul Chedel, Robert Défago, Anton Mutter, Laetitia Perret, Josy Pont, Rose Praz, Mizette Putallaz, Michel Roduit, André Theurillat et Claude Vouilloz a connu un très légitime succès d'estime puisque plus de 2000 visiteurs se sont rendus au musée gallo-romain pour contempler ces œuvres. Ce succès encourageant – il s'agit très certainement d'une « première romande » en la matière – permet aujourd'hui aux organisateurs de prolonger l'expérience. C'est ainsi que l'exposition qui devait initialement fermer ses portes dimanche dernier, jouera les prolongations jusqu'au 18 février prochain. Une occasion supplémentaire donc pour tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait de découvrir les « talents cachés » des enseignants du Valais. A la Fondation Pierre-Gianadda donc, tous les jours, jusqu'au 18 février prochain, l'exposition des artistes enseignants du Valais.

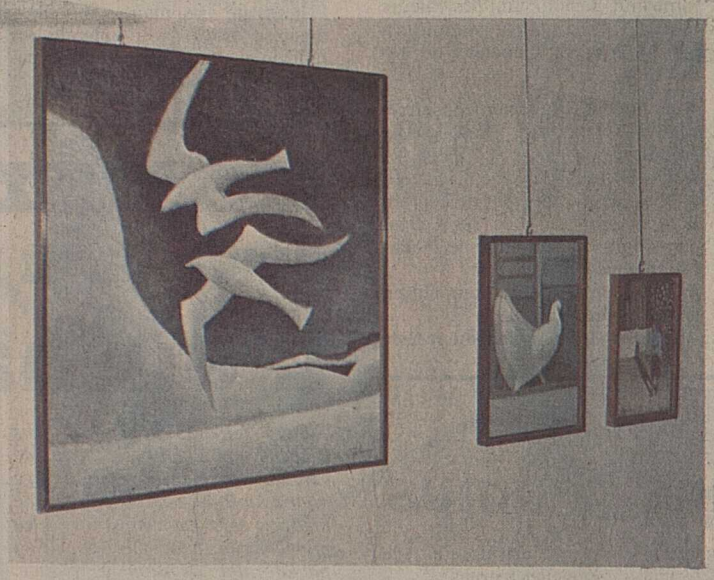

Agressé dans un train en France

MARTIGNY. – Si on vous parle de Roland Boust, vous vous demanderez de qui il s'agit. Mais quand on cite « Bouboule », on fait tout de suite un rapprochement avec ce cuisinier rondouillard et jovial qui, depuis deux lustres, travaille dans la région martigneraine. Actuellement on peut le voir à Mon Moulin. Et si l'établissement qui l'occupe vient de perdre ses ailes, lui, « Bouboule » a perdu son argent dans le train qui le ramenait de Paris à Martigny.

Les fêtes de fin d'année passées, il s'en est allé prendre quelques semaines de repos chez les siens, à Bayeux, dans le Calvados. Le retour fut plutôt mouvementé et dramatique.

Après être monté dans un compartiment du train de nuit partant de la gare de Lyon peu avant 24 heures pour arriver en Valais le lendemain matin à 8 heures, il s'endormit. Une bande composée de sept garçons et d'une fille, firent irruption dans le compartiment. « Bouboule » voyant le danger voulut actionner la sonnette d'alarme. C'est alors qu'il fut tabassé et « soulagé » de 300 francs suisses et de 500 francs français. Profitant de l'arrêt en gare de Dijon, les énergumènes quittèrent le wagon en sautant par la fenêtre, à contrevoie et quand notre malheureux cuisinier réussit à alerter un contrôleur, il était trop tard : la bande avait disparu dans la nuit. Heureusement, grâce à des barrages mis en place par la police, on put arrêter tout ce beau monde. La fille n'a que seize ans.

Ça promet !

Annonceurs !

Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil

Publicitas

est à votre disposition.

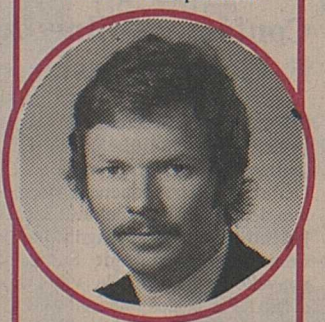

Région de Martigny :

M. Bernard MOTTET

Agence Publicitas
Av. de la Gare 21
1920 Martigny
Tél. 026/2 10 48

Concert de l'Edelweiss

MARTIGNY. – En matière de musique, Martigny est une ville privilégiée puisqu'elle compte deux formations « municipales », l'Harmonie, dont on vient d'apprécier le concert annuel, et la fanfare municipale Edelweiss qui montera, elle, sur les planches du Casino samedi prochain à 20 h. 45.

La formation du président Dal Pont se prépare depuis de nombreux mois sous la direction de René Bobillier. Elle a mis à son programme quelque treize œuvres allant de l'ouverture à la marche avec, en passant, un roulement bien senti effectué par les tambours. Le concert de la fanfare municipale Edelweiss c'est aussi celui de tous les Bordillons qui, à cette occasion, même si la fusion est depuis longtemps consommée, font une véritable et toujours très appréciée « descente en ville ». C'est une des raisons pour laquelle ce traditionnel et annuel concert est toujours attendu avec impatience. A samedi donc avec les musiciens de L'Edelweiss au Casino.

Au pays des Dranses

ÉCOLE SUISSE D'ALPINISME DE LA FOULY

Un programme complet

LA FOULY. – Il existe actuellement en Valais six écoles suisses d'alpinisme dont l'une est très certainement le « fleuron valaisan » en la matière : La Fouly. En effet, avec ses dix-huit ans d'expérience, ses 39 guides patentés et aussi sa position privilégiée au cœur de la région franco-suisse du Mont-Blanc, elle occupe une place de choix qui a d'ailleurs orienté une bonne part de l'activité touristique du val Ferret.

Cette année à pareille époque, l'Ecole suisse d'alpinisme de La Fouly publie son programme d'activité annuelle. Depuis peu ce programme est partagé en deux secteurs bien précis : tout d'abord un programme nouveau intitulé « Jeunesse et Sports » comprenant des cours subventionnés et enfin son programme traditionnel s'ouvrant au plus large public.

Pour la jeunesse suisse

Organisé pour la première fois l'an dernier, ce programme a d'emblée intéressé une foule de jeunes gens. Il est destiné à des garçons et des filles, de 14 à 20 ans, et se déroule entièrement dans la région suisse du Mont-Blanc avec une classification de trois cours :

Cours A pour débutants, cours B pour avancés, cours C pour courses en montagne. Les prix de ces cours sont extrêmement avantageux et ne dépassent pas les 220 francs y compris les guides, le logement et la nourriture.

Toujours dans ce secteur jeunesse, le programme d'hiver comprend les manifestations suivantes : semaines d'instruction au ski alpin pour degré 1 et 2, se déroulant du 11 au 17 février et du 25 février au 3 mars. Ces semaines se composent de « ski toute neige » avec sac de montagne, marche à peau de phoque, encordage en glacier, exercice bivouac improvisé, sauvetage de crevasse, théorie avalanche, carte, boussole, altimètre, etc.

Les semaines de courses à ski pour degrés 2 et 3 (17 à 20 ans) avec comme exigence d'être un bon skieur « tous terrains ». Ces semaines de courses à ski sont réparties de la manière suivante : du 1er au 7 avril semaine à La Fouly avec ascension de la Dotze, du Grand-Lui et du Dolent, du 22 au 28 avril la haute-route de Verbier à Saas-Fee.

Le programme estival

Vient ensuite le programme estival qui voit l'organisation de cinq cours de sept jours répartis de la manière suivante : du 17 au 23 juin et du 24 au 30 juin pour degrés A et B ; du 15 au 21 juillet et du 5 au 11 août pour degré B, et finalement, du 12 au 18 août pour le degré C.

La haute-route pour alpinistes

Si l'Ecole suisse d'alpinisme de La Fouly met depuis deux ans l'accent sur la formation plus particulière de la jeunesse, elle n'en oublie pas pour autant sa fonction première, et touristique aussi, c'est-à-dire l'écolage, la formation, la conduite d'un public aussi vaste que possible et amoureux de la montagne bien comprise et bien pratiquée.

La saison d'hiver verra notamment les organisations suivantes :

- du 22 au 28 avril et du 29 avril au 5 mai la haute-route par Chamonix-Zermatt ;
- du vendredi 13 au lundi 16 avril la haute-route de Pâques de Verbier à Zermatt ;
- du 8 au 14 avril et du 6 au 12 mai une magnifique course Courmayeur - Chamonix - Mont-Blanc - Trient ;
- du 13 au 19 mai la semaine du Triangle de l'Amitié avec au programme le Breithorn, le Grand Paradiso, le col du Géant, le Mont-Blanc.

Pour sa part, le programme estival voit l'organisation de semaines d'instruction dans le rocher et sur la glace, dans la région Dufour - Trient - Chanrion pour les cours A dès le 17 juin et jusqu'au 26 août et pour les cours B du 24 juin au 9 septembre.

Du 24 au 30 juin se déroulera également un cours d'instruction pour l'escalade artificielle dans le granit de la région du Trient.

Finalement, une des parties les plus intéressantes du programme réside dans les semaines de course avec la région du Mont-Blanc (1er au 7 juillet), la région suisse du Mont-Blanc (8 au 14 juillet et du 29 juillet au 4 août), les Alpes valaisannes (22 au 28 juillet) et le tour du Mont-Blanc (10 au 18 juin et du 26 août au 3 septembre).

A l'entrée d'un cours, première opération : le contrôle du matériel. Ici, le guide professionnel Fernand Michaud (à droite) en conversation avec un participant.

Quel souffle !

Comme on peut donc le constater, l'Ecole suisse d'alpinisme de La Fouly a véritablement le « souffle alpin ». On salue bien sûr comme il se doit l'organisation du programme hivernal et estival dédié à tous les alpinistes quelle que soit leur provenance. Mais on salue également le programme « Jeunesse et Sports » qui donne à la jeunesse la possibilité de faire une excellente approche de la montagne sous la conduite de moniteurs patentés. A l'heure où de plus en plus d'imprudents se lancent « corps perdu » dans le ski sauvage ou les « courses sauvages », de telles semaines d'instruction, de préparation, de conseils chevronnés ne peuvent qu'aider efficacement à la lutte que tous les corps constitués mènent dans le but de sauvegarder la véritable image de marque tant du ski que de l'alpinisme. Félicitons donc l'Ecole d'alpinisme de La Fouly en lui souhaitant plein succès pour la saison à venir.

SET

Dancing Derby - Martigny

Février

Fermeture annuelle

36–1279

Amis lecteurs du NF

Si vous apprenez une nouvelle pouvant intéresser nos lecteurs et que vous aimeriez voir paraître dans notre quotidien, ne manquez pas de nous en informer.

Nous répondons, pendant la durée d'ouverture de nos bureaux rédactionnels, de 8 heures du matin à 2 h. 30 de la nuit, sauf du samedi à 11 heures au dimanche soir à 20 heures au numéro 027/23 30 51 ou à nos rédactions régionales :

Monthey, **M. Pierre Chevalley, tél. 025/4 12 38 ou 025/4 25 46**
Martigny, **M. Emmanuel Berreau, tél. 026/2 27 10**
Entremont, **M. Bernard Giroud, tél. 026/2 60 26**
Sion, **M. Gérard Mabillard, tél. 027/23 30 51 ou 027/38 23 47**
M. Gérald Rudaz, tél. 027/22 32 06
Sierre, **M. Antoine Gessler, tél. 027/55 91 55**

Les nouvelles importantes que notre rédaction n'aurait pas déjà seront évidemment rétribuées.

Merci d'avance à tous.

NF

Conseil BPS 7

Plus tôt vous offrez un livret d'épargne ‹jeunesse› à votre enfant ou à votre filleul (le) et mieux il en bénéficiera par la suite:

Non seulement le livret d'épargne ‹jeunesse› de la BPS rapporte un intérêt plus élevé, mais il forme le goût à l'épargne.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
un choix qui s'impose

IRRIGATION DU VIGNOBLE À SAVIÈSE

Un recours rejeté par le Tribunal fédéral

La commune de Savièse communique :

L'administration communale vient de recevoir l'arrêt du Tribunal fédéral suisse, statuant sur le recours de droit public formé de sept citoyens de la commune, tous représentés par Me Philippe Roten, avocat à Sion, contre la décision prise le 24 mai 1978 par le Conseil d'Etat du canton du Valais, dans la cause qui oppose les recourants à la municipalité de Savièse, représentée par Me Bernard Ambord, avocat à Sion.

Pour mémoire, il est bon de rappeler qu'à partir de 1971, la commune de Savièse a entrepris la construction d'un réseau d'irrigation, composé de cinq conduites principales, indépendantes les unes des autres, dont la mise en exploitation s'est effectuée en cinq étapes de 1971 à 1976.

En 1977, elle a élaboré un «règlement d'irrigation du vignoble». Adopté par le conseil communal en séance du 11 août 1977, ce texte, rejeté une première fois par les citoyens de la commune, a été en définitive adopté en assemblée primaire du 15 décembre 1977.

Au mois de mars 1978, la commune, selon les dispositions légales, a demandé l'homologation de ce règlement par le Conseil d'Etat. Ce dernier a été approuvé par notre autorité exécutive cantonale en date du 24 mai 1978, ainsi que les taxes y relatives.

C'est à la suite de cette homologation que la commune a été informée par le juriste de la couronne qu'un recours de droit public avait été déposé auprès du Tribunal fédéral en date du 3 juillet 1978, pour violation du principe de la séparation des pouvoirs, de l'autonomie communale et de l'art. 4 de la constitution. Les recourants soutenaient, en outre, qu'il n'existait aucune base légale sur laquelle la commune de Savièse puisse se fonder pour appeler les seuls propriétaires de vignes à contribution. Quoique ces derniers n'aient pas demandé l'effet suspensif, par mesure de prudence, le conseil communal décidait de surseoir à l'encaissement, dans l'attente de la décision du Tribunal fédéral. Cet arrêt vient d'être pris et a été communiqué aux parties en date du 29 janvier écoulé. Sur tous les points soulevés, aucun n'a été retenu par le Tribunal fédéral qui pour les motifs invoqués dans ses considérants :

- Rejette le recours dans la mesure où il est recevable ;
- Met à la charge des recourants, solidairement entre eux :
  a) un émolument de justice de 500 francs,
  b) les frais d'expédition, par 180 francs,
  c) les débours de la chancellerie, par 19 francs ;
- Dit que les recourants doivent solidairement entre eux à l'intimée commune de Savièse un montant de 1000 francs à titre de dépens.

En conclusion, si tout est bien qui finit bien, il est navrant de constater que sept citoyens, certainement trop imbus du sens de l'équité, cette fois mal placée, fassent supporter à tous les autres, les intérêts intercallaires d'un montant plus que substantiel puisqu'il s'agit d'une somme de 2 000 000 francs durant six mois.

La commune de Savièse

Votations fédérales et cantonales du 18 février

Vote par correspondance

Il est rappelé aux électrices et électeurs de la commune de Sion les dispositions légales relatives au vote par correspondance.

En matière cantonale, ce dernier est réservé selon l'article 24 de la loi cantonale du 17 mai 1972 :

a) aux malades et aux infirmes ;

b) aux citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle ;

c) aux citoyens empêchés de se rendre aux urnes dans un cas de force majeure.

En matière fédérale, ce mode de vote est ouvert aux personnes mentionnées dans la législation cantonale ainsi que :

a) aux électeurs empêchés par des raisons de caractère impérieux de se rendre aux urnes ;

b) aux électeurs séjournant hors de leur lieu de domicile.

Vote des militaires : les militaires en service et les personnes accomplissant du service dans l'organisation de la protection civile et qui ne peuvent participer au scrutin ordinaire peuvent voter par correspondance, en application de la loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976.

L'électeur qui entend exercer le droit de vote par correspondance doit adresser sa demande écrite avec indication précise des motifs au secrétariat municipal pour jeudi 8 février 1979 au plus tard. La requête doit être accompagnée de la carte civique remise à la poste, à peine de nullité, au plus tard le dernier jour du délai à 24 heures.

L'électeur malade doit faire viser sa requête par un médecin ou, s'il est hospitalisé, par la direction de l'établissement hospitalier.

L'administration

P.S. : Le vote par anticipation, pour les votations fédérales seulement, pourra être exercé les jeudi 15 et vendredi 16 février 1979 de 10 à 12 heures à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal.

ER ART 27 À SION
Un effectif de 450 hommes

L'arrivée à la caserne.

SION. – Hier, lundi 5 février, quelque 22 000 jeunes commençaient leur école de recrue sur 40 places d'armes, réparties dans différents cantons.

A la caserne de Sion, le colonel EMG, Théodore Wyder, cdt d'ER art 27, les officiers et sous-officiers instructeurs réceptionnaient 450 jeunes venant plus spécialement des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Les Valaisans sont au nombre de 50.

Pour le premier jour d'école de recrue, c'est la deuxième fois, depuis 40 ans, que les conditions atmosphériques se sont révélées défavorables. Malgré cet inconvénient tout s'est déroulé normalement. Dès leur arrivée, les recrues ont été conduites soit à la salle Barbara, soit dans les cantines.

Organisation de l'ER art 27

Cette première école d'artillerie 1979, sur la place d'armes de Sion, compte un effectif de 450 hommes répartis en trois batteries, soit :

- la bttr feu, bilingue, commandée par plt Meier
- la bttr I, de langue allemande, commandée par le plt Nabholz
- la bttr II, de langue française, commandée par le plt Nardin.

Nous souhaitons aux officiers, aux sous-officiers et aux recrues une bonne école de recrues. 118 jours passent si rapidement.

Les loisirs de nos enfants

Pourquoi le sport ?

SION. – Dans le cadre du cycle de conférences sur le thème «Les loisirs de nos enfants» l'Ecole des parents, en collaboration avec l'Université populaire, présente sa deuxième conférence-discussion intitulée «Pourquoi le sport ?»

Cette question est souvent posée par les parents qui se demandent quelle place réserver au sport pour que leurs enfants fortifient leur santé tout en acquérant des valeurs morales telles que la volonté, la persévérance, la capacité de réflexion.

- Comment le médecin considère-t-il le sport pour l'enfant qui grandit ?
- Quels sont les éléments bénéfiques au développement de l'enfant dont le professeur de sport tient compte dans le programme d'éducation physique ?
- Que penser de la compétition sportive pour l'enfant ?

Le Dr Dettwiler, chef du service de médecine interne à l'hôpital de Sion et M. Samuel Delaloye, maître d'éducation physique de l'école normale des filles à Sion, tenteront demain mercredi 7 février, à 20 h. 30 au cycle d'orientation des filles, 39, rue du Petit-Chasseur à Sion, de répondre à' ces questions.

Tous les parents sont invités à participer à cette soirée que l'Ecole des parents, en collaboration avec l'Université populaire de Sion, organise après avoir entendu les réflexions de très nombreux parents sur ce sujet.

Conservatoire de musique

Audition d'élèves

SION. – Demain mercredi 7 février, à 20 heures, à la chapelle du conservatoire cantonal de musique auront lieu les auditions des élèves de piano de Barbara Delgado et des élèves de la classe de trompette de Michel Schneuwly. L'entrée est libre.

Aménagement du territoire à Nendaz

Pour un développement harmonieux

NENDAZ. – L'adoption d'un plan d'aménagement présuppose de longues et sérieuses études. En 1972, les citoyens de la commune de Nendaz avaient refusé le plan d'aménagement qui leur avait été présenté. Depuis, les exigences, en la matière, tant cantonales que fédérales se sont renforcées.

Prochainement, les citoyens devront se prononcer sur un nouveau plus d'aménagement et sur un règlement des constructions. Le conseil communal, la commission d'aménagement, la planification cantonale et l'urbaniste mandaté ont établi un nouveau plan de zone. Ce plan est le plus étendu que l'on puisse dresser tout en essayant de sauvegarder les finances communales et en assurant l'économie du sol.

Il est prévu dans ce nouveau plan de diminuer les capacités de construction dans la zone touristique pour donner de meilleures possibilités dans les villages et dans la zone des mayens. Les consortages d'alpage de Siviez, Tortin, et Novelli profiteront, par exemple de l'ouverture d'une zone appropriée à Siviez.

Le périmètre total de construction a été porté de 400 à 600 hectares.

Ce nouveau plan d'aménagement s'il est accepté permettra un développement harmonieux de la commune.

4e SALON INTERNATIONAL
NAUTISME - GENEVE

En 1979, le seul Salon nautique international en Suisse

2-11 FEVRIER 1979

TROUPES PA

Sept valaisans promus

La cérémonie de promotion des élèves sous-officiers des troupes de protection aérienne a eu lieu ce dernier vendredi à la salle des Rois, au siège de la Société de l'arquebuse et de la navigation, à Genève, en présence de nombreux parents et amis.

Ce ne sont pas moins de 92 jeunes gens, dont 56 Alémaniques et 36 Romands, qui vont avoir la lourde tâche d'instruire et de former les nouvelles recrues.

Parmi ces derniers, nous remarquons la présence de quelques Valaisans, soit : MM. Pierre Elsasser, Ardon ; Jean-Pierre Leuthold, Sion ; Guy Lugon-Moulin, Choëx ; Eric Métrailler, Salins ; Narcisse Mottier, Sion ; Georges Nanchen, Lens ; Peter Zurwerra, Glis.

Sion : statistiques paroissiales

Baptêmes

Novembre 3 : Carine Biderbost, d'André et Margaret Braun. Olivier Braun, de Patrick et Yolande Biderbost ; 12. Roberto Sanchez, d'Ignatio et Isabel Hernandez. Mathias Reusser, de Toni et Marianne Favre.

Décembre 2 : Luis Garcia, de José et Encarnacion Suarez ; Monica Gonzales, d'Antonio et Gil Aurea. 3 : Elvis Brunin, d'Eric et Laura Dujany. 8 : Laetitia Salamin, de Daniel et Micheline Delalay.

Décès

Novembre 17 : Marie Métrailler, née Dussex. 20 : Louis Antonin, allié Carroz. 29 : Roland Dey, allié Passerini.

Décembre 2 : Camille Bastaroli, allié Udrisard. 5 : Marie-Célestine Quennoz, née Germanier. 13 : Véra de Kalbermatten, née von Fischer. 27 : Mayette Jacquier, de Jean-Baptiste. 30 : Marie Cherix, née Praz.

Janvier 2 : Angèle Crenna, née Crescentino. 5 : Conrad Curiger, allié Bonvin.

Avec le syndicat du menu bétail de Chamoson et environs

Samedi 27 janvier, j'ai eu le plaisir d'être invité à leur soirée et d'assister à l'assemblée de leur syndicat qui se tenait au buffet de la Gare à Ardon.

Après un ordre du jour bien établi et suivi, un succulent souper nous fût servi.

Un accordéoniste, ainsi que les chansons des participants mirent la note joyeuse à cette sympathique soirée. Après ces quelques heures de détente, nous dégustâmes la fameuse et traditionnelle soupe à l'oignon préparée avec amour par tante Yvonne et servie dans son carnotzet au petit matin.

Encore merci de votre invitation et je souhaite prospérité à votre syndicat.

Fernand Bernard
vice-président de la FVSEMB

RÉDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. : 38 23 47,
1961 Champlan

Sierre, Noble Contrée

UNIVERSITÉ POPULAIRE

L'euthanasie

Sujet toujours actuel, le plus souvent mal connu, le thème de l'euthanasie mériterait une large information du public. Chacun de nous en effet est concerné par ce problème et peut être appelé à prendre une décision y relative. L'Université populaire de Sierre vous invite à participer à la conférence-débat animée par le Dr Charles-André Richon, chirurgien-chef de l'hôpital de Sion, mercredi 7 février, à 20 h. 15, au centre scolaire des Liddes.

Ethymologiquement, l'euthanasie serait le fait d'assurer à un mourant une «bonne mort». Encore faut-il définir ce qu'est la mort, qui ne se conçoit qu'en fonction de la vie dont elle est la cessation. Définir également ce qu'est un mourant : un individu pour qui a cessé toute espérance de survie humaine digne. En dehors de cette notion de mort et de mourant, le problème de l'euthanasie ne se pose pas : le médecin doit soigner son malade.

Après un bref rappel historique de l'évolution du problème de l'euthanasie, on note que c'est, dès 1950 environ, l'hyperactivisme médical qui a entraîné la légitimation de l'euthanasie dite passive. En janvier 1975, à la suite de la mise en accusation du Dr Hämmerli de Zurich, le conseiller national W. Allgöwer lance une initiative demandant que le droit à l'euthanasie passive soit inscrit dans la Constitution. Les travaux de la commission chargée de l'étude de cette initiative sont discutés. On distingue l'euthanasie passive, licite, qui consiste finalement à laisser le mourant mourir de sa mort naturelle, de l'euthanasie active, laquelle est un meurtre, qui consiste à abréger volontairement la vie d'un malade qui pourrait encore prétendre à une survie humainement digne d'être vécue. Se fondant sur les critères récemment formulés par l'OMS, étudiant les devoirs non seulement scientifiques, mais aussi éthiques, sociaux, religieux, juridiques du médecin, la commission conclut au rejet de l'initiative de M. Allgöwer, que ce dernier retire aussitôt.

En conclusion, il est regrettable que l'on ait admis ce même terme d'euthanasie pour désigner deux concepts aussi éloignés l'un de l'autre que celle dite active de l'autre dite passive. Preuve en soit l'inimaginable vote du peuple zurichois du 25.9.1977 qui, par voie d'initiative populaire, demande d'inscrire dans sa Constitution le droit à l'euthanasie active ! Il vaudrait infiniment mieux parler d'euthanasie tout court (meurtre), et d'aide aux mourants, comme le font les germanophones. On devrait de toute façon s'abstenir de légiférer en matière de vie ou de mort humaine. Aucun philosophie ni religion au monde en effet n'est capable de situer la vie dans l'ordre suprême, de déterminer le devenir de l'être vivant après la fin de sa vie ; dans ces conditions, on n'a absolument pas le droit d'attenter à la vie.

Conférence-films de F.-Gérard Gessler

SIERRE. – Ce mercredi 7 février, à 14 h. 30, au mini-théâtre ASLEC (entrée ruelle du Temple), F.-Gérard Gessler, rédacteur, présentera deux films commentés : Rio de Janeiro avec sa baie magnifique, le Corcovado, le Pain de Sucre, la nouvelle cathédrale, la ville moderne, la forêt des Macumbas, etc., et, en deuxième partie : les îles Canaries (Ténérife, Fuerteventura et Lanzarote, luxuriantes et sauvages, modernes et antiques.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que le public suit ces séances fort intéressantes, à la fois instructives et permettant à chacun de voir ou de découvrir le monde.

Pour une salle de bains confortable et colorée

79066

Arbre-bain Spirella 110–270 cm **89.90**

Meuble sous-lavabo 2 portes, 1 rayon 64×40×55 cm **69.90**

Parure éponge unie, pur coton, divers coloris

Linge éponge	50×100 cm	9.95
Drap de bain	100×150 cm	29.90
Linge d'hôte	38× 66 cm	5.50
Lavette	26× 26 cm	2.25
Gant	61× 21 cm	2.25

Garniture de bain 3 pièces acryl/polyamid **39.90**

Barre pour rideau 110×185 cm **32.90**

Anneaux pour rideau Spirella emballage transparent avec 12 anneaux **8.95**

Rideau de douche Spirella Cortilon 180×180 cm **65.-**

Combi, 1 tiroir 1 abattant avec panier 40×40×80 cm **99.-**

Combi à 5 tiroirs 27×40×80 cm **110.-**

Pour la Saint-Valentin, 14 février, un bouquet de violettes sera offert à chaque dame

PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

Action spéciale d'échange...

SHARP CS-1154
Imprimante à 10 chiffres. Mémoire à 4 touches. Ecriture rapide. Mémoire des données. Constante. % automatiques
Prix SHARP Fr. 425.–
Reprise de votre ancienne machine ./. Fr. 75.–
Votre paiement **Fr. 350.– seul.**

SHARP CS-2166
Impression et affichage. 12 chiffres. Mémoire à 4 touches. % superautomatiques pour majoration/minoration, calculs comparatifs, etc. Constante.
Prix SHARP Fr. 640.–
Reprise de votre ancienne machine ./. Fr. 100.–
Votre paiement **Fr. 540.– seul.**

Schmid & Dirren S.A.

MARTIGNY
Place de la Poste
Tél. 026/2 43 44

S D

SION
Place du Midi 46
Tél. 027/22 00 50

A vendre

Vauxhall Viva

1971
Expertisée
4 pneus neige

Tél. 025/5 11 39
36–21154

Occasion

tracteur Massey-Ferguson 135 S

45 ch, direction assistée, en très bon état.
Prix avantageux.

Tél. 027/36 34 64
36–2860

R. Revaz
SION
Garage de l'Ouest ✆ 22 81 41
vous offre cette semaine

Commodore coupé 2.8	15 000 km	77
Chevrolet Monza 2 + 2	44 000 km	75
Opel Kadett City SR	22 000 km	77
Opel Kadett Karavan 1200 S	47 000 km	75
Toyota Corolla 1200	22 000 km	78
Mazda 323 1300	20 000 km	77
Alfetta 1800	74 000 km	74

Ecoulements obstrués

Nous vous aidons tout de suite! Notre service est assuré 24 h. sur 24, même pendant les jours fériés. Facturation seulement en cas de succès.
Pas de saleté, pas d'énervement.
Frais de déplacement Fr. 25.–
Tél. 027/23 55 40

Service nettoyage tuyaux SNT SA

ORN 603a/78/DZ

McCann

Opel Rekord. Un succès qui s'affirme.

La Rekord est la voiture la plus vendue dans sa catégorie. Et ce succès n'est pas dû au hasard; il est le résultat des techniques d'avant-garde utilisées lors de sa conception: un mélange harmonieux de parfaite maniabilité, de confort sur route plus que convaincant et de grandes performances. Ces performances sont assurées par une gamme de puissants moteurs, allant du moteur 1,9 l N au 2.0 l à injection.

Produite spécialement pour la Suisse: Rekord Special 2.0 S, 4 portes.

Voyez chez votre concessionnaire Opel à quel point l'équipement de cette voiture à succès est complet. Et le prix, lui aussi, est fait pour vous convaincre:

Fr. 15'625.–

OPEL REKORD

Alliance de technique d'avant-garde et d'aérodynamisme.

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

Sion Garage de l'Ouest; **Martigny** J.-J. Casanova; **Aigle** Garage des Mosses;
et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin; **Bex** Garage J.-J. Chérix; **Chesières** Garage d'Orsay SA; **Chippis** Garage de Chippis; **Fully** Garage Carron; **Leysin** Garage Gassmann; **St-Maurice** Pierre Addiks; **Veyras-sur-Sierre** Autoval SA; **Villeneuve** Garage du Simplon.

Le légendaire colonel RAMON un Valaisan chef de maquis en Ligurie

Un récit de Bojen Olsommer

40

XI

Grock

Fin février, le printemps était à la porte... Si ce n'était pas le printemps rouge attendu par certains, il allait néanmoins triompher rose de toutes nos fleurs de pêchers... Mais avant que la vallée de l'Arroscia se couvre de cette neige si délicatement touchée de mauve et d'écarlate, il en tomba quantité de l'espèce commune sur les hauteurs, si bien que les communications avec le Piémont s'en trouvèrent perturbées comme d'habitude à pareille époque, mais plus que d'habitude du fait des rebelles et de leurs poursuivants. Savoir lesquels, des uns ou des autres, étaient le plus perturbateurs... La palme revenait à coup sûr, dans l'opinion publique, à ces partisans qui, se croyant tout permis, razziaient les campagnes et qui, quand il leur arrivait d'abattre quelques Allemands ou miliciens néo-fascistes dans des embuscades, ne faisaient qu'attirer sur les civils les plus terribles représailles.

L'inactivité me pesait. En l'absence de bons matériaux, bricoler dans ma future demeure ne me disait plus rien. Quand cette Amelia Averame dont on a déjà parlé remit à ma femme le mystérieux billet non daté, non signé, mais dont j'aurais pu jurer qu'il avait été griffonné par Paolini, je me précipitai à Albenga pour essayer d'en apprendre davantage.

«Il fait beau temps et je ne suis pas trop enrhumé. Fais bien attention de ne pas attraper l'influenza. L'épidémie s'étend. Tiens-toi au chaud. Amitiés à Louis.» Du Paolini tout craché. Au moins il était vivant... Mais l'allusion était claire. On me conseillait de rejoindre mon frère Louis en Suisse. Qu'est-ce qui se passait ?

A Albenga, rien de neuf. Les clandestins restaient évasifs. La trattoria était toujours fermée. Après la naissance de l'enfant, Edmond, destiné à s'illustrer à Turin dans la médecine et plus particulièrement la cardio-chirurgie, les deux femmes avaient regagné Cerisola. Encore une chose à dire de la récharge des officiers allemands, dont peu en somme étaient de vrais nazis: le commandant de place avait fait apporter à la jeune maman une splendide gerbe de roses avec un mot sincère exprimant l'espoir d'un prochain retour de l'époux.) Je pris le bus pour Alassio.

La route, malmenée par les bombardements aériens et navals, comme le rail d'ailleurs, était à peine praticable. Après la Punta Murena, elle surplombe la crique et là, comme un pan des murs de soutènement s'était effondré avec une bonne moitié de la chaussée, la «corriera» s'engageait en brinquebalant sur une corniche affreusement étroite, au ras du précipice... Il est vrai que ce purgatoire franchi doublait la joie d'accéder à l'ancien relais génois, fréquenté à présent par des touristes corrects mais manquant un peu de grâce et de légèreté dans l'allure et de fantaisie dans l'accoutrement. La neige fraîchement tombée sur l'arc alpin renforçait, par contraste, l'éclat encore fragile du printemps de la rivièra. Alassio en fleurs couchée de tout son long sur le sable fin semblait avoir peu souffert des bombardements. Prévoyance des anciens clients britanniques qui comptaient y revenir bientôt ? Déjà en passant devant le Grand Hôtel, repaire d'un état-major des forces d'occupation, j'eus l'intuition que je perdais mon temps. Ce n'était pas dans cette ambiance de villégiature où l'on cotoyait des officiers supérieurs de l'armée allemande soucieux de faire bonne figure, que les tortionnaires de la Gestapo et de la Feldgendarmerie détenaient leurs patients. Plutôt à Imperia, à Savone, à Gênes... Néanmoins je fis le tour des adresses où j'aurais cru trouver un écho à mes appréhensions. Rien. A quoi bon accuser d'autres de mes compatriotes de leur opportunisme à courte vue! Mais je m'étais attardé plus que je ne l'avais prévu et la nuit tombait, en sorte que, passant outre à la résolution que j'avais prise de rentrer à pied, je me postai à l'arrêt central des autobus... Ne voyant rien venir, je galopai vers la prochaine halte, et ainsi de suite jusqu'à la sortie est de l'agglomération.

Ce que je pris pour un véhicule de la ligne régulière arriva à toute allure en vrombissant comme un aéroplane. L'échappement en avait pris un coup, et des deux phares allumés, l'un, au mépris de toutes les prescriptions sur l'obscurcissement, éblouissait comme un projecteur de police, tandis que l'autre n'émettait que la faible lueur réglementaire. M'étant avancé vers le milieu de la chaussée en agitant le bras, je dus faire un saut de côté pour me garer de l'autobus qui fonçait droit sur moi sans ralentir. Il n'assurait pas le service sur la Via Aurelia, mais le réflexe joua quand même, car le conducteur stoppa un peu plus loin et poussa la poignée qui, au bout d'une tige, lui permettait d'ouvrir la portière sans bouger de son siège.

J'étais le seul passager.

Ni bonsoir ni aucune politesse d'aucune sorte: l'homme semblait avoir perdu le contrôle de soi, il ne cessait de jurer en précipitant dans les virages son vieil autocar comme pour l'achever.

– Les salauds ! La bande de punaises ! Si seulement je retrouve ces salopards, je les aplatis, je les écrabouille, ces bandits, ces fumiers, ces...

Et d'enfoncer l'accélérateur.

– Arrête ! lui criai-je comme nous approchions du passage critique, mais bon Dieu, est-ce que tu m'entends! Arrête, je te dis, je veux descendre et aller à pied.

Mais il avait pris le mors aux dents, et alors que j'avais déjà eu des sueurs froides en allant, au retour ce fut bien pis. Un instant, j'eus l'impression très nette que le pont arrière décrochait, et que l'énorme caisse déglinguée basculait dans le précipice. J'entendais la voix du conducteur enragé: «Ces punaises, ces bandits, ces fumiers», mais je n'assistais à aucune projection rétrospective des événements de ma vie, et je n'avais aucune médaille à toucher. Je ne pensais même pas à la prédiction de la sorcière pour m'affranchir du trac... Pourtant nous avons passé.

à suivre

CERM à Martigny (Halle du Comptoir) Mercredi 7 février

Grand marché de la voiture d'occasion

+ utilitaires légers et lourds

Ouvert de 9 h. 30 à 21 h. – Entrée libre

Le plus grand choix du Valais de toutes marques et à tous les prix!

Restauration chaude – Buvette

Le marché a lieu le 1er mercredi de chaque mois

ALIMENTATION K

Agneaux frais du Valais

Gigot	le kg	**15.90**
Côtelettes	le kg	**20.90**
Epaule sans os	le kg	**14.—**
Ragoût	le kg	**5.—**

Viande séchée du Valais

par pièce — le kg **24.—**

Fromage à raclette du Valais

1er choix — le kg **13.50**

Fromage Fontal France — le kg **6.50**

Cenovis tube de 100 g — **1.95**

Miel de montagne du Valais

la boîte de 1 kg **15.90**

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

Forces Motrices de Mattmark S.A., Saas Grund

Emprunt 3% 1979–94 de fr. 80 000 000

But	Conversion ou remboursement partiel des emprunts suivants: 4½ % 1964–79 de fr. 50 000 000, venant à échéance le 31 mars 1979, 5½ % 1968–84 de fr. 35 000 000, dénoncé au 20 février 1979
Titres au porteur	de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 nominal
Durée	au maximum 15 ans
Prix d'émission	101 %
Délai de souscription	du 6 au 12 février 1979, à midi
Libération	au 20 février 1979
Cotation	aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne
Numéro de valeur	107 129

Les demandes de conversion et de souscription sont reçues sans frais par tous les guichets des banques soussignées, qui mettent à la diposition des intéressés des bulletins de conversion et de souscription.

Crédit Suisse

Société de Banque Suisse — **Union de Banques Suisses**
Banque Populaire Suisse — **Banque Leu SA**
Société Privée de Banque et de Gérance — **Hentsch & Cie**
Lombard, Odier & Cie — **Banque Cantonale de Berne**
Banque Cantonale Lucernoise — **Banque Cantonale du Valais**

Salon de toilettage

pour chiens

Dolly

Se recommande:
Mme Hermann
Tél. 028/46 42 29

Garage préfabriqué
béton armé apparent environ 2,8 x 5,5 m compl. toit plat avec étanchéité de 1re qualité. Porte basculante Avec garantie, seul. Fr. 3800.– valable que peu de temps! Tél. tout de suite au 021/37 37 12 Uninorm

A vendre

Porsche Super 90

expertisée

Tél. 027/38 27 70 (heures des repas)
*36–21243

A vendre
R 6
révisée et expertisée
Fr. 2500.–

1 moteur Austin 1300
65 000 km
Fr. 450.–

1 Fiat 128
pour bricoleur
Fr. 200.–

Tél. 025/4 66 65
4 39 51

Cervia -Mil. Marittima
Location de villas et appartements de vacances, plage privée, prix modérés

Rens. 021/25 70 60

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu .....
L

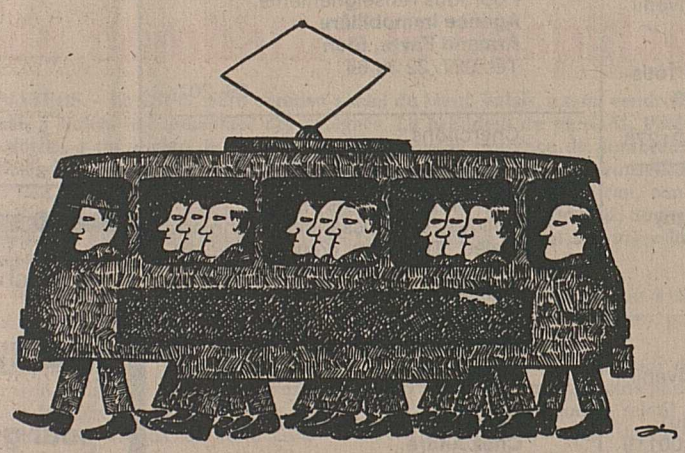

Un monde atrocement logique et policier

Les signataires d'un rapport sur l'énergie nucléaire présenté devant le Parti socialiste français et parmi lesquels se trouve M. Alfred Kastler, Prix Nobel de physique, affirmaient leur crainte de voir l'arrivée d'une société à niveau énergétique très bas au moment où le pétrole commencerait à manquer et où le nucléaire serait absent. Cette société, poursuivaient les signataires, ne pourrait s'instaurer qu'avec les plus extrêmes contraintes et de conclure :
« ... certes il faut lutter contre les gaspillages tant domestiques qu'industriels mais peut-on arrêter la télévision à 22 heures, interdire les sorties automobiles des week-ends, interdire tout éclairage des monuments historiques, créer un corps d'inspecteurs chargés de vérifier la température des appartements. Tout cela nous contraindrait à un monde atrocement logique et policier. »

NON à l'initiative antinucléaire

Comité valaisan contre la pénurie d'énergie

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

aisa automation industrielle sa

Cherche pour entrée immédiate ou à convenir

monteur

avec formation professionnelle de mécanicien

mécanicien

pour le département fabrication.
Nous aimerions des personnes qualifiées, habiles et consciencieuses

Nous offrons: une activité intéressante et variée
un poste stable et un climat de travail agréable
avantages sociaux et restaurant d'usine

Si une de ces places vous intéresse veuillez écrire ou téléphoner à:
AISA, AUTOMATION INDUSTRIELLE SA
1896 Vouvry – Tél. 025/7 40 41

Cherchons pour tout de suite

sommelière
débutante acceptée
Bon salaire. Congé régulier
Nourrie et logée
Faire offres à:
Café-bar L'Oasis, Riddes
Tél. 027/86 29 29
36–20584

Industrie chimique à Evionnaz cherche

une secrétaire
avec quelques notions d'allemand

une secrétaire
bilingue français-anglais

Ecrire sous chiffre P 36-900888 à Publicitas, 1951 Sion

Bar du Bourg à Sierre
cherche pour entrée tout de suite

sommelier-barman

salaire fixe, horaire du soir

Tél. 027/55 08 93
36–1223

Rôtisserie St-Christophe, Bex
cherche

commis de cuisine
stagiaire de cuisine
commis de rang
stagiaire de service

Entrée tout de suite ou à convenir

Se présenter ou écrire à:
André Reymond, directeur rôtisserie St-Christophe, 1880 Bex
Tél. 025/3 67 77
36–21273

Tobler S.A.
Articles de chauffage, Martigny

cherche

chauffeur-livreur

Entrée tout de suite ou à convenir

Tél. 026/2 19 84 (hres bureau)
*36–400119

On cherche

boulanger-pâtissier

Tél. 027/36 36 30
36–21276

Garage de Sion engage

employé de commerce
(homme)

pour son service réception-facturation. Nous demandons:
- bonnes connaissances de l'allemand
- Contact facile avec la clientèle
- si possible, bonnes connaissances de l'automobile ou tout au moins intérêt marqué pour la branche

Faire offres sous chiffre P 36-2818 à Publicitas, 1951 Sion

Entreprise de la place de Brigue cherche

commerçant

Place stable
Travail indépendant et intéressant
Caisse de retraite
Langues: allemand et de bonnes notions de français

Les intéressés sont priés de s'adresser sous chiffre P 910'009-07 à Publicitas, 3900 Brigue

---

Nous cherchons pour **Sion**
Quartier Ouest de la ville

couple concierges

Appartement 4 pièces à disposition. Date d'entrée en fonctions: 1er mai

Pour tous renseignements:
Agence immobilière
Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64
36–207

Cherchons

secrétaire qualifiée
pour son bureau de ventes
Solides connaissances commerciales. Très bon contact avec la clientèle. Disponible tout de suite
Age: entre 30 et 35 ans
Ecrire avec curriculum vitae et photo, sous chiffre P 36-900898 à Publicitas, 1951 Sion

---

Café-restaurant-pizzeria
Chez André
Route du Simplon 50, Sierre
Tél. 027/55 12 08
cherche une

sommelière
travail par équipe. Entrée tout de suite ou à convenir
Eventuellement débutante
36–1301

SCHEIDEGGER
Intéressant travail accessoire

Vous avez le contact facile avec des personnes de tous les âges ?
Scheidegger, l'école de dactylographie la plus importante d'Europe, vous offre l'occasion d'avoir un travail accessoire en qualité de

dirigeant de cours
pour le Valais romand

Nous attendons:
– une connaissance du système des dix doigts et à l'aveugle
– être propriétaire d'un véhicule
– être disponible une à deux fois par semaine

Nous offrons:
– bon gain supplémentaire
– intéressante activité indépendante
– occupation durable

Envoyez-nous une offre écrite:
SCHEIDEGGER
Ecole de dactylographie
Case 81
1000 LAUSANNE 4

Télévision Suisse romande

cherche pour tournage film, région val d'Anniviers entre le 19 février et le 9 mars 1979

figurants

(hommes et femmes, 20/65 ans et enfants)

Les personnes intéressées peuvent se présenter le **mardi 13 février entre 18 et 20 heures,** avec si possible une photo format passeport aux lieux suivants:

1. Café de l'Avenue à **Vissoie**
2. Café de Moiry à **Grimentz**
3. Flatotel «Les Erables» à **Zinal**

Jeune fille (cycle A)
cherche place d'

apprentie aide médicale

Date d'entrée à convenir.

Tél. 026/5 30 29
36–1065

Entreprise de génie civil cherche

un machiniste
pelle mécanique
deux manœuvres

à former pour travaux de fondations.
Travail stable en Valais. Caisse de retraite d'entreprise. Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser: Génie civil et fondations SA
Grône - Tél. 027/58 21 21 - 58 12 05

Urgent
On cherche

monteurs électriciens

Travaux en Suisse romande
Salaire intéressant

Time Davet Frères
Rue du Coppet 1, **Monthey**
Tél. 025/4 58 91
36–6836

Nous cherchons

couple

pour gérance d'une importante station d'essence à Sion
sur artère très fréquentée

Faire offre sous chiffre P 36-900894 à Publicitas, 1951 Sion

Les clients contents forment votre capital
et nos clients sont contents. Un rayon de vente libre vous attendra, si vous vous décidez de joindre notre équipe comme

représentant

(activité précédente peu importante)

Nous demandons:
- assiduité et engagement total

Nous offrons:
- position de vie assurée
- assistance de vente continuelle
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14897 Rb à Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

Localité: .....

Activité indépendante

Agip

cherche une personne dynamique pour lui remettre en gérance sa station-service sise au

Grand-Saint-Bernard
(gare routière)

– avec kiosque
– chiffre d'affaires intéressant
– conditions avantageuses

Les offres sont à adresser à:
M. Gilbert Zermatten
Case postale 135, 1950 **Sion 2**
Tél. 027/22 76 22

Urgent, cherche

ouvriers pour la taille arbres fruitiers

Faire offre sous chiffre PL 41256 à Publicitas, 1002 Lausanne

---

Collaboratrice

Personne de toute confiance, âge 40 à 50 ans, serait engagée pour seconder patron d'établissement (café-restaurant)
Région du Chablais

Faire offres avec photo sous ch. PQ 41305 à Publicitas, 1002 Lausanne

---

On cherche

chauffeur-livreur
permis poids léger

chauffeur poids lourd
Entrée tout de suite
Place à l'année

Faire offres avec références à:
Boissons Besse & Cie
Leysin-Bex, 1854 Leysin
Tél. 6 21 24
36–100082

En station
On cherche

sommelière
sommelier
pour un mois. Si possible connaissant la restauration

Tél. 027/86 21 63
36–1331

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Monthey, route de Choëx, dans petit immeuble

appartement de 3½ pièces

Cheminée, garage.
Situation tranquille dans zone de verdure.

Téléphoner aux heures des repas au 025/4 42 69

A vendre à Sion: Platta

résidentiel 3 pièces,
85 m2 **190 000.–**

4½ pièces duplex
120 m2 **230 000.–**
Centre ville:

appartement 3½ pièces
85 m2 **160 000.–**
Escalade:

studios
dès **53 000.–**
Maurice-Troillet:

appartement 3 pièces
+ garage, 95 m2 **145 000.–**

AFIVA, av. de la Gare 9, Sion
Tél. 027/23 44 77
36–85

Le café-restaurant des Châteaux à Sion
cherche

sommelière-remplaçante

le samedi, horaire: de 11 h. à 20 heures
Entrée début mars

Tél. 027/22 13 73
36–1306

Machiniste-chauffeur
polyvalent expérimenté sur pelles à câbles, hydrauliques, trax à pneus et chenilles camion grue et poids lourds, cherche emploi stable

Ecrire sous chiffre 425067 à Publicitas, Monthey

On cherche
pour **Martigny**

mineurs et manœuvres

Entrée immédiate

Tél. 026/2 44 06
*36–400118

Couple de métier
cherche à louer ou à acheter

bar à café ou café-restaurant

Faire offre sous chiffre P 36-300253 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre à Grimisuat

1200 m2 terrain
pour construction villa, bien situé
Ecrire sous chiffre 89/386 à Annonces Suisses SA ASSA, pl. du Midi 27 1951 Sion

---

A vendre à **Nendaz**

chalet
pour 8 personnes,
avec 500 m2 de terrain, directement du constructeur
Prix: Fr. 195 000.–
Ecrire sous chiffre 89-386/2 aux **Annonces suisses SA, Sion**

A louer à **Sion, Platta,** imm. Clavoz

appartement 4 pièces

Libre tout de suite

Tél. 027/23 22 25
36–280

Insolite exposition à Sierre

Samedi après-midi, l'artiste lausannoise Madeleine Kreis invitait ses amis à la galerie du tea-room des Châteaux, à Sierre, pour marquer de manière toute sympathique le début de l'exposition qu'elle y a réalisée avec la complicité de la mosaïste Lor Olsommer.

Les deux femmes, amies de longue date, en proposant au public sierrois cette présentation, ont fait preuve de courage. Madeleine Kreis, durant près de vingt ans, entretint avec Lor Olsommer une correspondance suivie. Et, souvent, mieux que des mots, jeta sur la feuille son âme par le dessin.

Instant fugitif capté à jamais, mais surtout moment d'intimité à merveille rendu sur le papier. De l'œuvre achevée, ne subsiste souvent qu'une idée de l'artiste modifiée en cours d'exécution. Mais, sur les lettres de Madeleine Kreis, jaillit la spontanéité parfaite, la quintessence du talent pictural.

Graphiste de profession, la femme se sent irrésistiblement attirée vers le monde de la peinture. Et, tout en transmettant à son amie de Veyras un état d'âme, un espoir, une crainte, Madeleine Kreis a su avec son cœur se servir du trait et de la couleur.

Osmose entre l'idée exprimée par le texte et la vision de l'artiste, les œuvres naturelles ainsi exposées méritent autant attention que respect et humilité.

Pour un mois, une exposition pas comme les autres, à découvrir.

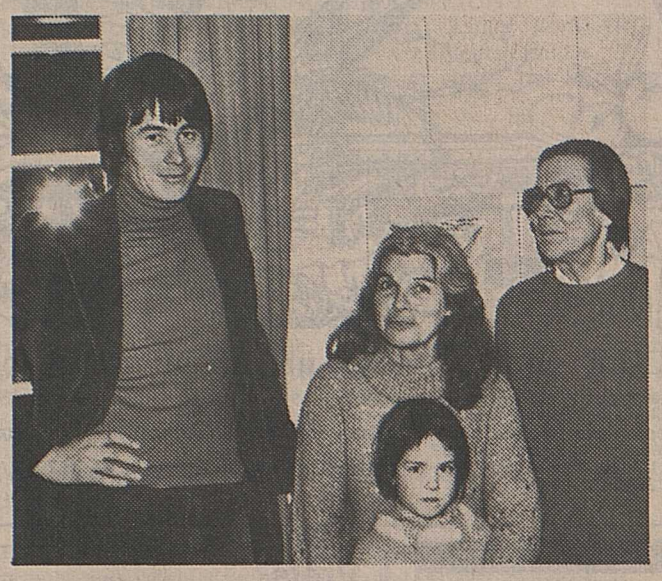

L'artiste Madeleine Kreis en compagnie de son amie Lor Olsommer et du responsable de la galerie, M. J.-L. Isoz.

Le service avalanche de l'armée à Crans-Montana

C'est sur le Haut-Plateau que vient de se terminer un important cours de répétition du service avalanche de l'armée. Samedi les troupes étaient licenciées mais nous avons rencontré le major W. Schwarz qui a bien voulu répondre à quelques-unes de nos questions.

Depuis quand êtes-vous à Crans-Montana pour votre cours de répétition 1979?

– Nous sommes arrivés en Valais au mois de janvier. Notre cours a duré exactement du 11-15 janvier jusqu'au 3 février.

– De quel service EM dépendez-vous?

– Le service d'avalanche de l'armée (S avl a) fait partie du rgt RSA 23, repérage et signalisation d'avions, qui dépend lui-même du CADCA le commandement des troupes d'aviation et de DCA.

– Combien d'hommes avez-vous eu en service et sous le commandement de qui?

– L'effectif de ce cours a été de 150 hommes, dont 100 spécialistes d'avalanches, officiers, sous-officiers et soldats. Les autres 50 hommes font partie des services de base: soldats radio, auto, etc.

Le commandement du cours se présentait comme suit: major W. Schwarz, cdt du S avl a, son remplaçant, le cap Th. Hartmann, le cap U. Zysset comme cdt de cp et en même temps chef du secteur Valais du S avl a ainsi que le cap P. Föhn, chef de la centrale d'avalanches.

– Quelles sont exactement les missions de votre troupe?

– Notre tâche est d'instruire les spécialistes d'avalanches dans les domaines suivants: observations du temps et de la couche de neige, jugement d'un danger d'avalanche, comportement à adopter en cas d'avalanches déclanchement artificiel d'avalanches notamment par des charges explosives lancées dans le terrain depuis un hélicoptère, par des roquettes ou des lances-mines; actions de sauvetage dans l'avalanche: maniement de l'émetteur-récepteur pour détecter des personnes ensevelies, sondages, travail avec le chien d'avalanche, secours.

Une avalanche s'est abattue: il faut immédiatement procéder à la recherche d'éventuels disparus.

Le chien d'avalanche: une aide indispensable à l'homme.

Deux membres du service avalanche de l'armée étudient les différentes couches de neige pour détecter les risques d'avalanches.

En temps de paix, nous sommes en mesure de détacher chaque hiver environ cent spécialistes d'avalanches qui ne participent pas au cours de l'unité, mais qui ont pour but de veiller à la sécurité des troupes qui se trouvent en service dans les Alpes en cette saison.

En temps de guerre, nous avons la même tâche mais, en plus, nous avons à rédiger les bulletins d'avalanches pour toute l'armée et la population civile.

– Comment sont recrutés les hommes de votre corps?

– Il n'exite aucune école de recrue pour soldats d'avalanches. Les hommes qui sont incorporés dans la S avl a proviennent de toutes les armes. Les conditions requises sont bien sûr en rapport avec notre travail: connaissances approfondies de la technique alpine et du ski, de même que des bases professionnelles correspondantes.

Ainsi, dans la S avl a, nous trouvons beaucoup de personnes exerçant des professions qui sont liées d'une manière ou d'une autre à la nature: patrouilleurs de pistes, guides, ingénieurs civils et forestiers etc. Les incorporés apprennent les connaissances spécifiques dans le domaine des avalanches durant des cours de répétition comme celui qui s'est terminé sur le Haut-Plateau.

– De quel matériel disposez-vous?

– Nous pouvons utiliser tout le matériel alpin – y compris le treuil de sauvetage – dont disposent nos arsenaux.

– Votre travail se fait-il en collaboration avec l'IFENA?

– La collaboration avec l'IFENA c'est-à-dire l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch à Davos est garantie, puisque tous les chefs de section et collaborateurs importants de cet institut spécialisé sont incorporés dans la S avl a.

– En guise de conclusion, comment avez-vous apprécié votre séjour à Crans-Montana?

– Il s'agit d'une région merveilleuse. Les possiblités pour l'instruction alpine et du ski, que ce soit sur les pistes tracées ou en pleine nature sont tout simplement fantastiques.

Nous avons, ce qui est très important pour nous, évidemment, surtout apprécié les conditions d'enneigement, idéales pour de tels cours de répétition.

Ainsi, dans un climat de cordiale amitié, les hommes du service avalanche de l'armée ont pu préparer leur mission de manière sérieuse, sur un terrain qui offre un cadre idéal. Gageons que chaque participant aura bien du plaisir si, une de ces prochaines années Crans-Montana pourra – avec plaisir – accueillir ce service.

Départ à la retraite de M. Marcel Rey, buraliste postal de Crans

L'on ne saurait laisser passer sous silence, sans faire preuve d'ingratitude, le départ, pour cause de retraite, de M. Marcel Rey, de la poste de Crans.

Toute la carrière de M. Rey s'est déroulée, avec une fidélité à toute épreuve, au service de la population et des hôtes de la station.

C'est le 28 janvier 1934 déjà, qu'il débuta dans l'entreprise des PTT comme aide privé de son père, M. Augustin Rey qui fut, lui aussi, un exemple exceptionnel de travail et de dévouement.

Lors de sa mise à la retraite, c'est tout naturellement son fils Marcel qui lui succéda en qualité de buraliste.

Depuis le 1er avril 1963, le bureau de Crans s'est vu transformé en office, sous sa direction, comme administrateur.

C'est le 20 janvier dernier qu'il passa la main à M. Georges Saillens qui suivra certainement la voie tracée par M. Rey, au service de la clientèle et en collaboration avec les autorités locales.

Comment parler de M. Marcel Rey sans tresser une couronne de reconnaissance à Mme Rey, son épouse?

Mme Rey a débuté au télégraphe. Très tôt, elle a accédé au grade de surveillante. Dès son mariage, elle a secondé son mari avec compétence et dévouement. Merci donc à ce couple exemplaire.

Tous nos vœux à l'intention de son successeur, M. Georges Saillens.

Des amis et autorités de Crans.

Sympathique soirée pour l'écurie «13 Etoiles»

L'écurie 13 Etoiles avait choisi Sierre pour inviter ses membres, samedi soir, à sa traditionnelle soirée annuelle.

De nombreuses personnes avaient répondu favorablement et se retrouvèrent ainsi, dès 19 heures, dans le hall du Terminus pour un apéritif.

Un dîner de gala ouvrit cette soirée, à laquelle participa notamment le président du club, M. Jean Gay, sur notre photo, en compagnie du coureur de la cité du soleil, M. Roger Rey.

De la Raspille au glacier du Rhône

Les chrétiens-sociaux du Haut-Valais demandent au Conseil d'Etat de combattre le gaspillage de l'énergie

NATERS. – Le CSPO, parti chrétien-social du Haut-Valais, a tenu vendredi soir à Naters une assemblée des délégués. Le président du parti, M. Peter Blötzer, a pu, malgré le mauvais temps, saluer la présence de nombreux délégués. Il a relevé spécialement la présence de M. Hans Wyer, conseiller d'Etat, M. Odilo Guntern, conseiller aux Etats, M. Herbert Dirren, conseiller national, M. Joseph Meyer, juge cantonal, M. Albert Imsand, ancien président du Grand Conseil, M. Theo Tschudi, privat docent à l'université de Berne.

Les délégués ont discuté en premier du programme de base du parti pour 1979. Le président de la commission, M. Heinrich Heinzmann, rédacteur en chef de *Walliser Volksfreund*, a présenté le résultat des travaux de cette commission. Ce programme aura force obligatoire pour tous les mandataires du parti, contrairement au programme d'action. Celui-ci aura à s'occuper des revendications politiques précises et détaillées. La nouveauté pour un parti chrétien est qu'un quatrième principe a été ajouté au programme de base. A côté des principes de liberté, de subsidiarité et de solidarité, la politique chrétienne-sociale doit aussi s'inspirer de la justice. Le programme de base a été accepté par les délégués, avec un seul opposant.

Le conseiller national Herbert Dirren a présenté la modification constitutionnelle relative aux chemins pédestres. Le préfet Stefan Zenklusen s'est opposé contre l'intrusion de la Confédération dans les compétences cantonales. L'assemblée l'a suivi en repoussant ce projet d'article constitutionnel par 47 non contre 28 oui.

C'est également M. Dirren qui a parlé de l'initiative pour l'interdiction de la publicité en faveur de l'alcool et du tabac. Les délégués, par 96 oui contre 7 non, se sont prononcés contre cette initiative.

Puis les délégués ont voté en faveur de l'initiative pour l'abaissement de la majorité civique à 18 ans, commentée par M. Dirren, par 67 oui contre 16 non.

Le professeur Theo Tschudi de l'université de Berne a moins parlé de l'article constitutionnel relatif à l'énergie nucléaire que du gaspillage de l'énergie, des mesures d'économie et du sens des responsabilités des consommateurs.

Après plusieurs interventions, l'assemblée s'est prononcée contre cette initiative par 71 non, 6 oui et 7 abstentions.

Le député Adolf Anthamatten a présenté les deux objets cantonaux, en recommandant de les accepter. Les délégués l'ont suivi.

En fin de séance M. Hans Wyer a parlé de l'évolution moderne et des difficultés qui en surgissent. Chaque changement présente des côtés positifs et des côtés négatifs. Il appartient aux responsables politiques d'aider les côtés positifs à triompher, pour maintenir la liberté et améliorer la qualité de vie. Notre politique doit actuellement se concentrer sur les points suivants: sécurité et augmentation des postes de travail, développement de la politique sociale, renforcement de la confiance à l'égard des autorités.

L'assemblée a finalement chargé le comité d'adresser une résolution au Conseil d'Etat, lui demandant de prendre les mesures voulues en vue d'une diminution de la consommation d'énergie, spécialement en ce qui concerne l'huile de chauffage. C'est cette utilisation qui grève le plus notre environnement. Le Conseil d'Etat est prié, par le chemin des autorisations de construire à accorder, d'imposer des mesures de construction et d'isolation telles que la consommation de mazout de chauffage puisse être réduite. La formulation précise de cette requête est laissée au soin du comité.

Des journalistes sur les pistes de ski

GRIMENTZ. – C'est avec un soleil éclatant que s'est déroulé le slalom géant du Ski-Club des journalistes suisses. Dimanche peu avant midi, l'ESS que dirige M. Paul Epiney, avait tracé un slalom géant près du téléski de la Tzarva. La neige excellente, et le parfait état de la piste ont été un gage de réussite.

Lors de la remise des prix à Grimentz, le président du Ski-Club des journalistes a remercié les responsables du tourisme de Grimentz pour leur parfaite organisation. M. Claude Froidevaux remit, au cours d'une brève cérémonie empreinte de cordialité, des diplômes de membre d'honneur à M. Lucien Epiney, président de la Société de développement, et à M. Nicolas Salamin.

De gauche à droite: Mlle Ellénor von Kauffungen, M. René Mayor, vainqueurs dans leur catégorie respective et M. Claude Froidevaux, président du Ski-Club des journalistes.

Du crampon au patin

SIERRE. – Le Football-Club des employés de la succursale Migros de Sierre avait pour quelques heures la semaine dernière, délaissé le ballon rond, pour affronter, patins aux pieds, la deuxième équipe de hockey sur glace de Montana.

Malgré une défaite honorable sur le score de 7 à 3, le FC Migros ne retira de l'exercice que des satisfactions.

Sous la présidence de M. Golay, entraînée par M. Josy Rudaz, cette équipe attend de pied ferme les hockeyeurs,... sur une pelouse. Cette nouvelle rencontre se disputera dès les beaux jours venus.

Gérald Rudaz
Tél.: (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App.: tél.: 22 32 06
Route du Rawyl
1950 Sion

Vers la création d'un musée des minéraux du Haut-Valais

BRIGUE-GLIS. – Dans le Haut-Valais la Confrérie des amateurs de minéraux ne connaît pas de problèmes de recrutement. La société haut-valaisanne de minéralogie compte actuellement 200 membres et les nouvelles admissions sont fréquentes.

La société a tenu samedi son assemblée générale annuelle à Glis. Le président Kurt Loretan de Brigue a pu accueillir 85 membres.

L'assemblée a approuvé les comptes de 1978 et accepté le programme pour 1979. On a prévu un cours de minéralogie qui se déroulera en quatre soirées. La bourse des minéraux du Haut-Valais sera organisée le 8 juillet à Fiesch. Au programme figure également une conférence de Ephrem Jossen, qui parlera d'une très intéressante trouvaille dans le massif du Zinggenstock. L'excursion de cette année aura lieu au Bergell, du 17 au 19 août.

L'assemblée générale a admis la proposition du comité de la création d'un fonds permettant d'acheter des minéraux provenant du Haut-Valais. Une cotisation supplémentaire de 5 francs sera perçue à cet effet. On fait ainsi un pas vers la naissance d'un musée des minéraux dans le Haut-Valais. Idée qui devrait rencontrer beaucoup d'appui dans le Haut-Valais.

NF = Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

la publicité en valais

BRIGUE
Emile Garbely

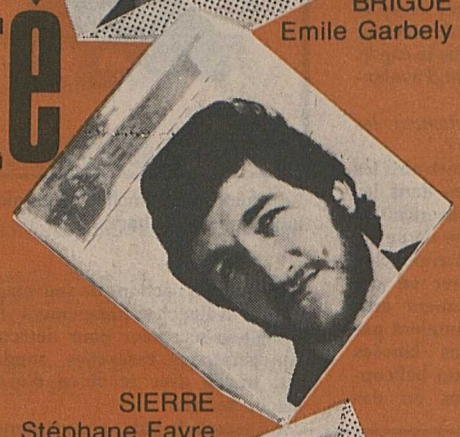

SIERRE
Stéphane Favre

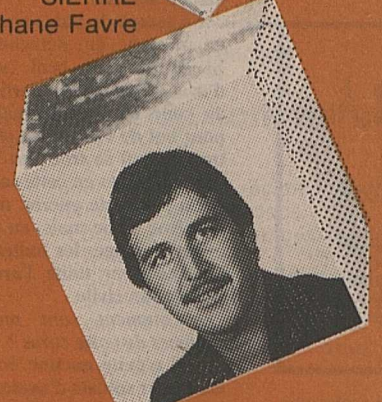

SION
Gérald Antonin

SION
Charles-Henri Berthouzoz

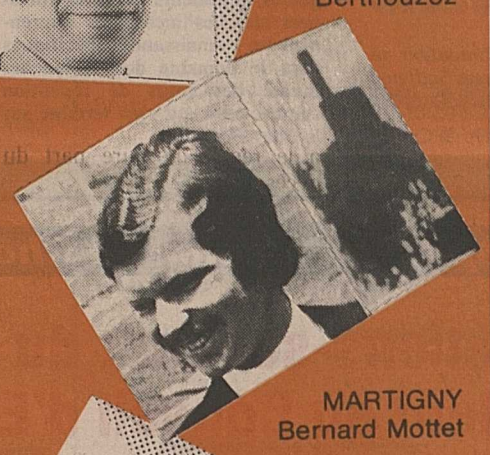

MARTIGNY
Bernard Mottet

MONTHEY
Jean-Guy Micheloud

Pour chaque zone d'attraction commerciale valaisanne

un conseiller PUBLICITAS

se tient à votre disposition.

SION, 027/21 21 11
Av. de la Gare 25

MARTIGNY, 026/2 10 48
Av. de la Gare 21

MONTHEY, 025/4 42 49
Rue Pottier 7

BRIGUE, 028/23 88 23
Schulhausstrasse 1

PUBLICITAS

équilibre vos ventes par l'étude judicieuse de vos budgets publicitaires

Actualité pour tailles fortes

En haut: Chemisier à manches courtes avec ceinture à nouer. Couture viennoise assurant un parfait seyant. En jersey polyester bleu. T. 40–50 49.50

En bas: Robe chemisier à large col avec glissière devant et ceinture. Jersey polyester/acrylique; bleu, vieux rose. T. 40–48 59.–

CV
Charles Vögele

KD-6/79

En vente dans tous les magasins de mode CV de la Suisse entière.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Bungalows pour vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, **au lac de Lugano.**
Dès Fr. 10.– par personne.

S'adresser à Beltramini M.D.
Via Ciseri 6, 6900 Lugano.

AFIVA
construit pour vous votre

villa ou votre chalet clé en main

- aide pour recherche du terrain
- calcul du coût total construction
- avant-projet gratuit
- financement avantageux

Pour tous renseignements:
Agence **AFIVA,** av. de la Gare 9
Sion - Tél. 027/23 44 77

La Sicile t'attend toute l'année

En hiver
sa «chaude différence»
avec le reste
de l'Europe
se remarque
encore plus

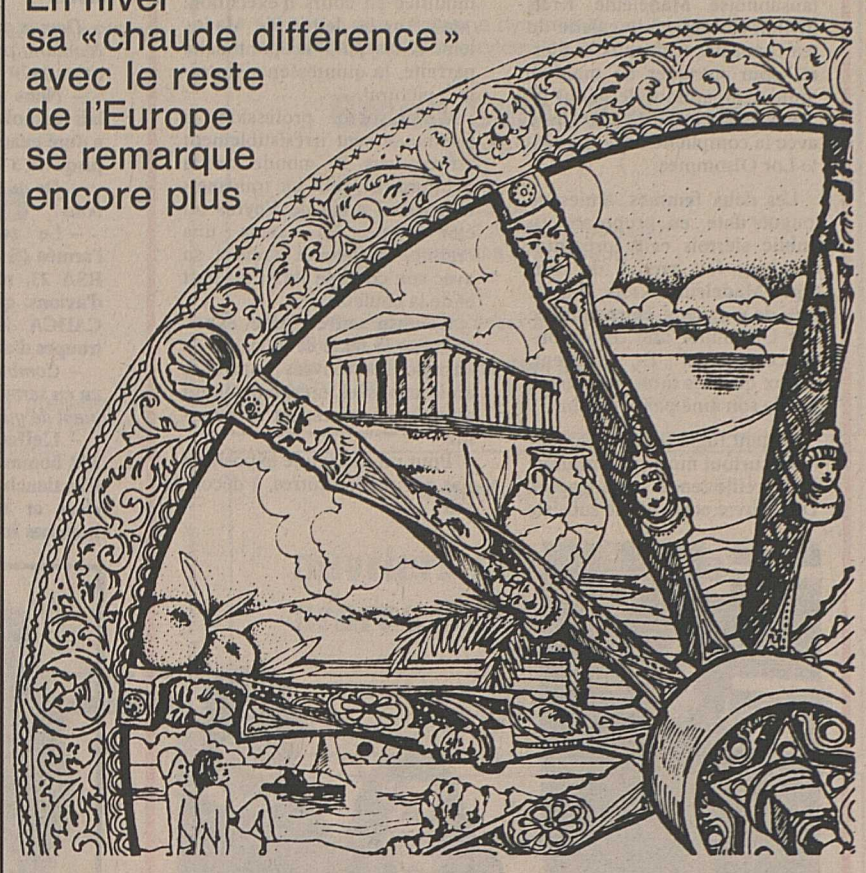

SICILE: en toute saison, un chaleureux accueil

REGIONE SICILIANA
ASSESSORATO TURISMO COMUNICAZIONI TRASPORTI

Renseignements et programmes auprès:
de votre agent de voyages
du Département Régional pour le Tourisme: via Notarbartolo 11, Palermo, tél. 251 032 - 251 266 - 254 022, télex 72 0599
et de l'Office National Italien du Tourisme: rue du Marché 3, Genève, tél. 28 29 22 / 23, télex 28 9346

Occasions

Fiat 125 S	4.68	**1 800.–**
Peugeot 304	4.70	**2 800.–**
Lada 1200	6.72	**2 800.–**
Sunbeam 1250	4.72	**2 900.–**
Simca 1000 LS	6.74	**2 900.–**
Simca 1301 S	4.73	**3 200.–**
VW K 70	10.71	**3 200.–**
Simca 1100 aut.	4.71	**3 700.–**
Renault 5 LS	12.74	**5 700.–**
Alfasud	6.75	**5 900.–**
Mercedes 250 SE	3.66	**6 900.–**
BMW 2800 CS	3.69	**7 900.–**
Simca 1308 S	10.77	**8 900.–**
Simca 1308 GT	4.77	**9 800.–**
BMW 518	6.75	**9 900.–**
Mercedes 250 CE	12.69	**10 800.–**
Ford Granada	4.77	**10 800.–**
BMW 3,3 L rév.	6.75	**19 000.–**

hediger
SION

Tél. 027/22 01 31

Prêts

sont accordés à court terme et moyen terme:
pour financements immeubles, commerces et escomptes commerciaux divers

Conditions très favorables
Discrétion assurée

Offre sous chiffre 89–87 à ASSA, 1951 Sion

Studio meublé

à louer à Martigny
Fr. 310.–, charges comprises.

Tél. 026/2 68 47
heures des repas
Tél. 026/2 32 23
heures de bureau

36–4646

Bauknecht

Testé et recommandé par l'Institut suisse de recherches ménagères (IRM)

Machine à laver automatique WA 700

Capacité env. 4,5 kg de linge sec. 12 programmes. Rinçage-stop pour textiles sans repassage. Programme lainage-essorage bref. Sécurité-enfants. Fabrication en acier au chrome.

Notre prix ultra-avantageux

Fr. 950.–

Faites votre choix idéal: 9 machines à laver et 2 séchoirs.
1 an de garantie totale – conseil – livraison à domicile.

au Ménage Moderne

Bruttin-Gay-Balmaz
Rue du Rhône 29
SION
Tél. 027/22 48 86 – 22 30 47

36–4618

CADEAU
oly
COIFFURE

1979

Venez vous faire **une «beauté»** dans notre salon, **le jour de votre ANNIVERSAIRE!**

oly VOUS OFFRE **50%** de rabais sur tous les services

DITES-LE A VOS AMIES!

D'ores et déjà...
... nos meilleurs vœux!

(Prière de présenter une pièce d'identité!)

SION
Rue des Remparts 8
1er étage

†

Madame Elvire LUGON-FROSSARD, à Evionnaz ;
Madame Raymond LUGON-CETTOU et ses enfants Béatrice, Claude et Jean-Yves, à Saint-Maurice ;
Madame et Monsieur Hugo GREPT-LUGON et leurs enfants Alain et Jean-Bernard, au Bouveret ;
Madame et Monsieur Bernard JAQUET-LUGON et leurs enfants Véronique et Corinne, à Saint-Maurice et en Allemagne ;
Monsieur et Madame Gilbert LUGON-GERFAUX et leurs enfants Florence et Fabrice, à Saint-Maurice ;
Famille Robert LUGON-RAPPAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Evionnaz ;
Famille Eugène LUGON-BRUTTIN, leurs enfants et petits-enfants, à Vésenaz ;
Madame Augustin LUGON-RUFFIEUX, à Broc ;
Famille André RAPPAZ-LUGON, leurs enfants et petits-enfants, à Evionnaz ;
Famille Louis LUGON-BIOLLAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Evionnaz ;
Madame Francis FROSSARD-REUSE, ses enfants et petits-enfants, à Ollon ;
Les familles de feu Alphonse LUGON ;
Les familles de feu Jules LUGON ;
Les familles de feu Delphine TROILLET-LUGON ;
Mesdames Louise CHESEAUX à Lavey, Esther MASSARD à Liddes, Valentine PFEIFER à Meyrin, et leurs familles ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Gustave LUGON

retraité GF 10

leur cher époux, papa, pépé, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, décédé le 4 février 1979, dans sa 78e année, après une longue maladie supportée avec courage et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église d'Evionnaz, le mercredi 7 février 1979, à 15 h. 30.

Le corps repose en l'église d'Evionnaz, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 6 février 1979, de 19 à 20 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La direction et le personnel de l'entreprise de transport Grept Frères S.A. au Bouveret

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Gustave LUGON

père et beau-père de Mme et M. Hugues Grept, administrateur de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame Emma BAGNOUD-CARRON, à Fully ;
Madame et Monsieur Edouard RUDAZ-BAGNOUD et leur fils, à Sierre ;
Mademoiselle Isabelle BAGNOUD, à Montana ;
Madame et Monsieur Jean-Georges FOLLONIER-BAGNOUD et leur fils, à Sion ;
Madame et Monsieur Raymond FARDEL-BAGNOUD et leur fils, à Ayent ;
Madame et Monsieur Francis REY-BAGNOUD, à Sion ;
Mademoiselle Francine BAGNOUD, à Sierre ;
Famille Henri BAGNOUD-PARCHET et leurs enfants, à Vouvry ;
Monsieur Nazaire BAGNOUD, à Vaas ;
Famille Pierre BAGNOUD-REY, leurs enfants et petits-enfants, à Lens et Flanthey ;
La famille de feu Joseph BÉTRISEY-NANCHEN, à Sierre, Flanthey, Tolochenaz, Morges et Cuarenens ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert BAGNOUD

leur cher père, beau-père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, survenu à Sierre, dans sa 61e année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le mercredi 7 février 1979, à 10 h. 15.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital, où la famille sera présente de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Madame Georgette LAMBIEL, à Riddes ;
Madame veuve Armand LAMBIEL, à Riddes ;
Famille Henri MORAND-LAMBIEL, ainsi que leurs enfants Gilles, Patrick et Lionel, à Riddes ;
Monsieur et Madame Georges LAMBIEL, à Lausanne ;
Famille de feu Louis LAMBIEL, à Riddes et Fully ;
Famille Adolphe ANNEN, à Bex ;
Famille de feu Henri JORDAN, à Riddes, les enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert LAMBIEL

retraité CFF

leur cher époux, fils, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, survenu subitement à Riddes, le 5 février 1979, dans sa 56e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Riddes, le mercredi 7 février 1979, à 10 heures.

Départ du convoi funèbre : place du Téléphérique.

Domicile mortuaire : bâtiment Le Courtil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'entreprise électrique Luyet et Vouillamoz à Riddes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Robert LAMBIEL

beau-père de son fidèle employé M. Henri Morand.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame et Monsieur Léonard LUTZ-GRANDJEAN et leur fille, à Monthey et Lausanne ;
Madame veuve Germaine GRANDJEAN, ses enfants et petits-enfants, à Monthey et Genève ;
Madame veuve Bernadette MOTTET, ses enfants et petits-enfants, aux Emonets et à Saint-Maurice ;
Les enfants et petits-enfants de feu Edouard CARRON, à Chippis et Sierre ;
Les enfants et petits-enfants de feu Amélie DERCAMP, à Martigny et en France ;
Les enfants et petits-enfants de feu Angelin CARRON, au Bouveret et à Martigny ;
Monsieur et Madame Denis CARRON, leurs enfants et petits-enfants, à Ried-Brig ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Louise GRANDJEAN

née CARRON

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, survenu subitement à Monthey, le lundi 5 février 1979, à l'âge de 94 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le mercredi 7 février 1979, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, Monthey, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 6 février 1979, de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : avenue de la Plantaud 38, Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'Administration communale de Vernayaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Roger ERB

ancien vice-président.

L'ensevelissement a lieu à Wallisellen (ZH), aujourd'hui mardi 6 février 1979, à 15 heures.

†

Monsieur et Madame Roger ROBYR-PIERRE et leurs enfants Véronique, Philippe, Daniel et Olivier, à Sierre ;
Madame Antoinette ROBYR-REY, ses enfants et petits-enfants, à Corin ;
Monsieur et Madame André PIERRE-PAYAN, leurs enfants et petits-enfants, à Calvisson (France) et en Suisse ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Michel ROBYR

leur très cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, survenu à Sierre, dans sa 18e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église Sainte-Croix à Sierre, le mercredi 7 février 1979, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La classe 1946 d'Evionnaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gustave LUGON

père de Gilbert, leur contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La société de chant La Lyre, Evionnaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gustave LUGON

père de Gilbert et frère de Robert, ses membres dévoués.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La fanfare L'Edelweiss à Orsières

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Mademoiselle Elise GABIOUD

membre honoraire et tante d'Ulysse Volluz, membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le président de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande SRTR

a le profond regret de vous faire part du décès de

Monsieur François CORDEY

fils de M. Pierre Cordey, membre de la commission des programmes.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 5 février 1979.

†

La classe 1923 de Riddes

a le pénible devoir de faire part du décès de son cher contemporain

Monsieur Robert LAMBIEL

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1918 de la Louable Contrée

a la douleur de faire part du décès de son contemporain et ami

Monsieur Albert BAGNOUD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

Camille FAVRE

Les Collons-Thyon

remercie toutes les personnes qui ont entouré la famille et accompagné le cher disparu à sa dernière demeure, ainsi que celles qui sont venues le voir, à Platta, dans son dernier sommeil.

Un merci tout particulier au docteur Pierre de Werra à Sion, au docteur Alain de Kalbermatten aux Mayens-de-Sion, au docteur Albert Mégevand à Genève, au révérend curé Pont à Vex, aux membres du club alpin ainsi qu'à l'aimable et dévoué personnel de l'hôpital de Sion.

Les Collons, février 1979.

†

Madame Martha FARINET, à Saxon ;
Famille Robert FARINET-FRITZ ;
Famille Edmond JACQUIER-DARBELLAY ;
Madame veuve Jules FARINET-BRUCHEZ et famille ;
Madame veuve Lina FELLAY-FARINET et famille ;
Famille de feu Ernest FARINET ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Céline FARINET

née JACQUIER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu le 3 février 1979, au «Joli Bois Chamby», dans sa 85e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu en la chapelle du crématoire à Vevey, le mercredi 7 février 1979, à 10 heures.

La messe sera célébrée dans l'intimité de la famille.

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois. Merci Seigneur de nous l'avoir prêtée longtemps.

Une messe sera célébrée en sa mémoire en l'église de Saxon, le lundi 12 février 1979, à 9 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Anna HUG-NANZER, à Champlan ;
Monsieur et Madame Paul HUG-RIONDET et leurs enfants, à Uvrier et Champlan ;
Monsieur et Madame André HUG-CHRISTEN, à Saxon ;
Monsieur et Madame René HUG-PERREN et leurs enfants, à Develier ;
Monsieur et Madame Pierre HUG-RACINE et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame Fridolin HUG-BONVIN et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Emile HUG-AYMON et leurs enfants, à Châteauneuf ;
ainsi que les familles HUG, FRIEDLI, KALBERMATTEN, WILLINER, PFAMMATTER, GRICHTIG, HOLZER, NANZER, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Fridolin HUG

leur cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, survenu le 5 février 1979 à Champlan, après une longue maladie, dans sa 78e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Grimisuat, le mercredi 7 février 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Champlan.

Prier pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Angèle BARMAN-DUBULLUIT

exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes et sociétés qui, par leurs envois de fleurs, de couronnes, leurs messages et leur présence aux obsèques, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Vérossaz, février 1979.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur René ZUFFEREY

remercie sincèrement les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, l'ont entourée durant sa très douloureuse épreuve.

Chalais, février 1979.

Glissement de terrain entre Sierre et Loèche

Trafic CFF suspendu

SIERRE-LA SOUSTE. – La ligne du Simplon a été coupée hier à la suite de l'effondrement de l'assise de la voie ferrée peu avant La Souste, au lieu dit «Funtani». La masse de terre, actuellement encore en mouvement, s'est précipitée dans le Rhône, mettant à nu le ballast de la voie. Immédiatement avisées, les gares de Sierre et de La Souste ont mis sur pied un transbordement des passagers, avec des autobus, alors que les trains internationaux étaient déviés par le Lötschberg.

Les causes : la pluie et le Rhône

Les fortes précipitations de ces jours sont pour une bonne part responsables de ce glissement de terrain. Toutefois, le Rhône qui, à cet endroit, ronge systématiquement la pente, compressé par les alluvions de l'Illgraben, est aussi à la base de la débandade de la rive nord. Des travaux d'enrochement ont été effectués plus haut vers La Souste et, selon les renseignements obtenus, l'Etat du Valais mettrait prochainement en chantier la suite de cet enrochement à l'endroit même où le glissement s'est produit.

Un pont provisoire

Hier soir, le responsable de la voie de la gare de La Souste, M. Ruppen, accompagné de M. Capponi, ingénieur de la section II de la voie, et de l'ingénieur en chef M. Cavaléri de Lausanne, se sont rendus sur place. Il sera nécessaire de construire de toute urgence un pont provisoire, d'une longueur de 25 mètres environ. Les rails seront enlevés ce matin, puis dès que le pont aura pris place, la ligne du Simplon sera reconstruite. Ce matin, deux grues, l'une depuis La Souste, l'autre depuis Sierre, ainsi que les engins mécaniques travailleront d'arrache-pied pour rétablir la voie.

Il faudra compter deux à trois jours au plus d'interruption de la ligne du Simplon.

On distingue, au milieu en haut de notre photo, le trou laissé par la masse de terre qui s'est précipitée dans le Rhône (au premier plan). La ligne CFF (indiquée par la flèche) passe au sommet du trou et n'a ainsi plus d'assise.

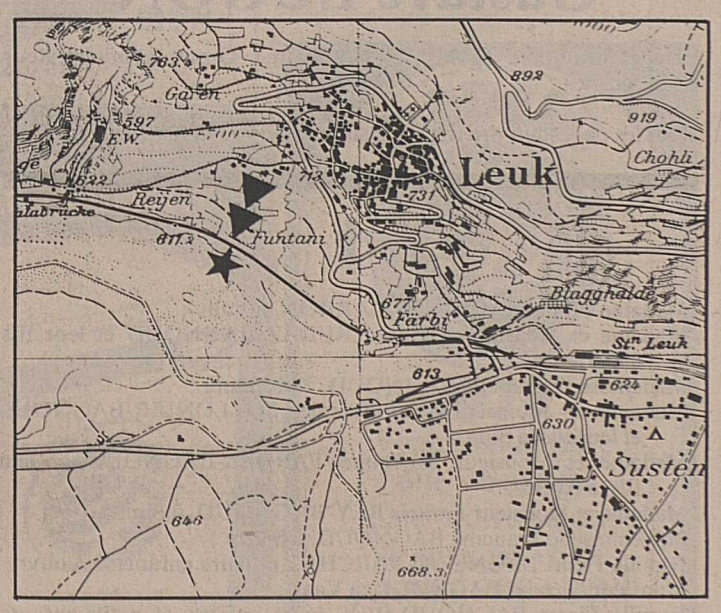

L'étoile indique l'endroit où la masse de terre et de ballast sont tombés dans le Rhône.

†

Monsieur et Madame Rémy JOLLIEN-DAYER, leurs enfants Raphaël, Benoît, Geneviève, Françoise et Samuel, à Ayent ;
Madame veuve Adolphe JOLLIEN, à Ayent ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Adeline JOLLIEN

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée dans sa 55e année, après une pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Romain-Ayent, le mercredi 7 février 1979, à 10 heures.

Le corps repose en la chapelle de Botyre.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Mademoiselle Madeleine GAY-CROSIER

vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos messages de condoléances, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci particulier aux docteurs Zen Ruffinen et Deslarzes, au personnel de l'hôpital de Martigny, au clergé de la paroisse, à l'administration communale de Bagnes, à la direction et au personnel des SI, à la direction et au personnel du Bureau d'architecture Pierre Dorsaz, à l'Agence Michaud S.A., au FC Bagnes, à la Jeunesse de Saint-Pierre, à la classe 1958.

Versegères, février 1979.

†

La famille de

Madame Marie-Thérèse RAUSIS-GABIOUD

profondément touchée par la sympathie et l'amitié dont vous l'avez entourée dans sa douloureuse épreuve, vous prie de trouver dans ce message l'expression de sa profonde reconnaissance.

Martigny, février 1979.

†

La famille de

Monsieur Ephyse-Maximilien RUDAZ

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors du deuil qui l'a frappée, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Février 1979.

†

Profondément touché par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors du grand deuil qui vient de le frapper,

Monsieur Robert DUBOSSON

exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques, à toutes celles qui l'ont entouré dans sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et leurs couronnes.

Il les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Val-d'Illiez, février 1979.

Accident mortel du funiculaire Mottec-Barneusa

Jugement confirmé

Le Tribunal cantonal était saisi d'un appel contre le jugement du tribunal d'arrondissement de Sierre qui, le 17 avril 1978, condamnait deux ingénieurs et le chef de l'usine de Mottec (val d'Anniviers) pour homicide par négligence à la suite de la rupture du câble du funiculaire souterrain Mottec - Barneusa qui provoqua la mort d'une personne.

Nous avons relaté vendredi les débats sur cet appel. M. Antonioli, procureur, demandait la confirmation pure et simple du jugement de première instance. Me Henri Dallèves plaidait l'acquittement des trois inculpés.

Le Tribunal cantonal (M. J.-M. Gross, président, MM. P. Delaloye et Jean Cleusix, juges, M. V. Gillioz, greffier) a porté son jugement.

Il a rejeté le recours et confirmé purement et simplement la sentence de première instance.

On sait que celle-ci comportait quatre mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, contre le chef technique et le responsable des installations mécaniques et deux mois de prison, avec sursis pendant deux ans, contre le chef d'usine.

g. r.

Atroce drame à Lucerne

UNE FILLETTE SE NOIE DURANT UNE LEÇON DE NATATION

Un atroce drame, que personne ne parvient encore à s'expliquer, a eu pour théâtre la piscine couverte du séminaire de Hitzkirch. Edith Bütler, âgée de huit ans et demi, y a trouvé la mort pendant une leçon de natation, leçon au cours de laquelle toutes les mesures nécessaires, synonymes de sécurité, avaient été prises. La défunte, contrôlée et assistée par deux adultes, participait, en compagnie d'une douzaine de camarades, à une leçon de natation. Les fillettes qui ne savent pas nager, se trouvaient dans le bassin pour non-nageurs, lorsqu'on découvrit soudain, que la petite Edith, soutenue par une bouée, flottait à la surface de l'eau. L'alarme fut immédiatement donnée. Des experts pratiquèrent le bouche à bouche, un médecin fut alerté et l'enfant transporté à l'hôpital. Hélas, toutes les mesures prises furent inutiles : l'enfant ne put être réanimé. Pour l'instant, on se perd en conjonctures sur les causes de ce drame, chaque écolière ayant été équipée d'un anneau de sauvetage.

(e.e.)

Le passeur Lenzlinger assassiné dans son appartement de Zurich

ZURICH (ATS). – Un homme qui avait déjà fait passablement parler de lui depuis 1975 déjà, le passeur et commerçant Hans Lenzlinger, a été trouvé mort hier matin dans son appartement de Zurich-Höngg, tué de plusieurs balles de revolver. Avant d'être condamné en mars 1977 à 15 mois de prison sans sursis, Lenzlinger possédait à Zurich une «entreprise» de passage clandestin de personnes des pays de l'Est à l'Ouest.

Lenzlinger était âgé de 50 ans. Selon des informations fournies hier soir par la police zurichoise, l'ancien passeur aurait été tué hier matin entre 8 heures et environ 9 h. 30. La police a été alertée aux environs de 9 h. 30 par un employé de Lenzlinger. La victime se trouvait seule dans l'appartement au moment du drame. Aucune trace de lutte n'est apparue sur le corps de Lenzlinger et la police n'exclut pas que le passeur a lui-même fait entrer le meurtrier dans la maison. Les recherches de la police se concentrent actuellement sur un homme qui aurait quitté la maison de Lenzlinger vers 9 heures, selon les dires d'un témoin.

En mars 1977, Lenzlinger avait été condamné à 15 mois de prison sans sursis pour instigation à libération de prisonniers, avantages accordés à certains créanciers, faux dans les titres et faux dans les certificats. Il avait dû de plus purger une peine de 8 mois pour proxénétisme.

SOLDATS SUISSES EN AUTRICHE?

BERNE (ATS). – Les soldats suisses devront-ils bientôt s'entraîner à l'étranger? Ce problème est actuellement à l'étude et des négociations ont été engagées en particulier avec notre voisin neutre, l'Autriche. Le chef de l'instruction de l'armée, le commandant de corps Hans Wildbolz, espère que des premiers essais seront réalisés cette année encore ou l'année prochaine.

Il n'y a pas que la durée de l'entraînement relativement court avec des armes toujours plus compliquées qui pose des problèmes à l'armée suisse. Il est également toujours plus difficile – comme le montrent les tiraillements au sujet de la place d'armes de Rothenturm et d'autres champs d'exercice – de trouver la place nécessaire à la formation réaliste des soldats. Durant les années 50 déjà, la possibilité d'entraîner les soldats suisses à l'étranger fut évoquée, mais ce n'est que maintenant que cette question est concrètement posée.

Pays de l'OTAN exclus

Il faudra procéder à des recherches systématiques pour trouver des places d'armes étrangères qui correspondent à nos besoins, a expliqué le commandant de corps Hans Wildbolz au quotidien bernois *Berner Nachrichten*. En raison de notre politique de neutralité, les pays membres de l'OTAN sont de toute manière exclus. La distance également joue un rôle important. Des contacts ont déjà été noués avec le partenaire le plus apte à collaborer avec la Suisse dans ce domaine, l'Autriche, également un pays neutre, précise M. Wildbolz.

L'Autriche est d'accord de mettre à disposition de l'armée suisse ses places d'armes, a confirmé M. Hans Rudolf Kurz, chef de l'information du Département militaire fédéral.

En fait, actuellement déjà des soldats suisses s'entraînent à l'étranger. Nos pilotes militaires, par exemple, peuvent s'entraîner en Suède – pays neutre – et dans certains cas ils sont formés aux Etats-Unis.

Procès de la «Weisscredit» à Lugano
Deux accusés jugés par contumace

LUGANO (ATS). – Le tribunal devra juger des hommes et non des banquiers. C'est en ces termes que le président de la Cour, M. Plinio Rotalinti, a ouvert hier à Lugano le procès contre les responsables de la banque tessinoise «Weisscredit». Celle-ci avait dû fermer ses guichets le 1er mars 1977, à la suite de difficultés de paiements de sa filiale du Liechtenstein, le «Finanz- und Vertrauenshandelsanstalt» (Banque de financement et de crédits). Les pertes pour les clients se sont élevées à plus de 250 millions de francs.

Le procès a commencé devant la Cour d'assises de Lugano en l'absence de deux des trois principaux accusés. Le procureur du Sottoceneri, M. Paolo Bernasconi, a demandé que les deux accusés en fuite, M. Elvio Zoppi, fondateur de la banque «Weisscredit», et président du conseil d'administration, et M. Renzo Di Piramo, ancien membre du conseil d'administration de la banque, soient jugés par contumace. Seuls MM. Roland Zoppi, fils de M. Evlio Zoppi, et Reto Kessler, directeur de la banque jusqu'en 1976, se trouvent ainsi sur le banc des accusés. Ce dernier est accusé de complicité avec les principaux accusés et d'escroquerie qualifiée par métier.

DEUX ACCUSÉS À L'ÉTRANGER

M. Elvio Zoppi, qui séjourne depuis la fermeture de la banque «Weisscredit» à l'étranger, s'est excusé de son absence par une lettre arrivée hier matin au tribunal. «Je suis vieux, fatigué et malade», écrit M. Zoppi père, âgé de 74 ans. S'il ne se présente pas devant la Cour d'assises, ce n'est pas pour échapper au jugement, mais pour raisons de santé. M. Zoppi reconnaît de plus avoir peut-être agi avec négligence et insouciance. On ne peut toutefois le considérer comme un homme malhonnête. Un mandat d'arrêt international est toujours lancé contre lui, toutes les recherches étant restées vaines jusqu'à présent, selon les indications du président de la Cour.

Le deuxième accusé en fuite, M. Renzo Di Piramo, ne s'est pas manifesté à l'occasion de l'ouverture du procès. Il se trouve à Manille, capitale des Philippines. Il ne peut toutefois pas être extradé, vu qu'il n'existe aucun accord d'extradition entre la Suisse et ce pays. Depuis la fermeture de la banque «Weisscredit», il s'est mis deux fois à disposition de la justice à Bergame (Italie) pour des auditions.

Seveso: procès à Genève

GENÈVE (ATS). – La commune italienne de Seveso a introduit devant le tribunal de première instance de Genève une action en dommages et intérêts contre la société Givaudan, propriétaire de l'usine Icmesa, qui est à l'origine de la catastrophe de juillet 1976.

De nombreux mois vont toutefois s'écouler avant le procès, apprenait-on hier au palais de justice, où l'on ajoute que le montant réclamé par la commune de Seveso serait le plus élevé jamais demandé à Genève dans une action civile.

Le juge chargé de l'affaire a imparti des délais aux parties pour faire valoir leurs arguments: septembre 1979 pour la commune et mars 1980 pour Givaudan.

Radicaux fribourgeois: 4 fois non le 18 février

FRIBOURG (ATS). – Contrairement au parti suisse, le parti radical fribourgeois recommande de voter non à l'article constitutionnel sur les chemins et sentiers pédestres et non au droit de vote à 18 ans. Pour les deux autres objets soumis au peuple le 18 février prochain, les radicaux fribourgeois ont adopté les mêmes mots d'ordre que les radicaux suisses : non à l'initiative atomique et non à l'initiative contre la publicité pour des produits qui engendrent la dépendance.

Vol de diamants à Zurich : arrestation d'un suspect

ZURICH (ATS). – Un Autrichien de 38 ans a été arrêté samedi à Salzbourg, dans le cadre de l'enquête qui a suivi le vol de diamants du 19 janvier dernier à l'aéroport de Zurich-Kloten. Aujourd'hui encore, on est sans aucune trace des 16 diamants qui représentent une valeur globale de 2,5 millions de francs. La participation de l'homme arrêté à la préparation du vol a été établie, mais il nie en être lui-même l'auteur.

Contre la loi sur l'énergie atomique

BERNE (ATS). – Le référendum contre l'arrêté fédéral du 6 octobre 1978, concernant la loi sur l'énergie atomique, déposé le 15 janvier, a abouti.

Sur 88 011 signatures déposées, 87 387 sont valables, a communiqué hier la Chancellerie fédérale.

Enfants suisses à l'étranger
Appel de M. Hans Hürlimann

BERNE (ATS). – M. Hans Hürlimann, président de la Confédération, a lancé l'appel suivant en faveur de la collecte annuelle de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger :

«Comme chaque année, la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger demande votre soutien : elle a besoin de vos dons pour permettre, cet été à nouveau, à des jeunes Suisses de l'étranger de passer leurs vacances en Suisse.

Les enfants suisses sont les messagers de notre pays à l'étranger. Ils doivent apprendre à connaître leur patrie d'origine par des contacts personnels et s'identifier à elle. Vos dons concourent à financer l'action vacances de la FESE. Ils rendent possible l'octroi d'une aide régulière aux camps de vacances du secrétariat des Suisses de l'étranger de la nouvelle société helvétique (NSH) et au comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger. Ils facilitent le financement de séjours d'études ou de convalescence de jeunes Suisses de l'étranger dans la mère patrie.

La fondation cherche 400 places de vacances. S'il vous est possible d'accueillir un enfant cet été, pendant quatre à six semaines, veuillez avoir l'obligeance de vous annoncer à Pro Juventute, Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich, qui fournira tout renseignement utile. Les dons peuvent être versés au CCP 80-306, Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (Schweizerhilfe).

La fondation vous remercie de votre appui.»

Après le voyage de M. Aubert
Les «oui, mais» de la commission des affaires étrangères

BERNE (ATS). – La commission des affaires étrangères du Conseil national a jugé que le voyage en Afrique du conseiller fédéral Pierre Aubert a eu et aura des effets bénéfiques. Simplement, elle a estimé, a expliqué le président de la commission, le radical bernois Gerhart Schürch, que l'information préalable était insuffisante. On ne connaissait pas bien l'enjeu de ce périple, maintenant on l'a compris. Le fameux communiqué commun nigério-helvétique, qui comporte une condamnation de l'Afrique du Sud au sujet de l'apartheid, a suscité quelques discussions au sein de la commission. Celle-ci aurait souhaité que le communiqué en question eut davantage de retenue et s'est demandé si le moment était bien choisi d'exprimer publiquement une telle condamnation. Mais, a souligné M. Schürch, la commission a admis, après avoir entendu les explications de M. Pierre Aubert, que le contexte justifiait l'attitude de la délégation suisse. Il eut été difficile – car on aurait ainsi compromis les négociations en cours avec le Nigeria – de ne pas signer le communiqué ou d'y adjoindre, comme certains l'auraient souhaité, une condamnation du dictateur ougandais ou du Gouvernement militaire éthiopien.

«Mister Klatu» débarque à Zurich

ZURICH (ATS). – Un étrange passager est arrivé hier matin à l'aéroport de Zurich en provenance de New York. Le robot «Mister Klatu», portant lunettes de soleil et habillé d'une robe en aluminium a été présenté à la presse avant de quitter Kloten pour Davos, où il servira le café au Congrès européen du management.

«Klatu» sait non seulement servir des boissons et des sandwiches, mais encore s'exprimer en anglais, français et allemand. Son vocabulaire est de 250 mots. Il mesure 1 m 60 et pèse 82 kilos. Ce petit bonhomme a été fabriqué par une entreprise américaine et son coût s'élève à 90 000 dollars. Il ressemble à un aspirateur ou à un trombone renversé, diront les mauvaises langues, mais il a de l'humour. Jugez-en. A la question que veux-tu voir en Suisse, il a répondu des belles filles. De plus, «Klatu» a l'intention de parler d'amour et de paix avec les hommes d'affaires réunis à Davos.

La Suisse annonce un «casse-tête»

BERNE (ATS). – Les manœuvres appelés «Knacknuss» (casse-tête) du corps d'armée de campagne 4 auront lieu du 5 au 9 mars de cette année dans le nord-est de la Suisse. Environ 34 000 hommes, 13 000 membres de l'organisation de la protection civile, 4500 véhicules à moteur et 250 véhicules à chenilles y participeront, a indiqué hier le Département militaire fédéral (DMF).

L'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), prévoit au chapitre «mesures de confiance» la notification réciproque entre les Etats participants de toutes les manœuvres dépassant un engagement de 250 000 hommes de formation terrestre, avec un préavis de trois semaines. Conformément à cette décision, la Suisse a notifié le 5 février 1979 les manœuvres «Knacknuss» à tous les Etats participant à la CSCE.

Le but des manœuvres, explique le DMF, est de mener à terme une mobilisation perturbée, de contrôler la mobilité au combat des troupes d'infanterie et mécanisées et d'exercer la coopération entre organes militaires et civils.

Le film dans la formation professionnelle

LAUSANNE (ATS). – Le département Management Training Films du cinéma scolaire et populaire suisse, à Berne, organise demain à Lausanne et le 28 février à Genève des séminaires sur «le film dans la formation professionnelle», avec présentation de films (vente, marketing, communication, personnel), à l'intention des formateurs, animateurs de cours, chefs du personnel et cadres responsables de la formation. Le but est de donner des informations méthodiques et didactiques sur l'emploi efficace des films de formation et en particulier de ceux offerts par le cinéma scolaire et populaire suisse.

TROP D'EAU POUR LA CAMPAGNE

NYON (ATS/CRIA). – Les abondantes précipitations du dernier week-end et d'hier (qui suivent de peu celles d'il y a dix jours, elles-mêmes précédées de la fonte des neiges) peuvent avoir de fâcheuses conséquences sur l'état des sols et des cultures. La quantité d'eau qui pénètre à un mètre de profondeur est importante : on observe même des filets d'eau (quand ce ne sont pas des lacs), ce qui est assez rare à cette saison, relève M. J.-P. Ryser, ingénieur agronome attaché à la section sol, chimie et physiologie de la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins-sur-Nyon.

Gorgé, le sol est transformé en pluviomètre plus qu'en réservoir. Des éléments fertilisants descendent avec l'eau en profondeur. Etudiant les phénomènes de tassement, le laboratoire d'analyse des sols constatait qu'avec le gel, le sol était aéré. En revanche, les chutes de pluie continuelles menaçent d'étouffer la terre. Une semaine de bise suffirait à réoxygéner la couche arable, mais elle ne semble pas être pour demain.

Huile de chauffage et essence
PAS DE PANIQUE

ZURICH (ATS). – Les prix de l'huile de chauffage et de l'essence ont tendance à augmenter, ce qui est tout particulièrement apparent pour le prix de l'huile de chauffage. Quant aux prix de l'essence, ils se sont accrus, il y a environ une semaine : toutefois, il ne faut pas s'attendre à des adaptations spectaculaires, c'est ce qu'affirment des compagnies pétrolières et l'Union pétrolière. Sur le marché mondial, l'approvisionnement est plus difficile que jamais en raison de la crise en Iran, mais en Suisse, on ne s'attend pas à une situation critique.

Cette même crise iranienne a réduit quelque peu l'offre de pétrole brut à travers le monde, alors que la demande demeure toujours aussi forte. Selon l'Union pétrolière, une telle situation ne peut que se répercuter sur les prix, mais dans une moindre mesure que ne le laissait entendre un quotidien zurichois. Si l'ensemble des pays producteurs de pétrole accroissent leur production, dans une infime proportion, les effets négatifs de la crise iranienne pourraient être compensés : ce qu'a fait jusqu'ici l'Arabie saoudite. Dès lors, non seulement les prix devront être orientés selon la situation du marché, mais ils dépendront du cours du dollar et du niveau du Rhin, dès le printemps, en effet, cet élément pourrait jouer un rôle modérateur sur les prix.

Khomeiny fonde «son gouvernement»

M. BAKHTIAR: «LE PREMIER MINISTRE QUI BOUGE SERA ARRÊTÉ»!

L'ayatollah Khomeiny, dans une conférence de presse donnée hier à Téhéran, a proclamé la constitution d'un gouvernement provisoire. Il n'a cependant rendu public que le nom du premier ministre, M. Mehdi Bazargan, très proche conseiller du chef religieux chiite. L'ayatollah a déclaré que « tout le monde doit obéir à ce gouvernement et que toute opposition à celui-ci sera considérée comme une opposition à la loi et à la révolution islamiques ». Au cours de cette conférence, Mehdi Bazargan, âgé de 73 ans, a indiqué qu'il acceptait la mission de constituer ce gouvernement provisoire.

Le premier ministre Chapour Bakhtiar a vivement réagi et a déclaré, après l'annonce de la formation d'un gouvernement provisoire, qu'il n'y aura en Iran qu'un seul gouvernement. Il a indiqué que l'Iran était indivisible, de même que la légalité. A la question posée par l'AFP de l'éventualité d'une arrestation de M. Mehdi Bazargan, le premier ministre du gouvernement provisoire, M. Bakhtiar, a répondu : « Sil se cantonne à parler, c'est une chose. S'il prétend agir, c'est une autre chose.»

M. Bakhtiar avait annoncé à plusieurs reprises qu'il ferait procéder à « l'arrestation des ministres ou fonctionnaires qui obéiraient à un tel gouvernement ».

La formation de ce gouvernement, a dit l'ayatollah, est basée « sur les droits légaux de l'immense majorité du peuple d'Iran », « je vous charge de former le gouvernement provisoire, a dit l'ayatollah à M. Bazargan, pour gérer les affaires de l'Etat et organiser un référendum et des élections pour une Assemblée constituante et un Parlement, devant être élus selon la nouvelle Constitution ».

Gare à la colère d'Allah...

L'ayatollah a dit aux journalistes présents qu'il était sûr que l'armée, qui demeure fidèle au shah dans son immense majorité, n'interviendra pas. « Si elle le fait, le premier châtiment viendra d'Allah et le second viendra de la loi criminelle islamique ». Avant d'annoncer la naissance de son gouvernement provisoire, l'ayatollah a déclaré qu'il avait le « droit religieux » de le créer. « Toute opposition à ce gouvernement sera considérée comme une opposition à la loi islamique, a-t-il dit, selon une traduction officieuse de ses propos.

Soutiens... clandestins

De source militaire, on indiquait, hier à Téhéran, que l'ayatollah Khomeiny avait obtenu le soutien de plusieurs milliers d'officiers iraniens à la retraite ou évincés de l'armée parce qu'ils s'opposaient au régime du shah. Ces officiers seraient prêts à soutenir publiquement le conseil révolutionnaire du chef religieux ou un gouvernement provisoire. Certains anciens officiers de haut rang seraient même prêts à entrer dans l'un ou l'autre de ces organismes. Par crainte d'être arrêté, aucun d'entre eux n'a cependant accepté que son identité soit publiquement révélée, précise-t-on de même source.

Le soutien d'anciens généraux ou amiraux ajouterait certes au prestige de l'ayatollah, mais ne lui donnerait aucun pouvoir sur les forces armées, dont l'attitude est cruciale pour l'avenir de l'Iran.

Depuis l'échec du gouvernement Mossadegh en 1953, quelque 5000 officiers ont été évincés ou contraints à la démission.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte engagée par le gouvernement de M. Bakhtiar contre la corruption, une centaine de personnalités iraniennes de l'administration, du monde politique, dont des anciens ministres ont été arrêtés dimanche et hier à Téhéran.

La fin de la Savak

Enfin, le Gouvernement iranien a ordonné, hier, à tous les gouverneurs généraux des provinces de fermer les bureaux des Services de sécurité dans leurs administrations, afin de réduire l'influence de la Savak, police secrète du shah.

Le gouvernement a, par ailleurs, déposé devant le Parlement un projet de loi prévoyant l'abolition de la Savak et son remplacement par un service de renseignements n'ayant aucun pouvoir dans le domaine politique.

« Vous avez le choix entre MOI et Barzagan ou la colère d'Allah. »

Qui est le «premier ministre» Bazargan?

(ATS/AFP/DPA). – Mehdi Bazargan est un ingénieur âgé de 73 ans. C'est un petit homme très élégant, au cheveu rare et à la courte barbe blanche. Mehdi Bazargan est généralement considéré en Iran comme l'homme qui peut parler à la fois aux religieux, aux militaires et au premier ministre en place, M. Chapour Bakhtiar, un ami de longue date. Il y a 25 ans, il a dirigé le secteur pétrolier après que celui-ci ait été nationalisé par Mossadegh, tout comme il l'a suivi dans sa disgrâce. C'est sa fidélité au premier ministre d'alors qui lui permet aujourd'hui de jouer un rôle clé. Ajoutons que son opposition au shah lui a valu six ans de prison. En 1963, il a fondé le « Mouvement de libération de l'Iran », après avoir milité au « Front national » (opposition laïque). Récemment, l'ayatollah Khomeiny lui avait demandé d'être le négociateur auprès des grévistes du pétrole. Ces dernières années, il travaillait dans une entreprise de construction, dont il était le directeur.

A côté de ses activités politiques, Bazargan avait trouvé le temps de s'occuper de « la société iranienne de la protection des droits de l'homme et de la liberté ». Cette dernière organisation a été fondée en novembre 1977. Bazargan parle français et anglais. Il fait figure de personnalité indépendante qui prêche la modération. « Il faut avancer par petits pas pour éviter le bain de sang », répète-t-il depuis le début de la crise iranienne.

Attentat à Turin
UN COMMANDO DE «FEMMES»

TURIN (ATS/AFP). – Une employée de la prison pour femmes de Turin a été blessée à coups de feu devant son domicile et hospitalisée hier matin à Turin.

Elle s'occupait, semble-t-il, de la fouille des détenues.

L'attentat dont a été victime Mlle Raffaella Napolitano a été revendiqué par un commando exclusivement féminin du mouvement d'extrême gauche «Fronte Linea» («Ligne de front»), a indiqué la police.

Un correspondant anonyme a téléphoné à un journal piémontais pour déclarer: «Un commando de camarades féminines a frappé la gardienne Raffaella Napolitano, qui s'est fait remarquer par son zèle et sa diligence toute particulière dans son sale boulot d'espionnage et de gardiennage.»

Le pape ira en Pologne

VATICAN (ATS/AFP). – Jean Paul II se rendra en Pologne du 11 au 13 mai, selon des sources polonaises à Rome.

Les sources précisent que le pape aurait maintenu fermement cette date, en dépit de certains dirigeants du parti communiste polonais qui auraient voulu qu'il ne vînt pas pour le 9e centenaire de la mort de saint Stanislas, mal vu des autorités pour des raisons politico-historiques.

Mgr Bronislas Dabrowski, secrétaire de l'épiscopat, est attendu à la fin de la semaine à Rome, selon les mêmes sources, pour mettre au point les détails du voyage. Il rendra compte personnellement au chef de l'Eglise de la réunion des évêques de Pologne, qui doit avoir lieu demain et jeudi à Varsovie, et du long entretien que le cardinal Stefan Wyszynski a eu avec le premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, M. Edward Gierek, le mois dernier, alors que, le même jour, Jean Paul II recevait au Vatican M. Andrei Gromyko.

Echecs: Anatoly Karpov champion du monde

GRAZ - OLTEN (ATS). – Réuni à Graz (Autriche), le bureau de la Fédération internationale des échecs (FIDE) a confirmé la décision de l'assemblée générale de la FIDE, prise à Buenos Aires en novembre dernier, stipulant qu'Anatoli Karpov a remporté la 32e partie du championnat du monde d'échecs contre Victor Kortchnoi, à Baguio aux Philippines. En conséquence, Karpov a battu Kortchnoi sur le score de 6 à 5 et conserve ainsi son titre de champion du monde.

Selon le bureau de la FIDE, le règlement du championnat du monde d'échecs n'a pas été transgressé.

Après cette décision du bureau de la FIDE, Kortchnoi n'a plus qu'un espoir : attendre la décision du tribunal compétent d'Amsterdam, qui rendra son verdict le 7 mars prochain, suite à la plainte que Kortchnoi a déposée contre Karpov pour rupture de contrat.

Avant de prendre sa décision, le bureau de la FIDE a entendu encore une fois le représentant de Karpov (Victor Batourinsky), celui de Kortchnoi (Alban Brodbeck) ainsi que le représentant de la Fédération suisse d'échecs (Yves Kraushaar).

Kortchnoi avait motivé sa plainte par le fait qu'un parapsychologue soviétique, le Dr Zukar, avait assisté à la 32e partie au quatrième rang des spectateurs, malgré l'accord passé entre les deux délégations.

Le bureau de la FIDE a déclaré, d'une part, que la protestation de Kortchnoi n'est parvenue qu'après la fameuse 32e partie et que, d'autre part, l'arrangement conclu entre les deux délégations, prévoyant que M. Zukar devait s'asseoir au fond de la salle et Kortchnoi, renoncer à porter ses lunettes de soleil, n'était qu'un arrangement privé entre les deux parties en dehors de la réglementation propre de la FIDE pour l'organisation du championnat du monde.

ASSEMBLÉE « TRÈS SPORT »

A relever que, durant la réunion du bureau de la FIDE, les représentants soviétiques ont essayé, sans succès, d'empêcher le représentant de la Fédération suisse d'échecs de participer aux délibérations et que le vice-président de la FIDE et organisateur du championnat du monde à Baguio, le Philippin Florencio Campomanes, a traité le représentant de Kortchnoi de « fieffé menteur » et lui a montré le poing plusieurs fois.

Un nid d'espions communistes en Suède
Trois «diplomates» irakiens expulsés

STOCKHOLM (ATS/Reuter). – La Suède a déclaré, hier, *personae non gratae* trois membres de l'ambassade d'Irak et leur a intimé l'ordre de quitter immédiatement le pays. Deux secrétaires et l'attaché militaire de l'ambassade sont impliqués dans l'affaire d'espionnage qui a conduit la police à effectuer, la veille au soir, un raid dans un immeuble du centre de Stockholm, indique-t-on de source autorisée.

Une vingtaine de policiers ont fait irruption dans un appartement, où ils ont arrêté cinq Suédois et un ressortissant irakien. L'un des Suédois est un ancien citoyen est-allemand et, de source autorisée, on n'exclut pas la possibilité d'un lien entre les Services secrets irakiens et est-allemands, opérant en Suède. On a trouvé dans l'appartement des dossiers concernant les demandes d'asile politique émanant de réfugiés de pays du Proche-Orient, ainsi que des documents secrets de premier ordre venant du Ministère des affaires étrangères.

Les autorités suédoises ont convoqué l'ambassadeur d'Irak, M. Abdoul Jabbar Haddaoui. Le premier et le deuxième secrétaire et l'attaché militaire de l'ambassade ont été priés de quitter le pays.

Parmi les six personnes arrêtées dimanche soir figure un policier suédois, qui avait accès aux documents relatifs aux demandes d'asile politique. Il est soupçonné d'avoir remis à des responsables irakiens des dossiers secrets concernant des réfugiés d'Irak ou d'autres pays.

Ouganda: situation redevenue calme
La Tanzanie menace Amin Dada

NAIROBI (ATS/AFP). – Le calme est revenu, hier après-midi, à Kampala, après les incidents du week-end, rapportent des témoins contactés à partir de Nairobi. Les barrages et contrôles militaires mis en place dans les rues de la capitale ougandaise à la suite des explosions de samedi et des fusillades des nuits de samedi et dimanche avaient disparu en fin de journée.

Plusieurs quartiers de la ville sont cependant encore privés d'eau et d'électricité depuis les explosions de samedi, qui ont par ailleurs détruit partiellement un dépôt de carburant de la compagnie française « Total ».

Les communications internationales, télex et téléphone, au départ de Kampala, sont coupées depuis samedi.

La radio et la télévision, qui avaient interrompu la majeure partie de leurs programmes après les coupures de courant, ont recommencé à émettre.

En l'absence de déclarations officielles du régime ougandais, les observateurs estiment que les accusations lancées samedi par Radio-Kampala contre l'ex-président Milton Obote, renversé en 1971 par le maréchal Idi Amin Dada, ne sont pas étrangères à cette situation.

Milton Obote, avait affirmé la radio, a envoyé en Ouganda « une force d'invasion armée », qui a déjà tué « de nombreuses personnes à Kampala et dans d'autres villes du pays ». L'ancien président a donné l'ordre à des « envahisseurs » d'assassiner les personnalités du régime et de tenter de reprendre le pouvoir.

PITRERIE SANGLANTE OU INVASION ?

Le régime ougandais semble prendre ces menaces au sérieux. Selon des témoins dans la capitale, les principales personnalités du pays étaient invisibles hier matin.

Quant aux coups de feu, s'ils pourraient être le signe d'accrochages entre forces de l'ordre et « envahisseurs » dans la logique des accusations ougandaises, ils sont peut-être, selon une seconde hypothèse, le résultat de troubles internes.

NYERERE TRÈS FÂCHÉ

DAR-ES-SALAM (ATS/AFP). – Le chef de l'Etat tanzanien, M. Julius Nyerere, a averti, hier, le président ougandais, le maréchal Idi Amin Dada, que s'il essayait une nouvelle fois de résoudre ses problèmes internes aux dépens de la Tanzanie, celle-ci combattrait cette fois-ci à l'intérieur de l'Ouganda.

M. Nyerere a lancé cette mise en garde hier, dans une allocution radiodiffusée, à l'occasion du deuxième anniversaire de la création du parti unique tanzanien, le « Chama cha mapinduzi » (« Union révolutionnaire »).

● (ATS). – Au terme de sa visite de neuf jours aux Etats-Unis, le vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, a qualifié celle-ci de « très fructueuse ». Avant de regagner Pékin, il s'arrêtera trois jours à Tokyo, seconde visite qu'il fera au Japon en l'espace de moins de quatre mois.

● (ATS/AFP/Reuter). – La situation sociale a peu évolué hier matin, en Grande-Bretagne, où le seul espoir d'une amélioration réside en l'appel à la reprise du travail dans les hôpitaux par le syndicat NUPE (secteur public).

Le Cambodge, un charnier

BANGKOK (ATS/AFP). – Des dizaines de milliers de cadavres en décomposition ont été découverts dans les plantations d'Heveas de Chup (partie orientale de la province de Kompong Cham), rapportait hier l'agence cambodgienne « SKP ».

« SKP » écrit notamment « qu'après la libération de Chup, des correspondants de notre agence ont eu l'occasion de visiter la région, de rencontrer des survivants et de participer à des fouilles de fosses communes, de puits pleins de cadavres humains et d'effroyables champs de cadavres éparpillés dans les plantations de caoutchouc. La recherche des preuves sur les crimes commis par Pol Pot et Ieng Sary n'est pas encore terminée, mais dans certains endroits, on a pu découvrir des dizaines de milliers de cadavres en décomposition ».

Beaucoup d'habitants de ces régions étaient d'origine vietnamienne, employés depuis des générations sur les plantations d'Heveas, rappelle-t-on.

● Bianca n'aime plus Mick...

NEW YORK (AFP). – Bianca Jagger, l'épouse du chanteur des Rolling-Stones Mick Jagger, a entamé hier une procédure de divorce contre son mari à Los Angeles, révèle le quotidien new-yorkais *Daily News*.

Selon le journal, avec le divorce, Bianca Jagger demande la moitié des biens du chanteur, estimés à 20 millions de dollars. Bianca et Mick Jagger sont mariés depuis huit ans.

Exportations horlogères
Hongkong a dépassé la Suisse!

BERNE - HONGKONG (ATS/AFP/Reuter). – La colonie britannique de Hongkong a ravi à la Suisse la première place au classement des exportateurs de montres. Selon une statistique, publiée hier par le conseil pour le développement du commerce de Hongkong, la colonie britannique a exporté 38,6 millions de montres durant les dix premiers mois de 1978, la Suisse 32,2 millions, et le Japon 20 millions. En valeur cependant, la Suisse occupe toujours la première place, avec des exportations s'élevant à 1,15 milliard de dollars, 752 millions pour le Japon, et 330 millions pour Hongkong.

Selon un porte-parole de la Fédération horlogère (FH), ces chiffres doivent être considérés avec prudence. En effet, les statistiques publiées à Hongkong ne tiennent pas compte des exportations de mouvements. Et d'une manière générale, a précisé la FH, les chiffres ont toujours été différents selon leur provenance. Ainsi, selon Tokyo, 486 000 montres japonaises auraient pris le chemin de la Suisse entre janvier et novembre 1978, alors que les statistiques helvétiques n'en recensent que 24 000.

Différence également pour les mouvements, mais dans l'autre sens, les Japonais affirment nous en avoir envoyé 486 000, alors que les statistiques suisses recensent 566 000 mouvements importés.